LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

48, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENEVA

3 1959

PROGRESS REPORT FOR THE MONTH OF OCTOBER ON THE ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO

Important developments occurred in October to strengthen the relief action for the winter months. Additional contributions from governments, from Red Cross Societies and from other donors made possible the planning of increased rations in the basic program and an expansion of the supplementary feeding centers and other projects.

Contributions Received

Four governments made significant contributions to the relief program for Algerian refugees - either to the High Commissioner for Refugees or to the League: (i) the Government of France $252,000; (ii) the Government of the U.S.A. $ 150,000 restricted to child feeding in Tunisia; (iii) the Government of Switzerland $125,000; (iv) the Government of Yugoslavia $ 125,000. In addition, the League received 3,000 tons of wheat from the Government of the U.S.A. for the refugees in Morocco.

Similarly generous contributions were received from Red Cross and Red Crescent Societies, including their Junior Sections, and from cooperating private organizations. Most of these could be directed to meet the needs for milk, blankets and clothing - made urgent by the approaching winter. A complete list of these contributions appears below, expressed in Swiss francs:

Donor Society or Organization	Cash	Kind	Total
American Red Cross (JRC section)	86,000	-	86,000
Austrian Red Cross	-	32,400	32,400
Austrian Red Cross (JRC section)	-	1,500	1,500
New Zealand Red Cross (JRC section)	2,955	-	2,955
Pakistan Red Cross (JRC section)	8,088	-	8,088
Swiss Red Cross	-	132,816	132,816
Swiss Red Cross (JRC section)	3,500	-	3,500
Swedish Red Cross	79,705	-	79,705
Turkish Red Crescent	-	20,000	20,000
American Government	-	1,506,500	1,506,500
American Friends Service Committee	-	214,083	214,083
Swiss Federal Government	500,000	-	500,000
Swiss Committee for World Refugee Year	220,000	-	220,000
Wings of Friendship, England	-	2,400	2,400
Yugoslav Government	-	537,500	537,500
Private Donor	1,000	-	1,000
	901,248	2,449,199	3,350,447

Increased Rations for Winter in the Basic Program

Thanks to the additional contributions received, the League and the Office of the High Commissioner completed a plan which will provide increased rations to the refugees during the most severe winter months. The plan provides for some increases in the basic foods to be given already in November, but the full plan will be operative for the months December through March. The "winter relief plan" is designed to provide approximately 1,540 calories per person per day, exclusive of milk, based on 250,000 refugees, as follows:

Tunisia - 150,000 Refugees			Morocco - 100,000 Refugees	
		no. per ration		
Wheat	1800 T. per month	12 kg.	Wheat	1000 T. per month
Rice	- " "		Rice	200 T. " "
Oil	60 T. " "	400 gr.	Oil	40 T. " "
Sugar	60 T. " "	400 gr.	Sugar	40 T. " "
Pulses	45 T. " "	300 gr.	Pulses	30 T. " "
C. Milk	90 T. " "	1,200 gr.	C. Milk	60 T. " "
Soap	15 T. " "	100 gr.	Soap	10 T. " "
	2070 T.			1380 T.

As previously, the amount of condensed milk is calculated on 50% of the total refugees, which is the number of children in the group. This tonnage of milk will allow 3 tins per child per month, making the total daily ration for children approximately 1670 calories.

Number of Refugees

There has been a slight increase over the preceding month in the number of refugees in both countries, Tunisia reporting 151,903 and Morocco 104,229. In Tunisia these refugees are scattered throughout 4 provinces near the Algerian frontier as follows: Souk el Arba 67,417, Kef 50,000, Kasserine 23,049 and Gafsa 11,437. In Morocco they are located in the two border provinces of Oujda and Tafilalet, with 93,644 in the former and 10,585 in the latter province.

Supplementary Program

Progress has also been made in the development of the supplementary feeding stations and special projects. Two milk centers opened in Morocco and three more were organized for opening on November 1. Plans were completed for a total of 15 to be operating by the end of November, of which 8 in Tafilalet and 7 in Oujda provinces. Under a cooperative arrangement with Entr'aide Nationale, these stations will also be above used by that agency to distribute milk to needy Moroccan children. In Tunisia work continued on the organization of 10 stations and the 5 multiple-purpose centers which will begin operating in November.

In both Tunisia and Morocco sewing rooms were organized. A gift of 10 sewing machines from the Austrian Red Cross was sent to Morocco and 15 machines from a private donor were sent to Tunisia. Further machines were advised as enroute by the American Friends Service Committee which will also provide looms for weaving.

Blankets and Clothing

Special efforts were made to secure additional blankets and clothing to protect the refugees against the cold of the coming winter. Our goal is to provide 1 blanket for each person. Although this was not achieved, the Swedish Red Cross contributed 10,500, the Swiss Committee for World Refugee Year 15,000, the Austrian Red Cross 3,000, the Swiss Red Cross 2,600, making a total from all sources now on hand for distribution of approximately 160,000. Two important shipments of clothing were also made ready - one through the Swiss Red Cross consisting of 2,255 bales of garments and 31,000 pullovers and another from the Women's Voluntary Services of England consisting of 10 tons each for Morocco and Tunisia.

Staff Changes

Mr. Fred Schmid from the League Secretariat was added as the fourth member to the Delegation in Tunisia. M. André Brulhart resigned during the month and was replaced by M. Rudolf Etter. Plans were also made to strengthen the Delegation in Morocco by the addition of M. Paul Moeri and M. Ernst Gurtner.

Conclusion

It is a satisfaction to report the more adequate plan of basic rations for the coming winter months. However, even with these increased amounts, the program remains a minimum one. It does not yet attain the standard set of 1600 calories per day and per person. Neither have we succeeded in adequately meeting our needs for blankets and clothing for these poorly sheltered refugees. Your continued help, therefore, is needed more than ever to support and increase the effectiveness of the relief action for these 250,000 homeless persons during the difficult winter months ahead.

Henry W. Dunning
Secretary General

10th November, 1959.

P. 8539/mlc

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

48, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ACTION DE SECOURS EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS AU MAROC ET EN TUNISIE

OCTOBRE 1959

Certains faits importants, survenus en octobre, ont contribué à renforcer l'action de secours à la veille de l'hiver. Grâce à des dons supplémentaires de Gouvernements, de Sociétés nationales et d'autres donateurs, les rations pourront être calculées sur une base plus large; les centres spéciaux d'alimentation et d'autres projets en cours pourront être développés.

Contributions reçues

Quatre gouvernements ont remis de substantielles contributions au programme de secours en faveur des réfugiés algériens, par l'intermédiaire du Haut Commissaire pour les réfugiés ou de la Ligue : 1) le Gouvernement français, $ 255.102; 2) le Gouvernement américain, $ 150,000 (avec affectation spéciale pour le programme alimentaire en faveur des enfants en Tunisie); 3) le Gouvernement suisse, $ 125.000; 4) le Gouvernement yougoslave, $ 125.000. A cela s'ajoute un don de 3.000 tonnes de blé remis par le Gouvernement américain à la Ligue à l'intention des réfugiés au Maroc.

En même temps, de généreuses contributions affluaient, en provenance de Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, y compris leurs Sections de Jeunesse, et d'institutions privées désireuses de s'associer à notre oeuvre. Elles ont servi pour la plupart à accroître l'approvisionnement en lait, en couvertures et en vêtements, devenu particulièrement urgent à l'approche de l'hiver. Voici la liste des contributions reçues par la Ligue en octobre (valeur francs suisses) :

Donateurs	Dons en espèces	Dons en nature	Total
Croix-Rouge américaine (CRJ)	86.000	-	86.000
Croix-Rouge autrichienne	-	32.400	32.400
Croix-Rouge autrichienne (CRJ)	-	1.500	1.500
Croix-Rouge néo-zélandaise (CRJ)	2.955	-	2.955
Croix-Rouge du Pakistan (CRJ)	8.088	-	8.088
Croix-Rouge suisse	-	132.816	132.816
Croix-Rouge suisse (CRJ)	3.500	-	3.500
Croix-Rouge suédoise	79.705	-	79.705
Croissant-Rouge turc	-	20.000	20.000
Gouvernement américain	-	1.508.500	1.508.500
Comité américain du "Friends Service"	-	214.083	214.083
Comité suisse de l'Année mondiale du Réfugié	720.000	-	720.000
"Wings of Friendship", Angleterre	-	2.400	2.400
Gouvernement yougoslave	-	537.500	537.500
Particulier	1.000	-	1.000
	901.248	2.449.199	3.350.447

Programme de base : augmentation des rations pendant l'hiver

Grâce aux contributions supplémentaires reçues, la Ligue et le Haut-Commissaire ont pu dresser un plan prévoyant une augmentation des rations pendant les mois les plus rigoureux de l'hiver. La distribution des denrées de base pourra déjà être renforcée en novembre, mais le plan sera appliqué dans sa totalité pendant les mois de décembre, janvier, février et mars; il assurera un apport d'environ 1.540 calories par personne et par jour (le lait n'étant pas compris dans ce chiffre). Le plan se présente comme suit, basé sur un total de 250.000 réfugiés :

Tunisie - 150.000 réfugiés			Maroc - 100.000 réfugiés		
		Ration mensuelle par personne			
Blé	1.800 tonnes par mois	12 kg.	Blé	1.000 tonnes par mois	
Riz	- " "		Riz	200 " "	"
Huile	60 " "	400 gr.	Huile	40 " "	"
Sucre	60 " "	400 gr.	Sucre	40 " "	"
Légumineuses	45 " "	300 gr.	Légumineuses	30 " "	"
Lait condensé	90 " "	1.200 gr.	Lait condensé	60 " "	"
Savon	15 " "	100 gr.	Savon	10 " "	"
	2.070 tonnes			1.380 tonnes	

Comme il était de coutume jusqu'ici, les quantités globales de lait condensé sont calculées d'après 50% du nombre total des réfugiés, pourcentage représenté par les enfants. Elles permettront la distribution mensuelle de 3 boîtes de lait par enfant, ce qui portera la ration quotidienne de chacun à environ 1.670 calories.

Nombre de réfugiés

Une légère augmentation a été enregistrée dans le nombre des réfugiés par rapport au mois dernier : en Tunisie, on signale 151.903 réfugiés et au Maroc 104.229. En Tunisie, ils sont répartis dans quatre provinces, à proximité de la frontière algérienne : Souk el Arba, où l'on compte 67.417 réfugiés; Le Kef, 50.000; Kasserine, 23.049 et Gafsa, 11.437. Au Maroc, ils sont réunis dans deux provinces frontière : Oujda (93.644 réfugiés) et Tafilalet (10.585 réfugiés).

Projets spéciaux

Les centres d'alimentation et autres projets spéciaux sont également en bonne voie. Au Maroc, deux centres de distribution de lait ont commencé à fonctionner et trois centres vont ouvrir leurs portes le 1er novembre; 15 entreront en fonctions à la fin novembre, soit 8 dans la province de Tafilalet et 7 dans la province d'Oujda. Un arrangement a été conclu avec l'Entraide Nationale, en vertu duquel cette organisation pourra utiliser ces stations pour distribuer du lait aux enfants marocains indigents. En Tunisie, les préparatifs

se poursuivent en vue d'installer 10 centres de distribution de lait et 5 centres polyvalents, dont l'entrée en action est prévue dans le cours du mois de novembre.

En Tunisie et au Maroc, des ouvroirs ont été créés. Dix machines à coudre, remises par la Croix-Rouge autrichienne, ont été expédiées au Maroc et 15 machines, reçues d'un donateur particulier, ont été destinées à la Tunisie. Le Comité américain du "Friends Service" a annoncé l'envoi d'autres machines à coudre et mettra également à disposition des métiers à tisser.

Couvertures et vêtements

Un effort spécial a été tenté pour procurer des couvertures et des vêtements supplémentaires afin de protéger les réfugiés des intempéries pendant les mois à venir. Nous aurions voulu pouvoir fournir une couverture à chaque réfugié. Ce but n'a pas encore été atteint; toutefois les dons suivants nous sont déjà parvenus : 10.500 couvertures de la Croix-Rouge suédoise; 15.000 du Comité suisse de l'Année mondiale du Réfugié; 3.000 de la Croix-Rouge autrichienne; 2.600 de la Croix-Rouge suisse; le nombre total de couvertures actuellement disponibles pour la distribution est d'environ 160.000. Deux envois importants de vêtements ont également été préparés, l'un par la Croix-Rouge suisse, qui comprend 2.255 balles de vêtements et 31.000 chandails, et le second par les Services volontaires féminins d'Angleterre, qui se compose de 10 tonnes de vêtements pour le Maroc et de 10 tonnes pour la Tunisie.

Changements survenus dans le personnel

M. Fred Schmid, du Secrétariat de la Ligue, a été désigné pour faire partie de la Délégation de Tunisie, qui se composera ainsi de quatre membres. M. André Brulhart a quitté ses fonctions pendant le mois passé en revue et a été remplacé par M. Rudolf Etter. On envisage également de renforcer la Délégation au Maroc, par l'adjonction de M. Paul Moeri et de M. Ernst Gurtner.

Conclusions

Il est encourageant de pouvoir signaler que les rations de base distribuées aux réfugiés correspondront mieux aux nécessités de l'hiver. Cependant elles constituent un minimum et ne permettront pas d'atteindre les normes établies de 1.600 calories par jour et par personne. Il ne nous a pas été possible non plus de réunir les quantités de couvertures et de vêtements nécessaires aux réfugiés, qui vivent dans des abris précaires. Votre aide soutenue continuera d'être indispensable, plus que jamais, si nous voulons poursuivre et renforcer efficacement pendant les mois d'hiver l'aide que nous nous sommes engagés à fournir à ces 250.000 malheureux.

Henry W. Dunning

Henry W. Dunning
Secrétaire général

P.8539/mh

Information

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENEVA

1959

PROGRESS REPORT FOR THE MONTH OF SEPTEMBER ON THE ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO

In September the basic programme of relief went forward with modest increases approved in the rations for the coming winter months. Progress was also made in the organisation of the special projects for supplementary feeding to children, pregnant women and nursing mothers. A visit was made to Tunisia by the General Director, Mr. R.T. Schaeffer, for discussions with governmental authorities and the League's delegates of administrative and financial procedures for the operation of the special projects.

Appointment of UNHCR Representatives

Following accreditation by the Governments concerned, Mr. Declan Walton of Ireland and Dr. Arne Bjornberg of Sweden were assigned to Morocco and Tunisia as resident representatives of the High Commissioner for Refugees. Mr. Walton established his office in Rabat and Dr. Bjornberg in Tunis.

Number of Refugees

Only small changes have occurred during the month in the number of refugees registered for aid in the two countries. For more effective administration the Gouvernorate of Tozeur has been combined with that of Gasfa, giving a single total of 11,623 refugees who now receive their relief supplies through the Gouvernorate of Gafsa. All other Gouvernorates remain substantially unchanged from the previous month. For Tunisia therefore a total of 145,827 refugees received rations in September. In Morocco the Oujda region showed 92,562 refugees and the Tafilalet region 10,419, making a total of 102,981 requiring rations.

Contributions Received

During September the first deliveries of peanut oil, previously reported as a contribution to the League by the United Kingdom Government, reached Morocco. From the Government of the United States assurance was received that an additional shipment of 5,000 tons of wheat would be made to this same country. The Sheik of the State of Kuwait provided a cash contribution of £5,000 for the refugees in both countries. The American Friends Service Committee continued their generous aid by sending a large shipment of clothing, cloth, blankets and shoes to Tunisia. Red Cross Societies of 8 countries made valuable contributions which, with various other donations to the League and to the Office of the High Commissioner, amounted to Sw.Fr. 405,799.37, detailed as follows : -

ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO

Contributions Received in the Month of September

Donor Society or Organisation	Cash	Kind	Total
British Red Cross	6,060		6,060
German Red Cross in the Federal Republic of Germany		21,500	21,500
Netherlands Red Cross		1,000	1,000
Norwegian Red Cross		2,000	2,000
Polish Red Cross		86,000	86,000
Swiss Red Cross	623.60		623.60
United Kingdom Government		157,560	157,560
Northern Dairies, York, England		5,000	5,000
Sheikdom of Kuwait	59,727		59,727
E.C. Leeuwen, Amsterdam		8,000	8,000
International Civil Service		5,700	5,700
American Friends Service Committee		43,723	43,723
Private Donors	910.75		910,75
	67,321.35	330,483	397,804.35

Junior Red Cross Milk Programme

New Zealand Red Cross	2,395.70
Norwegian Red Cross	3,019.32
Republic of Korea Red Cross	2,580.-
	7,995.02

Grand Totals	75,316.37	330,483	405,799.37

Special Projects

Construction went forward on the 5 multipurpose centres in Tunisia in which children, pregnant women and nursing mothers will be given supplementary meals and medical consultation. At the end of the month one of the five had been completed and was awaiting installation of the equipment. The others are expected to be completed next month. During the month 10 locations were selected for the establishment of milk centres for the distribution of powdered milk in liquid form to children and nursing mothers; the necessary equipment for reconstituting the powdered milk was purchased and delivered to the locations. In Morocco 2 such stations were established and placed in operation.

In Tunisia and Morocco plans were also made for the establishment of sewing rooms as work projects in which refugee women might occupy themselves. Used garments will be repaired and needed alterations made; also gifts of cloth will be converted into finished garments. Good, used sewing machines of the treadle-operated type are sorely needed for these projects and are not available in either country.

Establishment of Pharmacy

A central pharmacy was established in Oujda in two rooms at the headquarters of the Moroccan Red Crescent. All previous shipments of drugs and medical supplies were listed according to their chemical properties and these lists distributed to the physicians in Oujda Province treating refugees. A professional pharmacist has been employed who distributes medicaments only on prescriptions from the physicians.

Special Problems

Late release of the wheat and rice and difficulties in securing fast transport for these basic foods to the distribution points in Oujda Province required reducing the wheat ration to 6 kg. per person and to limit the rice to families with children at the rate of 500 gr. per child. To offset these short rations, the next distribution was advanced to October 1st, instead of October 10th, with regular amounts of wheat and rice to all refugees.

Concern was expressed by the League's delegations in both countries regarding inadequate supplies of blankets and clothing for the coming winter. Including the recent gift from UNICEF, the total blankets now on hand and en route will only provide 1 blanket for every 2 refugees. Clothing for the winter is similarly in short supply.

Staff Changes

Mr. Albert Eduard Reinhard, provided by the Swiss Red Cross with funds from the American Red Cross, took over his duties as administrative and finance officer with the League's delegation in Morocco on September 7th. Mr. Roland Margittai completed his assignment and returned to the Red Cross of the German Federal Republic.

Conclusion

The resolution unanimously passed in the recent meeting of the League's Board of Governors at Athens calls for continued and increased aid to these refugees from Algeria. In the sense of this resolution I ask all Societies to help the League meet the urgent needs of these 250,000 homeless women, children and aged men during the trying months of the coming winter.

Henry W. Dunning
Secretary General

10th October, 1959.

P.8497/mlc

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ACTION DE SECOURS EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS AU MAROC ET EN TUNISIE

SEPTEMBRE 1959

Au mois de septembre, le programme de base des opérations de secours s'est poursuivi normalement. Il a été prévu d'augmenter quelque peu les rations alimentaires pour les mois d'hiver. Certains progrès ont également été réalisés dans l'organisation des projets spéciaux destinés à procurer des vivres supplémentaires aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. M. R.T. Schaeffer, Directeur Général des opérations, s'est rendu en Tunisie pour conférer avec les autorités gouvernementales et s'entretenir avec les délégués de la Ligue de questions administratives et financières relatives aux projets spéciaux.

Nomination de représentants du Haut Commissaire pour les Réfugiés

M. Declan Walton (Irlande) et le Dr. Arne Bjornberg (Suède) ont été affectés au Maroc et en Tunisie en qualité de délégués du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. Dûment accrédités par les Gouvernements intéressés, M. Walton a établi son bureau à Rabat et le Dr. Bjornberg à Tunis.

Nombre de réfugiés

Dans les deux pays, le nombre des réfugiés inscrits sur les listes de secours n'a guère varié. Pour raisons administratives, le Gouvernorat de Tozeur a fusionné avec celui de Gafsa; un seul groupe, comprenant 11.623 réfugiés, est désormais inscrit sur les listes du Gouvernorat de Gafsa. Pour les autres Gouvernorats les chiffres demeurent pratiquement les mêmes par rapport aux mois précédents. En Tunisie, le total des réfugiés ayant reçu des rations s'élève à 145.827. Au Maroc, il est de 102.981, soit 92.562 pour la région d'Oujda et 10.419 pour la région de Tafilalet.

Contributions reçues

Les premiers envois d'huile d'arachide du Gouvernement du Royaume-Uni, annoncés dans un rapport précédent, sont parvenus au Maroc. Le Gouvernement des Etats-Unis a promis 5.000 tonnes de blé, en faveur également des réfugiés du Maroc. L'Emir de Koweit a remis une contribution en espèces de £ 5.000 pour les réfugiés dans les deux pays. Le Comité américain du "Friends Service" a poursuivi son aide généreuse et a fait d'importants envois de vêtements, de tissus, de couvertures et de chaussures pour la Tunisie. Les Sociétés de Croix-Rouge de 8 pays ont remis de très appréciables contributions, qui, ajoutées à d'autres dons reçus par la Ligue et par l'Office du Haut-Commissaire, représentent un total de Frs.s. 405.799,37. La liste des dons reçus en septembre pour les opérations de secours en Tunisie et au Maroc s'établit comme suit :

Donateurs	Dons en espèces	Dons en nature	Total
Croix-Rouge allemande dans la République fédérale allemande		21.500	21.500
Croix-Rouge britannique	6.060		6.060
Croix-Rouge néerlandaise		1.000	1.000
Croix-Rouge norvégienne		2.000	2.000
Croix-Rouge polonaise		86.000	86.000
Croix-Rouge suisse	623,60		623,60
Gouvernement du Royaume-Uni		157.560	157.560
Laiteries du Nord, York (Angleterre)		5.000	5.000
Principauté de Koweit	59.727		59.727
E.C. Leeuwen, Amsterdam		8.000	8.000
Service civil international		5.700	5.700
Comité américain du "Friends Service"		43.723	43.723
Particuliers	910,75		910,75
	67.321,35	330.483	397.804,35
Programme de lait de la Croix-Rouge de la Jeunesse			
Croix-Rouge néo-zélandaise	2.395,70		2.395,70
Croix-Rouge norvégienne	3.019,32		3.019,32
Croix-Rouge de la République de Corée	2.580.-		2.580.-
	7.995,02		7.995,02
Total général	75.316,37	330.483.-	405.799,37

Projets spéciaux

En Tunisie, la construction des cinq centres polyvalents se poursuit normalement; l'un de ces centres est terminé et pourra fonctionner dès que l'équipement aura été mis en place. Les autres seront probablement prêts à la fin d'octobre. Rappelons qu'ils sont destinés à servir de dispensaires et de centres de distribution aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. En septembre, 10 emplacements ont été choisis pour l'établissement de stations de lait reconstitué, qui sera distribué, sous forme liquide, aux enfants et aux mères allaitantes; la délégation a acheté sur place le matériel nécessaire pour préparer et distribuer le lait. Au Maroc, deux stations fonctionnent déjà.

En Tunisie et au Maroc, on prépare des ouvroirs, dans le cadre du programme destiné à fournir une occupation aux femmes réfugiées. Elles pourront ainsi remettre en état les vêtements usagés et confectionner des effets neufs avec les pièces de tissu qu'elles recevront. Des machines à coudre en bon état, à pédales ou à manivelles, introuvables sur place, sont demandées d'urgence pour la mise en oeuvre de ce programme.

Création d'une pharmacie

Une pharmacie centrale a été installée à Oujda, où le Croissant-Rouge marocain a mis à disposition deux pièces de ses locaux. Une liste a été dressée de tous les médicaments et produits pharmaceutiques reçus jusqu'ici, d'après leur teneur chimique; cette liste est remise à tous les médecins de la Province d'Oujda chargés de donner des soins aux réfugiés. Un pharmacien diplômé a été engagé; il procède à la distribution des médicaments, mais sur prescription médicale seulement.

Problèmes particuliers

En raison des retards constatés dans l'arrivée des contingents de blé et de riz, et par suite des difficultés d'obtenir des moyens de transport rapides pour ravitailler en aliments de base les centres de distribution de la Province d'Oujda, il a fallu ramener les rations de blé à 6 kg. par personne et limiter les rations de riz destinées aux familles avec enfants, à 500 gr. par enfant. Pour remédier à cet état de choses, la prochaine distribution, prévue pour le 10 octobre, a été avancée au 1er octobre et comportera des rations normales de blé et de riz pour tous les réfugiés.

Les délégations de la Ligue au Maroc et en Tunisie se sont montrées préoccupées de l'insuffisance des stocks de couvertures et de vêtements, qui seront loin de suffire aux besoins, cet hiver. En tenant compte des couvertures disponibles ou en route - y compris celles provenant d'un don récent de l'Unicef - les réfugiés ne pourront recevoir qu'une couverture pour deux personnes. Les quantités de vêtements disponibles pour cet hiver sont également insuffisantes.

Changements survenus dans le personnel

M. Albert Eduard Reinhard, mis à la disposition de la Ligue par la Croix-Rouge suisse aux frais de la Croix-Rouge américaine, est entré en fonctions depuis le 7 septembre et s'occupe de l'administration et des finances de la délégation de la Ligue au Maroc. M. Roland Margittai, ayant terminé son mandat, a regagné le poste qu'il occupait auprès de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale allemande.

Conclusions

Une résolution, adoptée à l'unanimité par le Conseil des Gouverneurs à Athènes, demande que l'aide en faveur des réfugiés algériens soit poursuivie et renforcée. Me fondant sur cette résolution, je prie instamment toutes les Sociétés nationales d'aider la Ligue à parer aux besoins urgents de ces 250.000 sans-abri, femmes, enfants et vieillards, pendant ces mois d'hiver qui s'annoncent comme très éprouvants.

Henry W. Dunning

10 octobre 1959

Henry W. Dunning
Secrétaire Général

P.8497/mh.

PROGRESS REPORT FOR THE MONTH OF AUGUST ON THE ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO

In August a number of valuable contributions gave impetus to the relief action. At the same time plans went forward to establish centers for supplementary feeding in Tunisia and a survey of health conditions among the refugees in Morocco was completed. A visit was also made to Morocco by the general director, Mr. R. T. Schaeffer, to discuss a number of operational problems with the League delegates and members of the Moroccan Red Crescent Society and to confer with the governmental authorities on effecting release of some relief commodities held in port under recent import license regulations.

Number of Refugees

The number of refugees in Tunisia has markedly increased, mainly as a result of the new census completed in the Gouvernorate of Souk-el-Arba. The total refugee load, according to official government figures, is 148,127 distributed as follows: Gouvernorate of le Kef 49,142; Gouvernorate of Souk-el-Arba 65,000; Gouvernorate of Kasserine 20,062; Gouvernorate of Gafsa 11,623; Gouvernorate of Tozeur 2,300.

While most of the Gouvernates show some increase over previous figures, the largest part of the net increase of approximately 20,000 occurred in the Guardimaou area of Souk-el-Arba. It is conceded that the increase is not made up of newly-arrived refugees, but most probably represents refugees who have exhausted their resources and were not previously registered.

The number of refugees in Oujda Province of Morocco receiving relief during August was 88,667. Registration in some areas of Tafilalet Province is continuing and final figures are expected to show minor changes from the total of 9,500 now on record.

Contributions Received

Both the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees and the League received important gifts in cash and in kind from various donors. ~~The largest~~ of particular value for the feeding programme ~~of these~~ was one made by the Government of the German Federal Republic in contributing 200,000 DM for the purchase of sugar. Before the end of the month the UNHCR also had received assurance from UNICEF that from its funds an allocation would be made sufficient to purchase 90,000 blankets (50,000 for Tunisia and 40,000 for Morocco) for distribution to the refugees.

A complete list of all contributions together with their value, expressed in Swiss francs, is ~~attached to this report~~ set out below:-

Special Projects

Arrangements were completed for the establishment of 5 milk stations in Tunisia and 2 in Morocco to reconstitute powdered milk and distribute ~~milk~~ it in liquid form to children as well as to pregnant women and nursing mothers. Working with the governmental authorities in Tunisia, the League's Chief Delegate also reported plans complete to begin construction in the Gouvernorate of Kef of 5 multi-purpose enters which will be equipped for supplementary feeding, medical consultation and with dispensary facilities. The first of these centers is expected to be in operation by the middle of

September and the others in October. All are designed to permit the refugees to consume the special foods, including milk, and, if possible, also hot meals, in the center under supervision.

Medical Survey in Morocco

During August, Dr. Jules Gilbert, seconded to the League by the Canadian Red Cross, conducted a survey of health conditions among the refugees in Morocco. His mission included contacts with governmental health authorities, Red Crescent officials and private physicians, and on-the-spot observations of refugees in the Tafilalet and Oujda provinces.

In general Dr. Gilbert found no serious health emergency existing among the refugees and their needs for medical care about equal to those of the Moroccan people among whom they are living. His report and recommendations for supplementary medical services and improvements in the nutrition of the refugees are now receiving study in the League and from the UNHCR.

Special Problem

Relief distributions in Morocco were incomplete during August and below the rations distributed in previous months. Due to a recent Government decree requiring import licenses ~~on~~ for all foreign products entering the country, a number of the basic feod commodities and other relief supplies were imobilised in the port. Steps were immediately taken to negotiate the release of these supplies by completion of the required formalities and all shipments except the wheat and rice tonnage were cleared. Unfortunately however the milk was cleared too late to permit its inclusion in the August distribution. Wheat from the Russian shipment already in

storage outside the port was available in sufficient amount, but no rice was distributed. At the end of the month negotiations were continuing to secure the release of the wheat and rice still held by the port authorities.

Conclusion

As winter approaches, the League and the UNHCR are making every effort to continue and expand the programme of basic maintenance. In addition, for those groups of refugees showing the debilitating effects of exposure and privation special projects must be organised to build up their general health and resistance. Both aspects of the programme need your continued support. For the children and their mothers I particularly appeal to you for contributions of milk, clothing, bolts of cloth and blankets.

Henry W. Dunning
Secretary General

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENEVA

1955

PROGRESS REPORT FOR THE MONTH OF JULY ON THE ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO

It is a matter of real concern to report that during July very few contributions in funds and supplies were received for the relief action in Tunisia and Morocco. This is the first month since the action began in February that the total aid offered to the Office of the High Commissioner and the League fell below Sw.Frs. 20,000.- for this relief programme for Algerian refugees.

Contributions received

The relatively few donations during the month represent contributions for the purchase of milk and came from the following donors in the amounts listed, expressed in Swiss Francs:

New Zealand Red Cross Society	899.- (JRC section)
Swiss Red Cross	15,000.-
Thai Red Cross	810.- (JRC section)
Union internationale de Protection de l'Enfance	2,440.-

Distributions made

The distributions of the basic foods and soap were maintained at approximately the same level as during the preceding month. These distributions were possible only because of stocks built up from donations received in previous months, supplemented by purchases which the League made to offset shortages in contributions. In addition to the regular monthly tonnage of oil, these purchases included also sugar, milk and soap. The food supplies provided a daily ration of approximately 1,400 calories per person.

Number of refugees

Approximately 500 new refugees are reported to have entered Tunisia during late June and early July. In one Gouvernorate of Tunisia, Souk-el-Arba, a new census of refugees was undertaken, combined with the issuance of new registration cards. The preliminary results of the census point up a substantial increase in the number of refugees in this province, but it has not yet been determined whether this increase might be due to a shifting of refugees from other provinces to the region of Souk-el-Arba. No appreciable change has been reported in the number of refugees in Morocco and the relief plan, for the present, is based on a total in the two countries of 227,800 (Tunisia: 126,000 - Morocco: 101,800).

The visit of the High Commissioner

The United Nations High Commissioner for Refugees, Dr. Auguste Lindt, inspected areas of refugee concentrations in both countries during late June and early July. On his visit he conferred with governmental authorities, League staff and officials of the Red Crescent Societies of Tunisia and Morocco on the relief action now under way and, particularly, on the additional measures which are needed before winter arrives to prevent serious deterioration in the health condition of the refugees.

Pockets of refugees were found in certain areas of Tunisia far removed from towns, where evidences of malnutrition appeared among the children, pregnant women and nursing mothers. Generally the effects of a diet too low in vitamins and proteins was apparent among the women and children. It must be remembered that some of these refugees have been living for over two years in these countries of asylum with no regular or balanced diet.

Special projects

To counteract these growing signs of debility among the women and children and place them in a stronger condition to face the rigours of winter, the High Commissioner for Refugees and the League will immediately undertake a supplementary feeding programme through the establishment of liquid milk stations and centres for the provision of special foods rich in vitamins and proteins. Special distribution centres for carrying out these supplementary feeding projects, including the serving of a hot meal several times a week, are now being planned to enable the needy women and children to be fed in these centers. At the earliest possible date they will be placed in operation.

Plans also call for the establishment of dispensary facilities in the centres so that closer check can be maintained on the health of these refugees and minor illnesses can receive attention. In addition, Dr. Lindt's visit showed the need for giving an outlet to the productive capacity of these refugees, wherever possible. Several occupational projects are therefore being planned, such as sewing rooms, mat weaving, etc., where the products can be used directly in the relief action for the refugees.

Urgent needs

In my previous progress report I have mentioned the pressing need to accumulate by September a stock-pile of clothing, cloth and blankets to protect the refugees against the cold of the coming winter. This need is especially urgent. The Red Crescent Societies of both Tunisia and Morocco have repeatedly asked the League's help in providing these items. I appeal again to all national Societies for used and new clothing for men, boys and small children; for bolts of medium-weight cloth for women's garments, for blankets in an amount that at least one blanket per refugee can be distributed in October. Clothing and garments of all kinds can be used, especially warm outergarments.

Staff changes

In July, André Brulhart, obtained through the Swiss Red Cross, was added to the staff in Tunisia, replacing Ingvald Söderlund who returned to his regular position in Stockholm. The Netherlands Red Cross contributed the services of Jan Geysman, who was assigned to Oujda Province in Morocco.

Conclusion

Because of your interest and generous support during the past several months, it has been possible to provide a minimum programme of basic maintenance for over 200,000 Algerian refugees. This programme must be continued and, in addition, your help will be needed for the special feeding projects soon to begin for mothers and children who require supplementary foods. In a third way your help is needed in providing warm clothing and blankets for the coming winter months. These refugees cannot help themselves; they look to you with hope and confidence. On their behalf I appeal for your continued and generous support.

Henry W. Dunning
Secretary General

5th August, 1959

P.8374/mh.

Mme Ardinard

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ACTION DE SECOURS

EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS AU MAROC ET EN TUNISIE

JUILLET 1959

Au cours de ce mois, seuls quelques contributions et dons en nature ont été remis dans le cadre de l'action de secours en Tunisie et au Maroc, ce qui ne laisse pas de nous préoccuper vivement. Pour la première fois, en effet, depuis le début de l'action, en février, le total de l'aide offerte par l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies et par la Ligue n'a pas atteint Frs.s. 20.000.-.

Contributions reçues

Les dons, relativement peu nombreux, enregistrés au cours de ce mois, et destinés à l'achat de lait, provenaient des sources suivantes (valeur exprimée en francs suisses) :

Croix-Rouge néo-zélandaise	899.-	(Section CRJ)
Croix-Rouge suisse	15.000.-	
Croix-Rouge thaïlandaise	810.-	(Section CRJ)
Union internationale de Protection de l'Enfance	2.440.-	

Distributions

Les distributions des aliments de base et de savon ont porté sur des quantités à peu près analogues à celles du mois précédent et se sont poursuivies approximativement au même rythme grâce aux réserves constituées au moyen des dons reçus antérieurement et complétées par des achats effectués par la Ligue. En dehors de l'approvisionnement régulier effectué chaque mois en huile, ces achats ont porté aussi sur le sucre, le lait et le savon. Les vivres fournis aux réfugiés ont assuré une ration quotidienne d'environ 1.400 calories par personne.

Nombre de réfugiés

Vers la fin de juin et au début de juillet, on a enregistré quelque 500 entrées de nouveaux réfugiés en Tunisie. Dans l'une des provinces de Tunisie, à Souk-el-Arba, un nouveau recensement a été entrepris au moment de la remise de nouvelles cartes d'enregistrement. Les premiers résultats montrent une augmentation importante du nombre de réfugiés dans cette région, mais il n'est pas impossible qu'elle soit due au transfert de réfugiés provenant d'autres régions de Tunisie. Ce fait n'est pas encore établi. Au Maroc, le nombre de réfugiés semble être resté assez stable. Les opérations de secours entreprises dans les deux pays ont été calculées en partant d'un total de 227.800 réfugiés (Tunisie, 126.000; Maroc, 101.800).

Visite du Haut Commissaire

M. Auguste Lindt, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, a inspecté à la fin de juin et au début de juillet les régions où sont concentrés des réfugiés en Tunisie et au Maroc. Au cours de sa visite, il a eu des entretiens avec les autorités, les membres des délégations de la Ligue et les dirigeants des Sociétés nationales du Croissant-Rouge, au sujet de l'oeuvre de secours, et en particulier au sujet des dispositions à prendre en prévision de l'hiver, en vue d'éviter que la santé des réfugiés ne soit compromise.

Des noyaux de réfugiés furent découverts en Tunisie dans certaines régions éloignées des villes; on a décelé parmi eux des signes évidents de sous-alimentation, notamment parmi les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes. D'une manière générale on a pu constater les effets d'un régime trop pauvre en vitamines et en protéines, notamment chez les femmes et les enfants. Il ne faut pas perdre de vue qu'un grand nombre de réfugiés vivent depuis plus de deux ans dans les pays d'asile, et ne bénéficient pas d'un régime alimentaire régulier et équilibré.

Projets spéciaux

Pour pallier à cette carence toujours plus évidente chez les femmes et les enfants et pour permettre aux réfugiés de mieux supporter les rigueurs de l'hiver, le Haut Commissaire pour les Réfugiés et la Ligue vont mettre en oeuvre dès maintenant un programme supplémentaire d'alimentation en établissant des centres de distribution de lait et de vivres particulièrement riches en vitamines et en protéines. Les femmes et les enfants nécessiteux seront nourris par ces centres, qui leur serviront également, plusieurs fois par semaine, des repas chauds. Ils vont entrer en fonction dans un avenir très proche.

On a prévu également l'établissement de dispensaires, combinés avec les centres de distribution, en vue de surveiller plus étroitement la santé des réfugiés et soigner ceux qui souffrent de maladies bénignes. La visite de M. Lindt a également révélé la nécessité d'offrir, dans toute la mesure du possible, un débouché aux capacités productives des réfugiés. Plusieurs projets sont envisagés, notamment la création d'ouvroirs, de tissage, etc.; les articles ainsi fabriqués pourront être utilisés directement au profit des réfugiés.

Besoins urgents

Dans mon rapport précédent, j'ai mentionné la nécessité pressante de mettre en réserve, pour le mois de septembre, des draps, du tissu et des couvertures afin de protéger les réfugiés contre les intempéries de l'hiver. Il est particulièrement urgent de constituer cette réserve. Les Sociétés du Croissant-Rouge de Tunisie et du Maroc ont sollicité à plusieurs reprises l'aide de la Ligue en ce domaine. Je fais appel à nouveau à toutes les Sociétés nationales, les priant d'envoyer des vêtements, neufs et usagés, pour hommes, garçons et enfants en bas âge; des balles de tissu d'épaisseur moyenne pour la confection de vêtements de femmes; des couvertures en quantité suffisante pour

permettre la distribution, en octobre, d'une couverture au moins par réfugié; les vêtements de toutes sortes seront accueillis avec reconnaissance, en particulier les vêtements chauds.

Changements survenus dans le personnel

Depuis le mois de juillet, M. André Brulhart, obligeamment mis à la disposition de la Ligue par la Croix-Rouge suisse, fait partie du personnel de la délégation de la Ligue en Tunisie, en remplacement de M. Ingvald Söderlund, qui a rejoint son poste à Stockholm. La Croix-Rouge néerlandaise a offert les services de M. Jan Geysman, qui a été affecté à la Province d'Oujda, au Maroc.

Conclusions

Grâce à la générosité et à l'intérêt manifestés au cours des derniers mois, il a été possible d'assurer un programme minimum permettant de subvenir aux besoins vitaux de plus de 200.000 réfugiés algériens. Ce programme doit être poursuivi, et votre assistance est également requise pour l'application des programmes alimentaires de supplément prévus pour les mères et les enfants déficients. Votre aide est en outre sollicitée sous une troisième forme : la fourniture de vêtements chauds et de couvertures pour parer aux rigueurs de l'hiver. Ces réfugiés ne peuvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins; ils dépendent entièrement d'autrui et attendent votre aide avec espoir et confiance. En leur nom, je vous demande de continuer généreusement à leur apporter aide et assistance.

Henry W. Dunning
Secrétaire général

5 août 1959

P.8374/mh.

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE - GENEVA

1959

PROGRESS REPORT FOR JUNE

CUMULATIVE FINANCIAL AND STATISTICAL STATEMENT ON THE

ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO

The relief continued at an even pace during June in both Tunisia and Morocco. Although relatively few new gifts were received, the large shipments of the preceding month, together with purchases made from funds on hand, maintained the level of distribution of food rations and even slightly increased the calory content. During the month, the daily rations in Tunisia reached 1,378.5 calories per person and those in Morocco 1,311 calories per person. This calory count included the nutritional values of milk for children, which the relief plan considered as supplemental to the basic daily ration. Larger quantities of sugar and oil are therefore needed to reach the minimum basic ration of 1,600 calories per day, exclusive of the milk rations for children which are also still in short supply.

Number of refugees

During June the number of refugees remained approximately stable in Morocco at 101,800, but the number of persons seeking asylum in Tunisia reached 125,406. Of this number, however, approximately 5,000 are living in the larger cities, especially Tunis, and are not included in the League's relief distributions.

Contributions received and promised

Gifts came from the Red Cross Societies of the Federal Republic of Germany, Sweden, New Zealand and of the Democratic Republic of Germany. Most of these gifts contained clothing and blankets, for which the League is appealing in order to build a stock-pile in Tunisia and Morocco for the coming winter. Much concern is felt by both the Moroccan and Tunisian Red Crescent Societies over the needs of the refugees for warm clothing (men's, boys' and infants' garments), bolts of cloth for women's dresses, blankets, socks and sandals, which should be on hand for distribution in September and October. All Societies are asked to consider these needs as particularly urgent and to make additional contributions of these items according to their means.

At the special meeting of the Hicomref Executive Committee held June 15th-19th, a number of Governments promised continued support to the High Commissioner for the programme of relief to the Algerian refugees. Specific contributions were made by the Delegate of the Netherlands Government (10,000 gulder), the Delegate of the United Kingdom (£ 13,000) and the Delegate of the United States ($ 150,000).

Soap

The gifts of laundry soap received in the past, notably from the Unilever Company of Liverpool and Rotterdam, have been entirely distributed in Tunisia and will be exhausted in Morocco after the July distribution. The monthly ration of 250 grammes per family is a minimum to maintain an elementary degree of sanitation. Additional gifts of this item are sorely needed immediately. For Tunisia 10 tons are required monthly and for Morocco 8 tons. If this item must be purchased from the limited cash gifts, the montly outlay will be Sw.Frs. 17,245.-.

Cumulative financial and statistical statement

In order to present a picture of the joint action undertaken by the League and the Office of the High Commissioner for Refugees beginning February 1st, I am pleased to attach hereto a cumulative financial statement for the period February 1st to June 30th. Also attached is a consolidated list showing the gifts in cash, in kind and personally which have been made in support of this relief action during the period February 1st to June 30th.

Conclusion

As a part of this midyear progress and cumulative report, I wish to express my deep appreciation to all Red Cross and Red Crescent Societies, to Governments and to the private Organisations, which have so generously responded to the several appeals of the League of Red Cross Societies and to those of the High Commissioner for Refugees. Without this timely and valuable aid, the action during the past five months would have been impossible and the lives of over 200,000 human beings would have been in grave danger. By your gifts you have helped preserve these lives.

The programme of minimum aid in basic foods, soap, clothing, cloth and blankets must go on as long as these refugees remain without other means of support. The cumulative total of gifts so far received is a great achievement in humanitarian action; I feel confident that it is also a portent of what will be done for these unfortunate men, women and children in the coming months.

Henry W. Dunning
Secretary General

Encl.

9th July, 1959

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES - GENEVA

CUMULATIVE STATEMENT

OF RECEIPTS, EXPENDITURE AND COMMITMENTS FOR

ALGERIAN REFUGEE OPERATION

February 1 to June 30, 1959

(Expressed in Swiss Francs)

	CASH		KIND		PERSONNEL		TOTAL	
	Tunisia	Morocco	Tunisia	Morocco	Tunisia	Morocco	Tunisia	Morocco
I. CONTRIBUTIONS								
A) Through U.N. High Commissioner	645,000.00		84,841.00				729,841.00	
B) Through Red Cross	410,405.19		12,777,455.00		72,530.00		13,260,390.19	
	1,055,405.19		12,862,296.00		72,530.00		13,990.231.19	
II. RELIEF COSTS								
Operational							*)	
Food	263,852.90	198,533.70	2,681,151.- *)	7,426,629.-			2,945,003.90	7,625,162.70
Clothing, textiles	-	16,864.20	1,332,255.-	542,950.-			1,332,255.00	559,814.20
Medical care, hygiene	=	9,510.70	618,041.-	120,172.-			618,041.00	129,682.70
Shelter	-	-	70,000.-	12,100.-			70,000.00	12,100.00
Warehousing	975.75	30,985.65	-	-			975.75	30,985.65
Transportation	5,767.10	39,441.15	-	-			5,767.10	39,441.15
Other	1,972.10	2,669.20	-	-			1,972.10	2,669.20
Administrative								
Salary & per diem costs	7,336.00	14,448.15	-	-	30,250.-	36,080.-	37,586.00	50,528.15
Travelling	6,848.95	14,769.80	-	-	2,000.-	4,200.-	8,848.95	18,969.80
P.T.T.	3,097.90	6,663.80	-	-			3,097.90	6,663.80
Other	696.45	714.70					696.45	714.70
Fixed Asset expenditure (paid with Red Cross funds)	-	26,999.50	6,000.-	53,000.-			6,000.00	79,999.50
	290,547.15	361,600.55	4,707,445.-	8,154,851.-	32,250.-	40,280.-	5,030,242.15	8,556,731.55
III. COMMITMENTS								
Cash advances issued to League delegations for local purchases	169,017.40	238,268.47					169,017.40	238,268.47
	460,564.55	599,869.02					5,199.259.55	8,795,000.02
Total Costs and commitments	1,060,433.57		12,862,296.-		72,530.-		13,994,259.57	

*) excludes U.S. wheat - part of League's feeding program - but distributed by Tunisian Government

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

CUMULATIVE SUMMARY OF CONTRIBUTIONS

FOR ALGERIAN REFUGEE OPERATION

from February 1 to June 30, 1959

(Expressed in Swiss francs)

Contributor	Cash	Kind	Personnel	TOTAL
A) THROUGH U.N. HIGH COMMISSIONER				
Hicomref	645,000.-			645,000.-
Unilever		78,361.-		78,361.-
Israeli Gov.		6,480.-		6,480.-
	645,000.-	84,841.-	-	729,841.-
B) THROUGH RED CROSS				
1) Ordinary Program				
Australia	2,884.20			2,884.20
Austria		19,000.-		19,000.-
Belgium		2,000.-		2,000.-
Bulgaria		630,100.-		630,100.-
Canada	88,500.-		10,320.-	98,820.-
China	25,510.17			25,510.17
Czechoslovakia		350,000.-		350,000.-
Finland		2,026.-		2,026.-
Ecuador	430.-			430.-
Egypt		2,000,000.-		2,000,000.-
Denmark		1,000.-		1,000.-
Germany (Dem.Rep.)		827,488.-		827,488.-
Germany (Fed.Rep.)		28,355.-	10,740.-	39,095.-
Great Britain	1,216.-	8,476.-		9,692.-
Hungary		352,900.-		352,900.-
India		9,200.-		9,200.-
Iraq	60,700.-			60,700.-
Iran		20,000.-		20,000.-
Japan		14,500.-		14,500.-
Korea (Dem.Rep.)		25,000.-		25,000.-
Korea (Rep.)	860.-			860.-
Laos	2,651.11			2,651.11
Lebanon		10,000.-		10,000.-
Luxemburg	1,000.-			1,000.-
Netherlands		5,827.-		5,827.-
New Zealand	6,050.-			6,050.-
Norway		80,802.-		80,802.-
Poland		20,000.-		20,000.-
Portugal		10,000.-		10,000.-
Rumania		215,486.-		215,486.-
South Africa	1,815.-			1,815.-
Sweden	56,156.41	119,766.-	10,030.-	185,952.41
Switzerland			12,620.-	12,620.-
Thailand	1,012.15			1,012.15
Turkey		16,000.-		16,000.-
United States	107,500.-	65,016.-	15,620.-	188,136.-
U.S.S.R.		750,000.-		750,000.-

Contributor	Cash	Kind	Personnel	TOTAL
B) THROUGH RED CROSS				
1) Ordinary Program				
Vietnam (Dem.Rep.)		25,000.-		25,000.-
Vietnam (Rep.)		25,000.-		25,000.-
Yugoslavia		19,852.-		19,852.-
League of Red Cross Societies		43,803.-	13,200.-	57,003.-
International Civil Service		18,917.-		18,917.-
Quakers Friends		295,840.-		295,840.-
Union Nationale pour la Protection de l'Enfance		480.-		480.-
I.C.A., Washington		6,557,500.-		6,557,500.-
Oxford Committee for Famine Relief		3,000.-		3,000.-
State Kuwait		100,000.-		100,000.-
Evangelical Churches, Germany	5,000.-			5,000.-
	361,285.04	12,672,334.-	72,530.-	13,106,149.04
2) J.R.C. Milk Program				
Australia	3,862.80			3,862.80
Austria		3,854.-		3,854.-
British	1,336.20			1,336.20
Canada	16,020.-			16,020.-
Denmark		25,000.-		25,000.-
Italy	2,400.-			2,400.-
Monaco		175.-		175.-
Netherlands		35,760.-		35,760.-
New Zealand	601.15			601.15
Norway		27,950.-		27,950.-
Luxemburg	2,400.-			2,400.-
Poland		2,000.-		2,000.-
Sweden	12,500.-			12,500.-
Switzerland	10,000.-	10,382.-		20,382.-
	49,120.15	105,121.-		154,241.15
Total through Red Cross	410,405.19	12,777,455.-	72,530.-	13,260,390.19
GRAND TOTAL	1,055,405.19	12,862,296.-	72,530.-	13,990,231.19

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE - GENEVA

1959

PROGRESS REPORT FOR MAY

ON THE

ALGERIAN REFUGEE RELIEF ACTION IN TUNISIA AND MOROCCO.

The stronger tone in the relief action, which I mentioned in my report last month, continued during May. Distributions became more regular as supplies arrived in greater quantities and the mechanics of distributing the relief supplies were improved through experience. However, in oil, milk and sugar the supplies available were below monthly requirements.

Contributions Received.- On May 18 the s.s. "Kamichine" arrived in the port of Casablanca carrying 1,000 tons of wheat, 50,000 tins of condensed milk and 50 tons of sugar - gift of the Alliance of Red Cross and Red Crescent Societies of the U.S.S.R. for the Algerian refugees. At the same time, steaming toward the port of Tunis was the s.s. "Benicarlo" with a cargo of 2.000 tons of wheat, 250 tons of sugar and 43 tons of blankets and clothing from the Red Crescent Society of the United Arab Republic and 77 tons of blankets and clothing from the State of Kuwiet. By arrangement with the donors, the League accepted this relief consignment in Alexandria and its delegate in Tunisia, M. Robert-Tissot, was sent as convoyer to accompany the shipment to Tunis where it arrived May 21.

Not as dramatic, but equally important donations came from the National Red Cross Societies of Canada, Switzerland, Sweden, the Netherlands, Norway, Monaco, New Zealand and Poland. Some of these contributions included substantial gifts from the Junior Red Cross sections for the purchase of milk. Other helpful gifts came from the International Confederation of Free Trade Unions, Evangelical Churches of East Germany, the Israeli Government and the Oxford Committee for Famine Relief.

Distribution Organization - The machinery of distribution in Tunisia and Morocco presents a picture of close cooperation among government authorities, members of the Red Crescent Societies and League staff. In Tunisia there are 37 distribution centers scattered throughout 5 Governates bordering on the Algerian frontier. In Morocco there are 20 such centers of distribution in the two Provinces of Oujda and Tafilalet. Once each month distributions take place at the following centers for the indicated number of presently needy refugees :

TUNISIA

Center	N°. of Refugees
Gouvernorat de KEF	
Le Kef)	2,920
Oued R'mel)	
Ksikis) (Sakiet sid	
Touiref) Youssef)	15,738
Tadjerouine	3,521
Djerissa	141
Kalaat Djerda	1,815
Slata	2,400
Garn el Halfaya	7,328
Rebiba	12,488
Ebba Ksour	458
Le Sers	195
Siliana	140
Maktar	326
Gouvernorat de SOUK EL ARBA	
Gardimaou and surroundings	31,767
Adissa)	3,017
Aïn Draham)	
Tabarka	1,103
Gouvernorat de KASSERINE	
Kasserine	1,000
Djilma	1,565
Sbeïtla	224
Thala	5,673
El Berk	1,448
Haïdra	5,719
Feriana	7,021
Gouvernorat de GAFSA	
Gafsa	1,236
Mdilla	71
El Guettar	666
Sidi Bouzid	1,667
Metlaoui	1,291
Redeyef	3,359
Moulares	2,216
Gouvernorat de TOZEUR	
Nefta)	
El Hamma)	2,300
Tozeur)	
Douz)	
	118,813

MOROCCO

Center	N°. of Refugees
Province of Oujda	
Oujda	26,000
Ahfir	22,100
Berkane	4,760
Saida	4,064
Boubker	4,767
Tiouli	5,206
Guendoufa	1,087
Berguent	5,729
Tendrara	3,920
Bouarfa	4,726
Figuig	3,148
Sidi Yahia	1,340
Beni Drar	4,080
El Aïoun and Taourirt	1,318
Province of TAFILALET	
Ksar es Souk	175
Boudnib	2,403
Bouan	118
Risani	1,027
Erfoud	750
M'fis	5,090
	101,808

Appeal for Clothing, Cloth and Blankets - Both the Tunisian and Moroccan Red Crescent Societies have asked the League's help in making an appeal now for clothing (men's, boys' and children's garments), cloth (for women's wrap-arounds) and blankets. Only in extreme cases are articles of clothing and blankets being distributed now. Limited stocks on hand and additional shipments appealed-for will be given to the refugees during the September and October distributions when cold weather will return. I urge all Societies, however, to start readying these shipments now so that they will be in the Red Crescent stores at Tunis and Casablanca by September 1.

Donations Received during May - It is with gratitude to the donors that I list the following donations - not previously reported - which are expressed in Swiss francs and materially aided the League's relief action for Algerian Refugees during May:

Donor Societies	Cash	Kind	Total
Canada	43,200.-	-	43,200.-
Monaco	-	175.-	175.-
Netherlands	-	41,000.-	41,000.-
New Zealand	582.-		582.-
Norway	-	55,900.-	55,900.-
Poland	-	2,000.-	2,000.-
Sweden	20,835.-		20,835.-
Switzerland	50,000.-		50,000.-
U.S.S.R.		750,000.-	750,000.-
Evangelical Churches of East Germany	5,000.-		5,000.-
International Confederation of Free Trade Unions	108,000.-		108,000.-
Israel Government	-	6,480.-	6,480.-
Oxford Committee for Famine Relief	3,000.-		3,000.-
State of Kuwait		100,000.-	100,000.-
	230,617.-	955,555.-	1,186,172.-

Donations to Junior Red Cross Milk Program - Included in the figures are gifts in support of the milk program for Algerian children from the Junior Red Cross sections of the following countries:

Monaco		350 tins and tubes
Netherlands		82,000 "
New Zealand	£49.8.11 (first transfer)=	1,165 "
Norway		40,800 "
Poland		4,000 "
		128,315 tins

The relief action is proceeding smoothly in both Tunisia and Morocco with strong participation from the Red Crescent Societies. Your contributions and those of Governments and voluntary organizations have this possible. It can continue however only with your sustained help. The months ahead require additional supplies of the basic foods - oil, sugar and milk. The winter months call for warm clothing and blankets. May I count on your continued, generous support.

Henry W. Dunning

Henry W. Dunning
Secretary General

4th June, 1959.

P.8304/lm

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ACTION DE SECOURS EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS AU MAROC ET EN TUNISIE

Mai 1959

L'élan plus marqué pris par cette action de secours, déjà évoqué dans mon rapport du mois dernier, s'est maintenu pendant le mois de mai. Les distributions sont devenues plus régulières, les secours arrivant plus nombreux et le système de distribution s'étant amélioré grâce à l'expérience acquise. Cependant, pour certaines denrées - l'huile, le lait et le sucre - le contingent mensuel n'a pas été atteint.

Contributions reçues

Le 18 mai, le vapeur "Kamichine" est arrivé dans le port de Casablanca, amenant 1.000 tonnes de blé, 50.000 boîtes de lait condensé et 50 tonnes de sucre, don de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS en faveur des réfugiés algériens. A la même époque, le 21 mai, le vapeur "Benicarlo" déchargeait à Tunis 2.000 tonnes de blé, 250 tonnes de sucre et 43 tonnes de couvertures et de vêtements, remis par la Société du Croissant-Rouge de la République arabe unie ainsi que 77 tonnes de couvertures et de vêtements de l'Etat de Koweit. D'entente avec les donateurs, la Ligue avait, au préalable, pris possession de ces secours à Alexandrie, où s'était rendu son délégué pour la Tunisie, M. Robert-Tissot, pour convoyer ces secours jusqu'à Tunis.

Des dons moins importants, mais également précieux, ont été remis par les Sociétés nationales du Canada, de Suisse, de Suède, des Pays-Bas, de Norvège, de Monaco, de Nouvelle-Zélande et de Pologne. Ils comprenaient de substentielles contributions en espèces remises par les Sections de la Croix-Rouge de la Jeunesse pour l'achat de lait. D'autres généreux donateurs se sont joints à l'action, notamment la Confédération internationale des Syndicats libres, les Eglises évangéliques d'Allemagne orientale, le Gouvernement d'Israël, et le "Oxford Committee for Famine Relief".

Organisation des distributions

Le système mis sur pied pour la distribution des secours en Tunisie et au Maroc se caractérise par une étroite coopération entre les autorités gouvernementales, les membres des Sociétés du Croissant-Rouge et le personnel de la Ligue. La Tunisie compte 37 centres de distributions répartis dans les 5 "Gouvernorats" situés aux abords de la frontière algérienne. Au Maroc, il y a 20 centres de distributions, dans les Provinces d'Oujda et du Tafilalet. Les distributions ont lieu une fois par mois dans les centres figurant sur la liste ci-dessous, qui indique le nombre des réfugiés ayant à cette date, besoin d'assistance :

TUNISIE

	Nombre de réfugiés
Gouvernorat du KEF	
Le Kef, Oued R'mel	2.920
Ksikis, Touiref (Sakiet-sidi Youssef)	15.738
Tadjerouine	3.521
Djerissa	141
Kalaat Djerda	1.815
Slata	2.400
Garn el Halfaya	7.328
Rebiba	12.488
Ebba Ksour	458
Le Sers	195
Siliana	140
Maktar	326
Gouvernorat de SOUK EL ARBA	
Gardimaou et environs	31.767
Adissa, Aïn Draham	3.017
Tabarka	1.103
Gouvernorat de KASSERINE	
Kasserine	1.000
Djilma	1.565
Sbeïtla	224
Thala	5.673
El Berk	1.448
Haïdra	5.719
Feriana	7.021
Gouvernorat de GAFSA	
Gafsa	1.236
Mdilla	71
El Guettar	666
Sidi Bouzid	1.667
Metlaoui	1.291
Redeyef	3.359
Gouvernorat de TOZEUR	
Nefta, El Hamma, Tozeur, Douz	2.300
	118.813

MAROC

	Nombre de réfugiés
Province d'OUJDA	
Oujda	26.000
Ahfir	22.100
Berkane	4.760
Saïda	4.064
Boubker	4.767
Tiouli	5.206
Guendoufa	1.087
Berguent	5.729
Tendrara	3.920
Bouarfa	4.726
Figuig	3.148
Sidi Yahia	1.340
Beni Drar	4.080
El Aïoun, Taourit	1.318
Province du TAFILALET	
Ksar es Souk	175
Boudnib	2.403
Bouan	118
Risani	1.027
Erfoud	750
M'fis	5.090
	101.808

Appel pour l'obtention de vêtements, de tissus et de couvertures

Les Sociétés du Croissant-Rouge de Tunisie et du Maroc se sont adressées l'une et l'autre à la Ligue pour la prier de lancer un appel pour l'obtention de vêtements (d'hommes, de garçons et d'enfants), de tissus (pour le vêtement spécial des femmes) et de couvertures. Actuellement, les vêtements et les couvertures ne sont distribuées qu'en cas d'extrême détresse. Les distributions commenceront sur une plus grande échelle à la veille de l'hiver, en septembre et en octobre, à l'aide des modestes stocks disponibles actuellement complétés par les dons sollicités par l'appel susmentionné. J'invite instamment toutes les Sociétés nationales à préparer dès maintenant de tels envois, afin que les entrepôts des Sociétés nationales à Tunis et à Casablanca puissent en disposer le 1er septembre.

Dons reçus au cours du mois de mai

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que je publie ci-dessous la liste des dons, qui ne figurent pas dans les rapports précédents. Cette aide représente une contribution très utile à l'exécution de l'action de secours de la Ligue en faveur des réfugiés algériens.

Dons reçus au cours du mois de mai

	Valeur (exprimée en francs suisses)		
Donateurs	En espèces	En nature	Total
Croix-Rouge canadienne	43.200	-	43.200
Croix-Rouge monégasque	-	175.-	175.-
Croix-Rouge néerlandaise	-	41.000.-	41.000.-
Croix-Rouge néo-zélandaise	582.-	-	582.-
Croix-Rouge norvégienne	-	55.900.-	55.900.-
Croix-Rouge polonaise	-	2.000.-	2.000.-
Croix-Rouge suédoise	20.835.-	-	20.835.-
Croix-Rouge suisse	50.000.-	-	50.000.-
Alliance des Croix-Rouges et Croissants-Rouges de l'URSS	-	750.000.-	750.000.-
Eglises évangéliques d'Allemagne orientale	5.000.-	-	5.000.-
Confédération internationale des Syndicats libres	108.000.-	-	108.000.-
Gouvernement d'Israël	-	6.480.-	6.480.-
"Oxford Committee for Famine Relief"	3.000.-	-	3.000.-
Etat de Koweit	-	100.000.-	100.000.-
	230.617.-	955.555	1.186.172.-

Dons de la Croix-Rouge de la Jeunesse - "Programme du lait"

Dans la liste ci-dessus figurent des dons remis dans le cadre du programme du lait en faveur des enfants réfugiés algériens par les Sections de la Croix-Rouge de la Jeunesse des pays suivants :

Monaco	350 boîtes et tubes
Pays-Bas	82.000 boîtes
Nouvelle Zélande (£49.8.11 (premier transfert)	1,165 boîtes
Norvège	40,800 boîtes
Pologne	4.000 boîtes
	128.315 boîtes et tubes

En Tunisie comme au Maroc, l'action de secours est en bonne voie et bénéficie de l'appui efficace des Sociétés du Croissant-Rouge. Elle a pu être réalisée grâce à vos contributions, à celles des Gouvernements et à celles des organisations bénévoles. Mais elle ne pourra se poursuivre qu'avec votre assistance ininterrompue. Au cours des mois à venir, de nouveaux contingents de denrées de base - huile, sucre et lait - seront requis. En hiver, il faudra pouvoir disposer de vêtements chauds et de couvertures. Je compte sur la coopération que vous n'avez cessé de nous prêter avec tant de générosité.

Henry W. Dunning

4 juin 1959.

Henry W. Dunning
Secrétaire Général

P.8304/mlc

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE - GENEVA

1959

PROGRESS REPORT FOR APRIL ON THE ALGERIAN REFUGEE RELIEF

OPERATION IN MOROCCO AND TUNISIA

I am glad to report to you that during April a number of encouraging developments took place which have materially strengthened the relief action of the League and the High Commissioner for Algerian refugees.

Contributions received - The relief action was particularly strengthened by a number of sizeable contributions in cash and in kind. The particular problem of feeding the refugees in Morocco, mentioned in my report last month, was overcome in great part by a shipment of 3,750 tons of wheat from the U.S. Government which arrived in Casablanca on April 10th. This Government also provided an additional cash contribution of $150,000. Advice was also received from the Alliance of Red Cross and Red Crescent Societies of the U.S.S.R. that a large shipment of wheat, milk and sugar, representing a gift from the people of Russia, was being sent to relieve the sufferings of the Algerian refugees in Morocco. Arrangements were completed for the despatch of the large gift from the Egyptian Red Crescent destined for the Algerian refugees in Tunisia. Other Red Cross and Red Crescent Societies, including their Junior sections, continued their interest in and their assistance to the action in both countries.

Cooperation from the Asylum Governments - The High Commissioner of Refugees received affirmative responses from the Governments of Tunisia and Morocco on his request for assistance to the League in carrying out the relief action. Both Governments have agreed to assume responsibility for costs connected with unloading and handling of supplies in the port, their transport from the port to the distribution centres, making available warehousing facilities and guard services. These contributions from the Governments are in addition to previous exemptions from taxes and customs on all incoming relief shipments.

Situation among the Refugees - The refugees remain scattered in the frontier provinces of both asylum countries. An increase of 2,500 refugees has been registered for Tunisia during the month, bringing the total to 122,500. The figure of 109,000 for Morocco remained relatively unchanged. Conferences with governmental authorities on relocating the refugees farther inland, under a plan of regroupment, have resulted in the decision to pend such action for the time being. Very limited progress has been made in providing shelter - even native hutments - since this is related to the question of relocating the refugees. They remain, therefore, for the most part in the open with little protection against the elements, but do not have the same trials as during the colder months which have now passed.

Junior Red Cross and Milk Programme - Encouraging responses have been received from Junior Red Cross sections of national Societies in response to the recent

appeal for milk for refugee children in the two countries. Nine national Sections have so far responded to the appeal and have provided funds or milk in kind totaling approximately 100,000 cans. Many sections have sent notice that they have circulated the appeal to their groups in the districts and villages where the Juniors are responding with enthusiasm. A separate sheet is attached to this report showing progress of the Junior members throughout the world in this project.

Staff Changes - Mr. Jacques Montant took over direction of the League's Delegation in Morocco, replacing Dr. Daubenton who has returned to his regular duties in the Secretariat. Towards the end of the month Mr. Van Georgantzoglou, provided by the Canadian Red Cross, was added to the staff in Morocco and reported to the Oujda headquarters.

Donations received during April - I am pleased to list the following donations, expressed in Swiss francs, received during April from national Societies and other organizations as contributions to the League's relief action for Algerian refugees:-

Donor Societies	Cash	Kind	Total
China	42,517.-	-	42,517.-
Denmark	-	26,000.-	26,000.-
Finland	-	2,026.-	2,026.-
German Dem. Rep.	-	450,443.-	450,443.-
German Fed. Rep.	-	10,355.-	10,355.-
Netherlands	-	100.-	100.-
Sweden	35,593.-	62,738.-	98,331.-
Switzerland	10,000.-	-	10,000.-
Unilever, Liverpool	-	40,406.-	40,406.-
Unilever, Rotterdam	-	37,955.-	37,955.-
United States Government	-	6,557,500.-	6,557,500.-
Total	88,110.-	7,187,523.-	7,275,633.-

The stronger tone in the programme is reassuring; yet the months ahead are uncertain. Funds and gifts in kind of sugar, oil and milk are required to meet the minimum daily food ration. Then, too, the Red Crescent Societies of Tunisia and Morocco are already urging the League to make plans for the winter months ahead. Blankets and warm clothing will be needed and should be assembled now for stockpiling in the League's warehouses in both countries. In this World Refugee Year I ask you to remember particularly these 230,000 homeless Algerians whose livelihood depends on the gifts of others.

Henry W Dunning

4th May, 1959

Encl.

Henry W. Dunning
Secretary General

REPLIES RECEIVED AS AT THE 30TH APRIL 1959 TO THE APPEAL LAUNCHED BY THE LEAGUE JUNIOR RED CROSS BUREAU ON BEHALF OF ALGERIAN CHILD REFUGEES IN TUNISIA AND MOROCCO

COUNTRY	CASH		EQUIVALENT NO. OF TINS*
	Local currency	Swiss Francs	
AUSTRALIA	£A 400.-.-	3,682.80	7.220
AUSTRIA	in kind		8,950
CANADA	$3,600.-	16,020.--	31,410
GREAT BRITAIN	£ 110.-.-	1,331.--	2,610
GREECE		2,400.--	4,700
ITALY		2,400.--	4,700
LUXEMBURG		2,400.--	4,700
SWEDEN	Crs.15,000.-	12,525.--	24,560
SWITZERLAND	in kind		7,200
TOTAL		40,758.80	96,040
Total number of tins necessary for 6 months			960,000
Total number of tins received to date			96,040
Balance to be received to attain total objective			863,960

Other replies received

Belgium	Organising a campaign
Ceylon	Cannot participate in providing milk but the Juniors have collected one case of tea, depriving themselves of one drink per day.
German Fed. Rep.	Organising a campaign with a target of DM 20,000.
Luxemburg	Hope to exceed their quota as a result of a campaign being organised
Netherlands	Have organised a campaign with a target of 40,000 tins, which is scheduled to be shipped 15 May.
New Zealand	Organising a campaign with a target of £625.
Norway	Orgainisng a campaign for funds.
Poland	Envisage participating in this action.
Switzerland	Have despatched, in addition, 10,000 packets of biscuits. The Swiss Junior Red Cross plan to sponsor 250 children for six months.

* Number calculated on the basis of a price of Sw. Frs.0.51 per tin.

P.8278/mh.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ACTION DE SECOURS EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS AU MAROC ET EN TUNISIE

AVRIL 1959

Je suis heureux de vous faire connaître qu'un certain nombre d'événements encourageants se sont produits au cours du mois d'avril et qu'il en est résulté un net renforcement de l'action de secours de la Ligue et du Haut Commissaire en faveur des réfugiés algériens sur le plan matériel.

Contributions reçues - L'opération de secours s'est trouvée particulièrement renforcée par un certain nombre de contributions importantes (en nature et en espèces). Le problème particulier que posait l'alimentation des réfugiés au Maroc, signalé dans mon rapport du mois dernier, a été résolu en grande partie grâce à un envoi de 3.750 tonnes de blé par le Gouvernement des Etats-Unis, envoi qui est arrivé à Casablanca le 10 avril. Ce même Gouvernement a également fourni une contribution supplémentaire en espèces de 150.000 dollars. En outre, l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS a annoncé l'expédition d'un important envoi de blé, de lait et de sucre, don des peuples de l'Union soviétique, en vue d'alléger les souffrances des réfugiés algériens au Maroc. Des dispositions ont été définitivement arrêtées pour l'envoi des dons importants du Croissant-Rouge égyptien aux réfugiés algériens en Tunisie. D'autres Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, y compris leurs sections de jeunesse, ont continué à manifester de l'intérêt et à apporter leur assistance à l'action qui se poursuit dans les deux pays.

Coopération des Gouvernements des pays d'asile - Le Haut Commissaire pour les réfugiés a reçu des Gouvernements de la Tunisie et du Maroc des réponses positives à la demande qu'il leur avait adressée d'aider la Ligue à poursuivre son action de secours. Les deux Gouvernements ont accepté de prendre à leur charge les frais correspondant au déchargement des secours et à leur manutention dans les ports d'arrivée et à leur transport (desdits ports) aux centres de distribution, ainsi qu'à la cession et à l'organisation des entrepôts et des services de surveillance. Ces contributions viennent s'ajouter aux exemptions d'impôts et de droits de douane déjà consenties par les deux gouvernements pour tous les secours arrivant dans les deux pays.

La situation des réfugiés - Les réfugiés continuent à être dispersés dans les régions frontières des deux pays d'asile. Au cours du mois d'avril, le nombre des réfugiés enregistrés en Tunisie s'est accru de 2.500; leur nombre total atteint maintenant 122.500. Le nombre des réfugiés enregistrés au Maroc - 109.000 - est pratiquement demeuré inchangé. Des conversations se sont poursuivies avec les deux Gouvernements en vue d'établir les réfugiés à une plus grande distance des frontières, dans le cadre d'un plan de regroupement; mais il a été décidé de réserver cette question pour le moment. Des progrès extrêmement faibles ont été enregistrés en ce qui concerne la construction de logements - même de simples huttes indigènes - du fait que cette question est liée à celle de regroupement des réfugiés. En conséquence, la plupart d'entre eux continuent à loger en plein air, à peine protégés des intempéries; toutefois, ils n'ont plus à supporter les épreuves qu'ils ont endurées au cours des mois plus rigoureux qui viennent de s'écouler.

La Croix-Rouge de la Jeunesse et le Programme du lait - Des réponses encourageantes sont parvenues des sections de la Croix-Rouge de la Jeunesse des Sociétés nationales, à la suite de l'appel qui leur a été récemment adressé en vue d'envoyer du lait aux enfants réfugiés dans les deux pays. A cette date, neuf sections nationales ont répondu à cet appel et ont envoyé des fonds ou du lait (environ 100.000 boîtes au total). De nombreuses sections ont écrit qu'elles avaient transmis cet appel à leurs groupes régionaux et locaux et que les Juniors y répondaient de façon enthousiaste. Une annexe, jointe à ce rapport, montre les progrès réalisés par les Juniors des diverses Sociétés nationales en ce domaine.

Changements dans le personnel - M. Jacques Montant a pris la direction de la Délégation de la Ligue au Maroc, où il remplace le Dr. Daubenton, lequel a repris ses fonctions normales au Secrétariat. Vers la fin du mois, M. Van Georgantzoglou, envoyé par la Croix-Rouge du Canada, est venu s'ajouter au personnel de la Ligue au Maroc; il a été affecté au centre d'Oujda.

Dons reçus en avril - J'ai le plaisir de communiquer la liste des dons envoyés au cours du mois d'avril par diverses Sociétés nationales et par d'autres organisations, à titre de contribution à l'opération de secours de la Ligue en faveur des réfugiés algériens (francs suisses).

Société donatrice	En espèces	En nature	Total
Rép. dém. d'Allemagne	-	450,443.-	450.443.-
Rép. féd. d'Allemagne	-	10.355.-	10.355.-
Chine	42.517.-	-	42.517.-
Danemark	-	26.000.-	26.000.-
Gouvernement des Etats-Unis	-	6.557.500.-	6.557.500.-
Finlande	-	2.026.-	2.026.-
Pays-Bas	-	100.-	100.-
Suède	35.593.-	62.738.-	98.331.-
Suisse	10.000.-	-	10.000.-
Unilever, Liverpool	-	40.406.-	40.406.-
Unilever, Rotterdam	-	37.955.-	37.955.-
Total	88.110.-	7.187.523.-	7.275.633.-

Si le programme de secours se développe à l'heure actuelle de manière plus rassurante, les mois à venir sont cependant toujours incertains. Il est nécessaire que soient envoyés des dons en nature et en espèces (sucre, huile et lait), afin d'assurer chaque jour aux réfugiés la ration alimentaire minimum. En outre, les Sociétés du Croissant-Rouge de la Tunisie et du Maroc pressent la Ligue de préparer dès maintenant des plans pour l'hiver prochain. Des couvertures et des vêtements chauds seront nécessaires et devraient être réunis dès maintenant pour pouvoir être stockés dans les entrepôts de la Ligue dans les deux pays. A l'occasion de cette première Année Mondiale des Réfugiés, je vous demande de penser de façon toute particulière à ces 230.000 Algériens sans abri dont la vie dépend des dons qui leur seront faits.

4 mai 1959

Annexe : 1

Henry W. Dunning
Secrétaire Général

REPONSES REÇUES JUSQU'AU 30 AVRIL 1959 A L'APPEL LANCE PAR LE BUREAU DE LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE DE LA LIGUE EN FAVEUR DES ENFANTS ALGERIENS REFUGIES EN TUNISIE ET AU MAROC

P A Y S	ESPECES		NOMBRE DE BOITES CORRESPONDANT*
	Monnaie nationale	Francs suisses	
AUSTRALIE	£A 400.0.0.	3.682,80	7.220
AUTRICHE	en nature		8.950
CANADA	$ 3.600.-	16.020.--	31.410
GRANDE-BRETAGNE	£ 110.0.0.	1.331.--	2.610
GRECE		2.400.--	4.700
ITALIE		2.400.--	4.700
LUXEMBOURG		2.400.--	4.700
SUEDE	Crs.15.000.-	12.525.--	24.560
SUISSE	en nature		7.200
TOTAL A CE JOUR		40.758,80	96.040

Total de boîtes nécessaires pour 6 mois	960.000
Total de boîtes reçues à ce jour	96.040
Reste à recevoir pour atteindre l'objectif total	863.960

Autres réponses reçues ou actions en cours

Rép. Féd. d'Allemagne	Organise une campagne dont le but est de récolter 20.000 D.M.
Belgique	Organise une campagne
Ceylan	Ne peut participer à l'action lait. Les Juniors cingalais ont récolté une caisse de thé en se privant d'en boire une fois par jour
Luxembourg	Espère dépasser l'objectif d'une tranche à la suite de la campagne organisée
Norvège	Organise une campagne pour obtenir des fonds
Nouvelle-Zélande	Organise une campagne dont le but est de récolter £ 625
Pays-Bas	Organise actuellement une campagne avec un objectif de 40.000 boîtes, dont l'expédition est prévue pour le 15 mai
Pologne	Envisage participer à cette action
Suisse	A remis, en outre, un don en nature de 10.000 paquets de biscuits Petit Beurre. La Croix-Rouge suisse de la Jeunesse envisage un "parrainage" en faveur de 250 enfants pendant six mois.

* Nombres calculés sur la base du prix de Frs.s. 0,51 par boîte.

P.8278/mh.

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENEVA

Progress report for March on the Algerian Refugee Relief Operation in Morocco and Tunisia

C O R R E C T I O N

In paragraph 5 of the above mentioned report, will you please correct the last sentence to read as follows :

> "This grave situation in Morocco was brought to the attention of the High Commissioner for Refugees and by the end of the month, assurances were received from the Government of the United States to provide, by fast ship, 5,000 tons of wheat and 1,600 (not 16,000) tons of rice for the refugees in this country."

Henry W. Dunning
Secretary General

P. 8264/mlc/17.4.59.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

Rapport intérimaire sur l'action de secours en faveur
des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie
mars 1959

RECTIFICATION

Nous vous prions de bien vouloir apporter la modification suivante au paragraphe 5 du rapport susmentionné, dernière phrase :

"La gravité de cette situation au Maroc a été signalée à l'attention du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et, avant la fin du mois, des assurances ont été données par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique selon lesquelles 5.000 tonnes de blé et 1.600 (non 16.000) tonnes de riz seront envoyées sur un navire rapide à l'intention des réfugiés algériens au Maroc."

Henry W. Dunning
Secrétaire Général

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ACTION DE SECOURS EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS AU MARCC ET EN TUNISIE

MARS 1959

Depuis le rapport que je vous ai adressé au mois de février dernier concernant l'action de Secours en faveur des réfugiés algériens, un certain nombre de faits se sont produits, sur lesquels j'aimerais attirer votre attention.

Organisation sur place - Le processus d'organisation de l'action de secours sur place se poursuit activement et se trouve achevé dans ses grandes lignes. En Tunisie, les délégués de la Ligue, travaillant en coopération avec la Société du Croissant-Rouge de Tunisie et des fonctionnaires du Gouvernement tunisien, ont définitivement arrêté les programmes de distribution pour les provinces du Kef, de Souk el Arba, de Kasserine, de Gafsa et de Tozeur. De même, les cadres de la Ligue au Maroc ont pris des mesures pour établir les centres de distribution dans douze agglomérations des provinces d'Oujda, de Fez et dans les territoires du Sud. Le Gouvernement tunisien a accordé toutes facilités pour la manutention gratuite des secours dans les ports, pour leur entreposage et pour leur transport par chemin de fer aux centres de distribution. Au Maroc, le Gouvernement a apporté sa coopération en accordant de substantielles réductions sur les tarifs normalement demandés pour les installations et les services que nécessitent la manutention des secours.

Augmentation du nombre des réfugiés - La mise au point du programme de l'opération sur place a permis de déterminer avec plus d'exactitude le nombre des réfugiés dans chacun des deux pays. Il a été constaté que le nombre total des réfugiés algériens en Tunisie dépassait légèrement 120.000 personnes, tandis que le chiffre correspondant était de 109.000 pour le Maroc. Bien que dans chaque pays, la plupart des réfugiés soient dispersés, ils ont été enregistrés et affectés à des centres de distribution déterminés.

Distributions de vivres - Malgré tous les efforts tendant à procurer à chacun une ration quotidienne minimum de 1.600 calories, cet objectif n'a pu être atteint dans aucun des deux pays par suite de l'insuffisance des dons en nature et en espèces. La pénurie s'est fait particulièrement sentir en ce qui concerne l'huile, le sucre et le lait. Les réfugiés algériens ont été infiniment mieux partagés en Tunisie qu'au Maroc, grâce à un don de 100.000 dollars du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour l'action de secours dans le premier pays, et du fait que la quantité de blé nécessaire a toujours été disponible. En outre, d'autres pays ont consenti des dons importants à la Tunisie, ce qui a permis d'assurer une ration quotidienne équivalente à 1.546 calories par réfugié.

Par contre, les réfugiés algériens au Maroc ont été obligés de subsister sur des dons en nature fort limités; aucun nouvel arrivage de blé n'a été enregistré à leur intention au cours du mois écoulé. Les secours reçus et ceux qui restaient d'un don antérieur du Croissant-Rouge égyptien comprenant 400 tonnes de blé ont dû être répartis de façon à assurer pendant ce mois un programme de distribution correspondant à une demi-ration alimentaire.

Même ainsi, il n'a pas été possible de remplir complètement ce programme et la ration effectivement distribuée ne s'est élevée qu'à 601 calories par jour et par réfugié. La gravité de cette situation au Maroc a été signalée à l'attention du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et, avant la fin du mois, des assurances ont été données par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique selon lesquelles 5.000 tonnes de blé et ~~16.000~~ 1600 tonnes de riz seront envoyées sur un navire rapide à l'intention des réfugiés algériens au Maroc.

Autres besoins - Grâce à un important envoi de vêtements, de literie et de chaussures, provenant de l'"American Friends Service Committee" (Quakers), qui peut être évalué au total à 35 tonnes pour les deux pays, les besoins les plus urgents des réfugiés ont pu être couverts dans ce domaine. D'autre part, des contributions en tissu remises par un certain nombre de Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont commencé à arriver et permettent de confectionner des vêtements pour femmes. En règle générale, la température relativement clémente qui a régné dans les parties les plus septentrionales où sont établis les réfugiés ont rendu moins urgents les besoins en couvertures et en vêtements chauds; cette situation devrait se poursuivre avec l'approche de l'été.

Outre le savon que comprenait aussi l'envoi des Quakers, un stock suffisant pour trois mois (60 tonnes) a été remis au Haut Commissaire par l'"Unilever Company", de Londres et Amsterdam. Ces dons contribueront de façon certaine au maintien de l'hygiène parmi les réfugiés, lesquels, fort heureusement ne connaissent pas d'épidémie ou de maladies graves.

Programme spécial de lait de la Croix-Rouge de la Jeunesse - Le 26 mars, le Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue a lancé un appel aux sections nationales de la Croix-Rouge de la Jeunesse pour les inviter à entreprendre une action internationale en vue de fournir du lait aux enfants réfugiés au Maroc et en Tunisie. Par cette action, la Croix-Rouge de la Jeunesse dans le monde entier est sollicitée d'envoyer chaque mois 64 tonnes de lait condensé pour les 40.000 enfants réfugiés de moins de huit ans. Ce projet est destiné à fournir, ou bien cette quantité de lait, ou bien les fonds qui permettront de l'acquérir, pour une durée de six mois.

Dons reçus au cours du mois de mars - Je suis heureux de vous communiquer ci-dessous la liste des Sociétés nationales ou autres organisations qui ont apporté des contributions à l'action de secours de la Ligue en faveur des réfugiés algériens au cours du mois écoulé, en francs suisses:

Sociétés donatrices	Espèces	Nature	Total
République démocratique de Corée	-	25.000.-	25.000.-
Egypte	-	2.000.000.-	2.000.000.-
Equateur	430.-	-	430.-
Hongrie	-	10.000.-	10.000.-
Irak	61.000.-	-	61.000.-
Iran	-	20,000.-	20.000.-
Japon	-	14.500.-	14,500.-
Laos	2.651.-	-	2.651.-
Liban	-	10.000.-	10.000.-
Norvège	-	7.588.-	7.588.-
Pologne	-	20.000.-	20.000.-
Roumanie	-	215.486.-	215.486.-
Tchécoslovaquie	-	350.000.-	350,000.-
Thaïlande	1.042.-	-	1.042.-
République du Vietnam	-	25.000.-	25.000.-
République démocratique du Vietnam	-	25.000.-	25.000.-
Service civil international	-	1.800.-	1.800.-
Union nationale pour la Protection de l'Enfance	-	480.-	480.-
	65.123.-	2.724.854.-	2.789.977.-

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge se consacre à cette importante action de secours en collaboration avec le Haut Commissaire pour les Réfugiés en vue d'assurer le minimum vital à 200.000 sans abri. Elle ne peut accomplir son oeuvre humanitaire que dans la mesure où les Gouvernements, les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les autres organisations bénévoles lui apporteront des contributions en espèces et en nature pour assurer ce programme de secours minimum. Au nom des réfugiés algériens dans le besoin, je vous demande de poursuivre votre effort.

Henry W. Dunning

Henry W. Dunning
Secrétaire général

le 5 avril 1959

P.8261/mlc

M e m o r a n d u m

For : Mr. R.T. Schaeffer

From : Information & Publications

Date: 13 March, 1959.

Concerns : Algerian refuges in Tunisia and Morocco - press conference

1/ Ray, you asked for a draft press statement, which can also be used as a basis for a press release. ..... Here is my proposal, for your consideration.

2/ I propose that this be presented by you at a press conference immediately following your return to Geneva after your forthcoming mission to Morocco and Tunisia. This will allow you to speak with the freshest of viewpoints and also give us time to do certain checking from the standpoint of research and also to incite interest for the press conference.

Ralph C. Dudrow

Encl.

RCD/stm

DRAFT 1.

PRESS STATEMENT BY DIRECTOR OF LEAGUE RELIEF OPERATIONS IN TUNISIA AND MOROCCO FOR ALGERIAN REFUGEES

---

1. Gentlemen,

We wish to share with you our analysis of an alarming refugee situation -- that of the Algerian homeless in Morocco and Tunisia which is becoming more and more alarming daily with respect to human suffering.

2. As you know, the League of Red Cross Societies has closely followed the development of this situation for some 18 months. Since you have not had the same opportunity most of you, I will cite, briefly, the salient facts of this very distressing humanitarian crisis -- and the significance which we place on these facts.

3. Before doing so, I will insert one note which is hardly necessary for you, Gentlemen, who know the Red Cross so well. It is that the Red Cross in this, as in all situations of human suffering, has no interest

./.

whatever outside of the humanitarian aspect. The sole and unique concern of the Red Cross is the alleviation of human suffering, wherever found, irrespective of race, color, nationality or creed.

4. Having said this, I am ready to give you the picture which I hope will inspire you to write ~~the~~ a news report on ~~a~~ this distressing situation ~~and so~~ which may perhaps provoke individual and collective consciences of the international community into immediate and vigorous action.

5. First of all, these refugees have come into Morocco and Tunisia ~~directly~~ territory as a result of the conflict in Algeria. They bring with them the clothes on their backs and what they can carry in their arms as they arrive on foot. What they can carry, I assure you, is not very much. Almost without exception they are farm workers and manual labourers.

6. On 1 January 1958, the number of Algerian refugees in Morocco and Tunisia was . . . . . .

./.

7. On 1 January 1959 the number of Algerian refugees in Morocco and Tunisia was..... or an increase of some 50 % !

8. Gentlemen, - do you know what kind of daily diet these people have been existing on ? I am ashamed to tell you from the standpoint of accepted international nutritional standards that it is on an average daily ration less than the most minimal accepted dietary standard — less than 1.600 calories per day ! In contrast to the daily calorie intake of any of us here, doubtless without exception, of from 3 to 4.000.

9. Gentelemen, - how are these people being sheltered ? They are, for the greatest part, living in mountain-side caves, under trees or behind or under literally anything which will serve at least as a wind-break.

10. I shall not go further here into the matter of shelter, however, as distressing as it may be -- nor even into that of blankets and clothing apparel needed in ~~a~~ the worst ~~east~~ sort of way.

./.

11. Rather, I want to concentrate on the ~~first~~ thing ~~that~~ which is indispensable for a human being when we have gotten down to the barest of essentials. It is food, of course.

12. Gentlemen, - I have told you that as of 1 January 1959, the number of Algerian refugees in these two countries had doubled over the corresponding period of the year before. I will now tell you that the total relief given during the calendar year of 1958 to these refugees was ..... including,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, given through National Red Cross, Red Crescent and Red Lion and Sun Societies, of 45 countries. I recall to you that this did not permit attaining of even the marginal standard of 1.600 food calories daily.

13. The monthly average value of that aid for 1958 was ..... Now, with the number of refugees doubled in the past year, you would expect to see the amount of aid given internationally to have also at least doubled in the first two months of 1959.

14. Shall I tell you the amount of relief given for these refugees in the first two months of 1959 ~~M~~ from all sources ? It was ..... or about a monthly average of ..... (Of this amount ..... worth has come through Red Cross and Red Crescent channels).

15. Gentlemen, - we know that various governments and quarters are discussing possible forms and amounts of help. But, Gentlemen, the need is NOW. The hunger of these unfortunate human beings is present NOW, the distress - TODAY. THE MOMENT FOR ACTION IS N O W.'

16. Gentlemen, - I understand some quarters feel that they have done "well" in the past with respect to these refugees. Perhaps they have. I shall not contest that. But I am here to report to you that what fed these refugees yesterday cannot be consumed twice !

17. Gentlemen, - if there is one overpowering fact in this plight that should not fail to strike home to any individual conscience, and to the conscience of the collectivity, it is the children in this situation. Fifty % of these 180.000 (?) refugees are children, youngsters, babies. Here, behind me on the wall you may see for yourselves photos taken by our delegates within recent days and weeks at relief distribution points. For those of us here who are fathers or parents can there be any possibility of turning our back on this ? Gentlemen, the nutritionist will tell you that an adult person can exist a fairly long time -- not of course without both direct and indirect damage to his health -- on ~~the~~ a marginal diet. But this

./.

is not true for children. I have just returned from my second on-the-spot survey of the situation in Morocco and Tunisia in the past 5 weeks. The malnutrition which is growing daily among those children cannot any longer be ignored.

18. Gentlemen, - an emergency of the first order exists. Action is needed and needed NOW.

19. The Red Cross, in situations of humen suffering, considers that it has a dual role which it is responsible to play. The first, to provide all help that it can by and through its own means. Secondly, to seek by all possible means, whenever the situation requires, to compell effective and substantial action by the international community.

20. Gentlemen, - the news columns, the radio and TV time around the world are at your disposal. Won't you use it today to report the tragic news of the Algerian refugees and the absolute necessity for all-out humanitarian action N O W ?

=======

Gentlemen, - if you have questions, I will do my best to reply to them.

=======

RCD/stm

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

FEDERATION OF THE NATIONAL RED CROSS SOCIETIES

Telegraph: LICROSS-GENEVA
Telephone: 36 44 50
Telex: 22368

40, rue du 31 Décembre
GENEVA
SWITZERLAND

R 3.13

Pour : M. R.T. Sandler

De : J.-P. Robert-Tissot, Délégué en Tunisie.

Date : 10 mars 1959.

Objet : Rapport sur les opérations de secours aux réfugiés algériens en février 1959.

Je vous prie de trouver en annexe le rapport de février 1959 concernant les opérations de secours aux refugiés algériens en Tunisie.

Pour ce premier mois suivant l'appel du Haut-Commissaire et l'établissement du programme, les réalisations sont encore peu nombreuses. De plus, la Délégation de la Ligue n'a veritablement été en place et en état de travailler que la dernière semaine de février.

Par ce rapport j'ai donc cherché plutôt à faire le point de la situation. C'est une sorte d'appréciation de la situation, en fonction de l'état présent et du programme que nous voulons effectuer.

Ce document nous permettra de mesurer, par comparaison, les progrès accomplis les mois suivants. Il constituera de plus, pour le Délégué qui reprendra ultérieurement la direction de l'operation, un aide-mémoire qui pourra l'aider à apprécier la situation particulière qui prévaut ici et lui rappellera les objectifs que nous nous sommes donnés pour mission d'atteindre et qui constituent l'ensemble de notre programme.

J.-P. Robert-Tissot

LIGUE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE

Délégation en Tunisie

RAPPORT

Concernant les opérations de secours

en faveur des

réfugiés algériens en Tunisie

-ooOoo-

Février 1959

SOMMAIRE

1. Introduction ..... page 1

2. Effectif, localisation et situation des réfugiés ..... " 2

3. Organisation de la délégation ... " 4

4. Organisation extérieure et distributions ..... " 4

5. Réception des secours, entreposage et transport ..... " 6

6. Plan de distribution ..... " 10

7. Situation budgétaire et dépenses " 10

8. Programme de construction ..... " 11

9. Relations avec le Gouvernement .. " 12

10. Relations avec d'autres Organisations ..... " 12

11. Problèmes spéciaux et besoins ... " 13

12. Recommandations et conclusions .. " 13

---

1. INTRODUCTION

Février 1959 marque le début d'une étape nouvelle dans les opérations de secours en faveur des réfugiés algériens en Tunisie. C'est le mois où, donnant suite à une recommandation de l'Assemblée Générale, le Haut-Commissaire des Nations-Unies s'est adressé aux Etats membres pour leur demander de soutenir les efforts de la Ligue, dont le programme de secours en faveur des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc demandait à être étendu. C'est le mois aussi où, après une mission d'information de M. R.T. Schaeffer, assistant spécial du Secrétaire général de la Ligue et de M. Sadra, représentant du Haut-Commissaire, un nouveau programme de secours fut élaboré, qui reçut l'approbation du Gouvernement et du Croissant-Rouge tunisiens.

Après avoir effectué, de décembre 1957 à mi-mars 1958, une action conjointe avec le CICR, puis avoir poursuivi seule cette action par l'intermédiaire de la Société nationale, la Ligue avait jugé devoir retirer à fin juin 1958 le délégué et le personnel qu'elle avait mis à la disposition du Croissant-Rouge tunisien. Le développement espéré de l'assistance internationale aux réfugiés algériens, assistance devant principalement être acheminée par son canal et celui de la Société nationale, l'a amené à rouvrir à Tunis une délégation dont les membres - en nombre d'abord restreint mais susceptible d'être augmenté au fur et à mesure des besoins - ont pour mission de collaborer activement avec le Croissant-Rouge tunisien dans tous les domaines où leur concours et leur expérience peuvent être utiles à la bonne marche de l'action, dont cette Société endosse la responsabilité.

2. EFFECTIF, LOCALISATION ET SITUATION DES REFUGIES

L'effectif des Algériens ayant cherché asile en Tunisie est d'environ 120.000 personnes, dont 100.000 sont démunies de tout soutien et se trouvent complètement à la charge du Gouvernement tunisien et des organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'augmentation constatée par rapport aux chiffres tenus pour valables au début de l'été 1957 (25.000 réfugiés) est donc de l'ordre de 300 %; elle est de 100 % par rapport aux estimations de l'année dernière à pareille époque (50.000 réfugiés) Cet effectif semble devoir se stabiliser; les nouvelles arrivées sont insignifiantes, mais le risque

.../

subsiste toujours de les voir s'augmenter au cas où les opérations militaires connaîtraient une recrudescence aux confins algéro-tunisiens.

En territoire tunisien c'est d'ailleurs tout au long de la frontière, mais plus particulièrement dans la partie nord de Tabarka à Kasserine, que se sont établis les réfugiés. Leur répartition entre les Gouvernorats et leurs principaux points de concentration sont les suivants :

34.000 Souk-el-Arba (Babouch, Aïn-Draham, Gardimaou)
46.000 Le Kef (Sakiet-Sidi-Youssef, Kalaat-es-Senam, Le Sers, Maktar, Siliana)
22.000 Sbeïtla (Djilma, Thala)
7.000 Gafsa (Metlaoui, Redeyef, Moulares)
2.000 Tozeur (Tozeur, Nefta)

On en trouve également, mais en plus petit nombre, dans les villes et régions de l'intérieur (Tunis, Béja, Kairouan, Sousse, Sfax, etc.); il s'agit généralement d'Algériens s'étant rapprochés de membres de leur famille ou d'amis auprès desquels ils ont trouvé un peu d'aide.

Les enfants composent 50% de l'effectif, soit 10% jusqu'à 3 ans et 40% de 4 à 14 ans; les femmes et les Hommes (la plupart âgés) se partagent l'autre moitié des effectifs dans la proportion de 15% pour ceux-ci et de 35% pour celles-là.

La très grande dispersion des réfugiés et leur établissement dans des régions montagneuses et d'accès souvent malaisé ont de tout temps été un obstacle considérable aux opérations de contrôle et de recensement, ainsi qu'à l'organisation d'une action de secours efficace. Aussi les Autorités cherchent-elles à provoquer un regroupement des réfugiés vers des régions moins directement frontalières. Cette opération se heurte toutefois à des obstacles nombreux et, pour beaucoup, difficilement surmontables. Conservant l'espoir d'un retour prochain sur le territoire algérien où ils avaient leur foyer, les réfugiés hésitent à s'éloigner de la frontière; ils se sont arrêtés sitôt qu'ils se sont sentis en sécurité, à l'abri des opérations de guerre ou de guerilla, et ne voient aucune utilité à poursuivre plus avant leur exode. De leur côté, les Tunisiens ne disposent pas des moyens matériels leur permettant d'assurer le transport des réfugiés, ni d'emplacements réunissant les conditions minima permettant à des

.../

concentrations plus ou moins importantes d'individus de s'établir et de vivre. Ayant à résoudre le problème angoissant que pose l'existence de près de 300.000 chômeurs nationaux, ils craignent par dessus tout, en obligeant les réfugiés à se déplacer et à s'établir en des lieux désignés par eux, d'endosser envers ces réfugiés des responsabilités de logement et de subsistance qu'ils ne peuvent assumer.

C'est dire que ce regroupement, même désiré par les autorité et accepté en principe par elles à la demande du Croissant-Rouge et de la Ligue, risque de demeurer longtemps à l'état de projet dont chacun s'accordera à reconnaître l'urgente nécessité, sans pour autant être en mesure de le concrétiser. Massif, il est dans tous les cas exclu; progressif, il s'effectuera peut-être si l'on cherche, par des distributions régulières et substancielles, à attirer les réfugiés autours des centres auxquels se limiteraient strictement les distributions. C'est dans ce sens que, en accord avec le Secrétariat d'Etat à l'Intérieur, nous orienterons nos efforts au cours des mois à venir.

La misère des réfugiés est extrême encore qu'il soit malaisé de déterminer toujours exactement si elle résulte d'un état antérieur ou de la situation de réfugié et que, en bien des endroits, elle ne diffère pas sensiblement de celle dont certains éléments de la population tunisienne offrent le spectacle. Quelques privilégiés ont pu emmener avec eux un âne ou quelques poules, mais la plupart sont démunis de tout, n'ayant pour bien que leurs haillons, une natte usée et parfois une marmite ou un vieux bidon. Une grotte, un pan de mur, un couvert de branchages ont été leurs premiers et sommaires abris et le sont pour beaucoup demeurés. Quelques-uns ont édifié de rudimentaires "gourbis" - mais l'on ne trouve pas partout la terre qui se prête à la construction de ces briques fragiles que cimentent l'eau et le soleil et la pose d'un toit ne risquant pas à tout instant de s'effondrer est une difficulté. Un petit nombre enfin - ce sont les privilégiés - ont eu la chance de pouvoir offrir à leur famille l'abri d'une tente donnée par le Gouvernement ou la Croix-Rouge : quelques centaines en tout dont les intempéries précipitent l'usure et rendront inutilisables lorsqu'une nouvelle saison de pluie aura succédé à l'été et à son soleil brûlant.

.../

3. ORGANISATION DE LA DELEGATION

Le Croissant-Rouge tunisien a mis obligeamment à la disposition de la Ligue un vaste bureau, sis dans les locaux de son Comité Central (1, Avenue de Carthage, Tunis). C'est à cette adresse qu'il convient d'envoyer le courrier destiné à la délégation, cependant que les cables doivent être enregistrés à l'adresse télégraphique "Licross - Tunis". Par téléphone, la délégation peut être atteinte au numéro d'appel du Comité Central : 242.779.

En février, la délégation n'a été composée que de M. J.-P. Robert-Tissot (Directeur) qui a rejoint son poste le 27 février et avait été précédé, le 17 février, de M. A. Helbling (Délégué administratif et financier) mis à disposition par la Croix-Rouge suisse. Un troisième délégué, dont l'arrivée est attendue en mars, assurera les fonctions de chef du Service marchandises et transports. On trouvera en annexe un tableau de la structure de la délégation et des tâches incombant à chacun de ses membres.

A fin février, il n'avait pas encore été possible d'engager une sténo-dactylographe susceptible d'assumer les fonctions de secrétaire. Il semble qu'il sera extrêmement difficile de trouver une personne capable pour ce poste sur le marché du travail tunisien.

4. ORGANISATION EXTERIEURE ET DISTRIBUTIONS

Dès le début des opérations d'assistance aux réfugiés algériens, en 1957, la responsabilité des distributions a été conférée aux Gouverneurs et à leurs délégués, en collaboration avec les Comité régionaux et locaux du Croissant-Rouge tunisien. Il en a été convenu ainsi d'une part parce que le Croissant-Rouge, organisation alors naissante et encore insuffisamment développée, n'avait ni le personnel ni lesmoyens suffisants d'assurer seul cette tâche et, d'autre part, parce qu'une partie essentielle de l'assistance apportée aux réfugiés - soit le blé dur - avait fait l'objet d'un accord spécial instituant le Gouvernement tunisien responsable de sa distribution envers le donateur : le Gouvernement américain.

Le Croissant-Rouge tunisien a été désigné officiellement comme l'organisation réceptrice et répartitrice des secours fournis par le monde de la Croix-Rouge et, de façon générale, de tous les dons reçus de l'étranger à l'intention des réfugiés. Il y a lieu de relever toute-

.../

fois que le dit "Croissant-Rouge algérien" fait adresser à son nom des envois, dont certains émanent - contrairement aux principes d'action de la Croix-Rouge en matière de secours internationaux et aux instructions données par le Secrétariat de la Ligue à Genève - de Sociétés nationales. Il ne peut entrer en possession de ces envois que par l'intermédiaire du Croissant-Rouge tunisien; ce dernier en contrôle la nature et en assure le dédouanement conformément au privilège de franchise dont il jouit, mais il remet ensuite la marchandise à son destinataire et n'a plus, dès lors, de contrôle sur l'utilisation qui en est faite.

La répartition sur les Gouvernorats des secours reçus est effectuée par le Croissant-Rouge tunisien et fait l'objet de la part de ce dernier d'un contrôle qui, sauf pour le cas indiqué ci-dessus, est à tous égards satisfaisant. Dans les Gouvernorats, en revanche, ce contrôle échappe partiellement au Croissant-Rouge pour devenir avant tout l'affaire des autorités. Celles-ci exercent - on doit le souligner - un contrôle qui est tout aussi strict néanmoins il faut regretter que, par suite de la faiblesse de plusieurs de ses Comités régionaux, le Croissant-Rouge n'y soit pas associé de façon plus intime.

Il en va de même pour les distributions dont la fréquence est irrégulière. Elles constituent, pour les autorités qui en ont la responsabilité avec le Croissant-Rouge, un travail supplémentaire qui s'efface parfois devant les activités courantes. Comme on l'a relevé plus haut (voir chapitre 2), la dispersion des réfugiés est également l'une des raisons de l'irrégularité constatée dans les distributions; on en peut aussi trouver une autre - et non des moindres - dans la discontinuité qui a marqué jusqu'à présent l'arrivée des marchandises.

Le programme étendu projeté par la Ligue ne pourra être effectué efficacement en Tunisie sans un renforcement des Comités régionaux du Croissant-Rouge et sans que des modifications profondes soient apportées à la façon dont les distributions ont été faites jusqu'alors. C'est dans ce sens que la délégation de la Ligue devra exercer un effort pendant le mois à venir. Déjà il a été convenu avec le Secrétariat d'Etat à l'Intérieur que ce dernier demanderait aux Gouverneurs de limiter les distributions à un nombre plus restreint de centres, désignés en fonction du plan de regroupement. D'autre part, le Croissant-Rouge tunisien va chercher à s'assurer les services, dans chaque Gouvernorat, d'un collaborateur capable, pouvant stimuler le Comité régional et assurer une liaison satisfaisante entre le Gouverneur et la Direction des opérations à Tunis. Le Président du Croissant-

.../

Rouge n'a pas caché, toutefois, que le recrutement de ce collaborateur sera difficile; il devra naturellement être indemnisé et la délégation est prête à prendre cette dépense à sa charge. Si ce projet ne pouvait véritablement prendre forme, il faudra alors - mais à condition seulement que le volume de l'aide matérielle fournie le justifie - réintroduire notre demande de disposer dans chaque Gouvernorat d'un délégué de la Ligue.

On trouvera au Chapitre suivant l'indication des quantités de secours qui ont été réparties, en février, entre les Gouvernorats. A l'heure actuelle, le système ne permet pas d'indiquer, sans l'avoir demandé spécialement aux Gouverneurs ou aux Comités régionaux, où et en quelles quantités des distributions ont été effectuées. Il sera maintenant nécessaire d'instaurer de nouvelles méthodes permettant à la Direction des opérations d'être renseignées automatiquement sur les distributions faites; ce serait là, notamment, l'une des tâches incombant au correspondant qu'il serait souhaitable de recruter pour chaque Gouvernorat. Dans l'état actuel des choses, on doit se contenter d'indiquer, parmi les distributions effectuées en février, celles qui eurent lieu les 27 et 28 février en présence de M. Helbling, membre de la délégation de la Ligue, au Kef, Le Sers, Siliana, Maktar et Djilma.

Les réfugiés sont, dans l'ensemble, munis de cartes d'identité; cette mesure toutefois n'est pas encore générale. De plus, ces cartes ne comportent pas de rubrique où soient inscrits les secours donnés aux réfugiés. Au moment d'une distribution, le contrôle est fait d'après la liste nominative que détient le délégué et, en cas de contestation, d'après les témoignages des responsables algériens (cheiks, chefs de tribus, etc.). Le système de la carte d'identité devrait être généralisé et celui de l'inscription des secours reçus - ou tout au moins des dates auxquelles le titulaire s'est présenté à une distribution - demande également à être perfectionné.

5. RECEPTION DES SECOURS, ENTREPOSAGE ET TRANSPORT

Le centre de réception des secours envoyés de l'étranger à l'intention des réfugiés est à Tunis. Une décision gouvernementale met ces envois au bénéfice d'une franchise de douane, à condition qu'ils soient adressés au Croissant-Rouge tunisien ou à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge "pour le Croissant-Rouge tunisien". De plus les connaissements doivent porter la mention "Secours aux réfugiés algériens".

.../

L'emtreposage des marchandises ne peut se faire au port, dont les magasins n'offrent pas de place suffisante. Il a lieu actuellement dans les locaux d'une usine qu'un membre du Comité central du Croissant-Rouge a prêtés à titre gracieux. Ces locaux sont eux aussi insuffisants et devront d'ailleurs être prochainement évacués pour les besoins de l'usine. Comme suite à une demande de la Ligue, appuyée par le Croissant-Rouge, le Gouvernement tunisien a fait connaître qu'il mettrait à disposition, dans un mois environ, une des halles constituant les installations permanentes de la Foire de Tunis. Ce dépôt devra cependant être rendu momentanément à sa destination première vers le mois de septembre, date de la prochaine Foire.

Le transport des marchandises de Tunis sur les Gouvernorats est effectué par chemin de fer ou par les camions dont dispose le Croissant-Rouge. Le coût du transport par chemin de fer d'une tonne de marchandise est :

pour	Souk-el-Arba	2,711	dinars
"	Le Kef	3,326	"
"	Sbeïtla	4,678	"
"	Gafsa	6,979	"

Le Croissant-Rouge bénéficie sur ces tarifs d'une réduction de 30%. La charge est encore trop importante pour lui. En effet, si le programme projeté par la Ligue était tenu, il représentarait un poids approximatif total de marchandises à transporter mensuellement de 360 tonnes, soit une dépense d'environ 1,000,000 dinars (≙ 2.500.-). Aussi, une demande a-t-elle été introduite auprès du Gouvernement tendant à obtenir la gratuité totale pour les transports par chemin de fer. Une solution semble devoir intervenir prochainement à ce sujet.

De même la question de l'exoneration de la taxe perçue sur les carburants est à l'étude. Il en résulterait un allègement appréciable des dépenses consécutives aux transports par camion.

En février 1959, les secours suivants ont été reçus à Tunis à l'intention des réfugiés algériens (à titre comparatif, dans la colonne de droite, les chiffres correspondant à février 1958) :

.../

	Février 1959	Février 1958
a) **Vivres**		
Lait condensé	--	4.080 boîtes
Sucre	10.000 kg.	35.000 kg.
Riz	--	5.000 kg.
Raisins secs	5.750 kg.	--
b) **Savon**	10.000 kg.	--
c) **Couvertures**	150	3.050
d) **Vêtements**		
pullovers	--	600
jupes	--	1.200
chemises	--	1.200
blue jeans	--	1.720
sous-vêtements	--	7.574
tissus en pièces	--	25.000 mètres
divers	25 balles	--
friperie	97 balles	--
souliers usagés	15 cartons	--
e) **Tentes**	100	100
f) **Médicaments**	2 caisses	88 caisses
g) **Matériel scolaire**	7 caisses	--

Pendant la même période, le Croissant-Rouge tunisien a réparti les secours suivants entre les Gouvernorats (à titre comparatif, dans la colonne de droite, les chiffres correspondant à février 1958) :

	Février 1959	Février 1958
a) **Vivres**		
Lait condensé	19.600 boîtes	11.280 boîtes
Lait en poudre	230 kg.	3.800 kg.
Sucre	11.300 kg.	25.600 kg.
Riz	270 kg.	19.000 kg.
Blé dur	(don américain non enregistré)	200.000 kg. (pour assurer la soudure jusqu'à l'arrivée du don américain).

.../

raisins secs	5.750 kg.	--
b) Savon	11.200 kg.	--
c) Couvertures	1.460	7.544
d) Vêtements		
pullovers	--	7.406
jaquettes	--	3.000
jupes	--	864
chemises	--	11.200
blue jeans	--	528
sous-vêtements	--	4.920
divers	15 caisses	8 caisses
friperie	97 balles	--
souliers usagés	15 cartons	--
e) Tentes	100	100

On constatera que, tant dans les entrées que dans les sorties, le mouvement marchandises a été moindre en 1959 qu'en 1958.

La compatbilité marchandises est assurée par le Croissant-Rouge tunisien au moyen de fiches séparées pour chaque genre de marchandise ou d'article. Ce système, instauré en 1958 par M. Helbling, a été repris par le Croissant-Rouge; depuis lors, les fiches ont été régulièrement tenues à jour.

Jusqu'à présent, les marchandises reçues ont été généralement réparties dès leur arrivée sur les Gouvernorats, cela afin d'éviter autant que possible un entreposage à Tunis et de réduire les frais de manutention. Dès mars 1958, on va essayer de ne plus faire qu'une répartition par mois sur les Gouvernorats, ce qui sous-entendra un entreposage momentané des marchandise. Cette méthode aura toutefois pour avantage d'assurer une répartition plus équitable entre les Gouvernorats et permettra de déterminer - en fonction des secours disponibles et de l'effectif des personnes à secourir - quelle sera la ration mensuelle, égale pour tous, que chaque réfugié devra toucher pendant le mois ou la période s'étendant jusqu'à la prochaine distribution.

.../

6. PLAN DE DISTRIBUTION

Comme on l'a relevé aux chapitres précédents (voir 4 et 5) il n'y a pas eu à proprement parler, jusqu'à présent, de plan de distribution : les marchandises étant réparties sur les Gouvernorats au fur et à mesure de leur arrivée et les distributions n'ayant lieu qu'irrégulièrement, lorsque le volume des secours permettait de les effectuer.

Il est maintenant de nécessité absolue d'intensifier le volume des secours et d'en régulariser l'arrivée. Tant que ce ne sera pas le cas, il sera difficile, sinon impossible, d'entreprendre une opération ordonnée et efficace. Aussi longtemps que l'avenir demeurera incertain quant aux perspectives futures de ravitaillement, les responsables des distributions auront tendance à conserver entre leurs mains des stocks leur permettant de faire face aux besoins éventuels du lendemain et, le cas échéant, aux situations d'urgence qu'ils craignent de voir se présenter. Les distributions demeureront dès lors irrégulières et insuffisantes.

Rappelons que, pour pouvoir effectuer le programme envisagé et devant porter à 1.600 calories (1.760 pour les enfants) la ration alimentaire journalière, dont le blé constitue la base, il faudrait pouvoir disposer chaque mois de :

150 tonnes de sucre
100 tonnes d'huile (à acheter sur place)
80 tonnes de lait condensé
5 tonnes de sel

à quoi devrait s'ajouter, pour couvrir les besoins dans le domaine de l'hygiène et de la propreté, l'apport de :

10 tonnes de savon

7. SITUATION BUDGETAIRE ET DEPENSES

Aucune dépense n'a été engagée en février sur les fonds mis à la disposition de la délégation.

Un compte a été ouvert auprès de la Société tunisienne de Banque, sous le Numero 40.710 et le libellé :

Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croissant-Rouge tunisien
(Fonds de secours pour les réfugiés algériens)

.../

Ce compte a été alimenté par versement de 4.750,000 dinars, contrevaleur d'un chèque de Fr.s. 50.000.- Il présentait au 28.2.59 un solde créditeur de même valeur (voir note de M. Helbling du 3.3.58 adressée à M. Vetch).

La délégation a de plus mis en dépôt $ 1.000.- (en Traveller's checks) et Fr.fs. 75.000,- Ces fonds n'ont également pas été entamés en février.

Il est encore prématuré de formuler des commentaires au sujet du budget, tel qu'il figure en annexe à la note de M. Schaeffer du 1er mars 1959. Cependant on peut d'ores et déjà prévoir que les montants inscrits sous plusieurs postes de ce budget provisoire ne seront pas atteints, en particuliers ceux concernant les transports et les dépenses administratives.

8. PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

La situation, au point de vue du logement des réfugiés, a été décrite au chapitre 2 du présent rapport. Elle apparait comme fort mauvaise en raison de l'absence totale, en Tunisie, de bâtiments (écoles, casernes désaffectées, etc.) pouvant être mis à la disposition des réfugiés. De plus, comme on l'a relevé précédemment, rares sont les emplacements pouvant se prêter, sans dommage pour les cultures, ou les réserves forestières, à l'installation d'agglomérationsde réfugiés et offrant tout à la fois un terrain favorable et la proximité indispensable d'un point d'eau.

Dans le cadre du programme de regroupement et au fur et à mesure de celui-ci, il sera peut-être possible de développer parallèlement un programme de construction de "gourbis" par les réfugiés eux-mêmes. Le "Croissant-Rouge algérien" est favorable a un tel projet et apportera son appui à sa réalisation. La difficulté majeure semble être toutefois l'absence de certains matériaux - en particulier du bois pouvant servir de charpente pour le toît ou de tôle ondulée - et peut-être d'outils. Ce problème sera étudié dans les semaines à venir.

.../

9. RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

Des relations des plus cordiales unissent, comme par le passé, les délégués de la Ligue et les Services gouvernementaux, en particulier ceux du Secrétariat d'Etat à l'Intérieur de qui dépend la plupart des questions concernant les réfugiés. Ceux-ci sont conscients des efforts déployés par la Ligue pour aider le Gouvernement tunisien à supporter la charge très lourde que constitue la présence de plus de 100.000 réfugiés sur le territoire national. Ils apprécient ces efforts et sont prêts à faire le maximum pour faciliter notre action. On en peut voir la preuve immédiate dans l'examen sérieux auquel ont donné lieu les demandes présentées par M. Schaeffer, M. Sadry et le soussigné lors de l'entrevue qu'ils ont eue au début de février avec M. Caïd Sebsi, Chef de Cabinet au Secrétariat d'Etat à l'Intérieur, et dans les premiers résultats obtenus comme suite à ces demandes.

Il faut cependant demeurer conscientdes difficultés que la Tunisie, pays neuf et en plein développement, doit surmonter sur le plan intérieur. En regard de chaque problème nouveau qui pourra se présenter, il importera donc de ne jamais perdre de vue ce qui, pour ce jeune Etat, est matériellement possible et ce qui ne l'est pas, ce qu'il est raisonnable de lui demander et d'attendre de lui et ce qui est déraisonnable ou excède ses possibilités : si sincère soit sa bonne volonté et vif son désir de pouvoir aider à son tour ceux qui l'aident.

10. RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Aucun contact n'a été pris, en février, avec d'autres organisations, hormis naturellement avec le Croissant-Rouge tunisien et le "Croissant-Rouge algérien", le premier responsable de l'opération et de son déroulement, le second s'efforçant dans certains aspects de son activité d'harmoniser son action (mais pas toujours aussi étroitement qu'on le souhaiterait) avec celle du Croissant-Rouge tunisien.

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'autres organisations qui interviennent directement en faveur des réfugiés algériens et soient représentées sur place (exception faite de la Mission américaine qui pour les secours aux réfugiés - fourniture de surplus de blé, de fromage et de lait en poudre dans le cadre de l'accord d'aide économique à la Tunisie - traite directement avec le Gouvernement tunisien). Dès mars, toutefois, une représentante de la branche suisse du Service Civil international

.../

sera sur place pour mettre en route, en collaboration avec le Croissant-Rouge tunisien et le "Croissant-Rouge algérien", un programme d'assistance spéciale et limitée en faveur d'orphelins algériens ou d'enfants recueillis dans des homes.

Indiquons encore que la délégation a reçu la visite, à fin février, de M. Edd. van der Veen, photographe et journaliste chargé par l'Office du Haut-Commissaire pour les Réfugiés de réunir du matériel photographique destiné à compléter et à appuyer l'appel lancé par le Haut Commissaire. Acoompagné de M. Helbling, M. van der Veen a eu l'occasion de visiter plusieurs concentrations de réfugiés et d'assister à des distributions effectuées dans les Gouvernorats du Kef et de Sbeïtla.

11. PROBLEMES SPECIAUX ET BESOINS

Hormis ceux énumérés tout au long du présent rapport, aucun autre problème spécial ne demande pour le moment à être évoqué ici.

En ce qui concerne les besoins, ceux pris en considération pour l'établissement du programme demeurent inchangés. L'effort doit maintenant porter par priorité sur la fourniture des articles nécessaires pour couvrir les besoins plus particulièrement mensuels, soit les vivres et le savon.

12. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Les prochains mois devront permettre de faire la preuve de l'efficacité de l'intervention de la Ligue. Il y va du prestige non seulement de la Croix-Rouge, mais encore de celui des Nations-Unies. Si l'on a été heureux de pouvoir souligner ici la bonne volonté et les efforts évidents des autorités tunisiennes pour appuyer notre action, on se doit d'insister aussi parallèlement sur les espoirs très grands que ces autorités placent dans l'Agence spécialisée des Nations-Unies et dans la Fédération mondiale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. On peut même dire que, davantage que des espoirs, existe une confiance totale envers ces organisations et l'action commune qu'elles ont décidé d'entreprendre au profit des réfugiés algériens.

1../

Le fait qu'une publicité assez étendue a été donnée par Genève aux projets du Haût Commissaire et de la Ligue a été interprété comme une sorte d'engagement moral pris publiquement par ces deux organisations. Cela a incontestablement créé un climat favorable pour nos négociations du début février, mais maintenant on attend aussi de notre part, en réponse à la bonne volonté qui nous est manifestée, des actes et des réalisations plus spectaculaires que par le passé.

La comparaison à laquelle nous nous sommes livrés entre le volume des secours fournis l'an dernier à pareille époque et les arrivages de février 1959 n'est pas à notre avantage actuel. Sans doute ne peut-on pas s'attendre à un résultat considérable le premier mois suivant l'appel; sans doute aussi devra-t-on compter encore quelques semaines avant que l'alimentation de nos entrepôts par des envois de l'étranger soit régulière et continue. Mais il est de toute importance que la délégation recoive aussi rapidement que possible les moyens devant lui permettre d'assister les réfugiés au plus près du programme projeté et connu. C'est à quoi devront principalement s'attacher, pour l'immédiat, le Secrétariat de la Ligue et le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les refugiés.

En attendant que ces moyens lui soient fournis en quantité suffisante, la délégation s'efforcera de son côté, pendant les prochaines semaines, de mettre en place avec les Services du Gouvernement tunisien et le Croissant-Rouge, l'"appareil" nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'opération de secours, dans les divers élément qui la constituent. Elle s'efforcera d'obtenir les facilités les plus étendues, afin que cette opération soit non seulement rapide et efficace, mais encore aussi économique que possible dans son aspect administratif.

J.-P. Robert-Tissot

10 mars 1959.

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE - GENEVA

1959

Jan

At the 13th Session of the General Assembly of the United Nations in New York last month, a resolution was taken recommending "the United Nations High Commissioner for Refugees to continue his action on behalf of Algerian refugees in Tunisia on a substantial scale and to undertake similar action in Morocco".

In application of this resolution, the High Commissioner has requested the League of Red Cross Societies to undertake an extended relief program on behalf of these refugees in both Tunisia and Morocco and has issued the enclosed appeal to governments to support the action of the League.

Mr. Ray T. Schaeffer, Special Assistant to the Secretary General of the League, has been placed in charge of this operation and is leaving this week for Morocco and Tunisia to draw up with the Moroccan and Tunisian Red Crescent Societies detailed plans to be put into effect immediately.

Again as in the Palestine refugee operation (1949-50) and the Hungarian refugee action (1956-57), the League faces a heavy responsibility and I am writing this letter to solicit the support of your National Society in accomplishing the task that lies ahead of us.

The situation of Algerian refugees in Tunisia and Morocco rapidly is becoming critical.

During 1958, with the assistance of 42 National Red Cross, Red Crescent and Red Lion and Sun Societies, the League was able to provide a strictly minimum food ration for the 85,000 refugees in Tunisia but with the inclusion of 80,000 in Morocco our efforts must be doubled.

This applies both to Governments and to Red Cross, Red Crescent and Red Lion and Sun Societies.

In our Relief Bureau Circular No. 104, November 28th, 1958, we listed minimum requirements which are repeated in the Annex to the enclosed appeal of the United Nations High Commissioner for Refugees.

I now earnestly appeal to you :

1. To give what you can in cash or in kind to this operation ;

2. Support the appeal of the United Nations High Commissioner for Refugees with your Government

so that together under the flag of the Red Cross and Red Crescent we may meet this vital need of upward of 165,000 human beings, 85 per cent of whom are women and children.

Sincerely,

Henry W. Dunning
Secretary General

Annex

ANNEX

APPEAL ADDRESSED BY UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES TO GOVERNMENTS ON BEHALF OF ALGERIAN REFUGEES IN TUNISIA AND MOROCCO, FEBRUARY 1, 1959

February 1959

Sir,

I have the honour to refer to resolution 1286 (XIII) adopted by the General Assembly at its thirteenth session. In this resolution the Assembly "Recommends the United Nations High Commissioner for Refugees to continue his action on behalf of the refugees in Tunisia on a substantial scale and to undertake similar action in Morocco".

During the course of 1957 and 1958 a serious refugee problem has been developing in Tunisia and Morocco. The refugees from Algeria are generally without means of any sort, and the governments of the receiving countries have been faced with a considerable problem of feeding and care. While they have done their best to organise relief, the problem has now grown to such proportions that it is clearly beyond their means to continue to deal with it adequately alone.

The problem was first brought officially to my attention in July 1957, when a request for aid was addressed to me by the Government of Tunisia. In response to the appeal which I made at that time to certain governments, I received contributions in cash or kind amounting to $116,000. In addition goods to a value of nearly one million dollars were contributed through bilateral programmes of assistance. Later in the same year the International Committee of the Red Cross and the League of Red Cross Societies issued a joint appeal to all the national Societies of the Red Cross, Red Crescent, and Red Lion and Sun; and as a result the Tunisian Red Crescent has received gifts in cash and kind from 42 national societies to a value, up to the end of December 1958, of over one million dollars.

The report I have just received from my representatives who visited Tunisia in December 1958 shows that the situation is a very serious one which in present circumstances is likely to continue and even to deteriorate unless action on an international level is taken.

The number of refugees at present in Tunisia is evaluated at between 85,000 and 90,000. Fifty per cent of these refugees are children, 35 per cent women, and 15 per cent men, most of whom are over 40 years of age.

Thanks to the supplies that have been given both by governments and by the national Red Cross and Red Crescent Societies, it has been possible for the International Red Cross and the Tunisian Red Crescent to distribute to the refugees the bare minimum of food necessary for survival. It is reported that present supplies of wheat available for the refugees are probably sufficient to last until the end of April, and there appear to be good prospects that further deliveries of wheat will continue to reach Tunisia under a bilateral programme of aid. Other essential items of diet, however, such as olive oil, are lacking, and my representative reports that there is considerable malnutrition among the refugees. Blankets and cotton cloth suitable for women's clothing are urgently needed, as well as sleeping mats and some kind of shelter, either in tents or huts.

In October 1958 an appeal for similar aid reached me from the Government of Morocco, and the report of my representative who also visited that country in December last discloses a refugee situation there which is substantially similar to that in Tunisia.

In Morocco there are estimated to be between 80,000 and 85,000 refugees, half of whom are children, one quarter women and one quarter men. Their situation is closely comparable with that of the refugees in Tunisia. With aid from governments and from the Red Cross and Red Crescent Societies, the International Red Cross together with Moroccan Red Crescent has been able to preserve the refugees from actual starvation. Twenty-four national Red Cross and Red Crescent Societies have provided foodstuffs, including wheat, and other relief supplies, to a value of over $600,000.

A distrivution primarily of basic foodstuffs is at present being made in Morocco to the children under 16 by the Swedish Save the Children Fund, and this is foreseen at the moment to continue until March. Present supplies of wheat will be exhausted by the end of Febriary, and it is not known whether deliveries will be forthcoming from any source. As in Tunisia, supplementary foodstuffs and other supplies are urgently needed.

I have been in close consultation with the International Committee and with the League of Red Cross and Red Crescent Societies on this situation, and I am glad to be able to state that the League, together with its associated societies, is prepared to continue its relief operation in Tunisia and Morocco. On the assumption that supplies of wheat can be made available to both countries, and on the understanding that sufficient clothing will become available to the League to cover general needs, it is estimated that relief to a total value of $2,440,000 will be required to provide a minimum of other necessities until the end of the year, as set out in the statement of unprovided needs attached.

I therefore warmly support the appeal launched on 28 November 1958 by the League of Red Cross and Red Crescent Societies, and trust that people everywhere will continue to respond generously to the need.

It will be recognised that an adequate relief programme on such a scale cannot be organised on the basis of gifts in kind alone, but that many items essential to the maintenance of health will have to be purchased to supplement the supplies which arrive. I therefore at the same time appeal to Governments to place funds at my disposal to enable the League to purchase locally or in the most favorable market those items of diet, clothing, etc., which still need to be provided.

I feel certain you will give this urgent problem your earnest consideration, and I confidently hope that your Government will see its way to renew its generous gesture and participate in meeting the needs of these refugees.

I have the honour to be,
Sir,
Your obedient Servant,

A. B. Lindt

P. 8151/glc

Estimated relief needs for refugees from Algeria
March - December 1959 (10 months)

TUNISIA
85,000 refugees

Standard food supplies

Item	Quantity per month and per refugee	Total quantity needed [a]	Cost in US $ [b]
Olive oil	2 kg.	1,700 tons	750,000
Sugar	1,5 "	1,280 "	135,000
Condensed milk	2 "	160 "	52,000
		Sub total I	937,000
Other basic needs			
Soap	0,5 kg.	430 tons	102,000
Blankets		40,000	120,000
"Espadrilles" [c]		85,000	24,000
Reserve for sleeping mats, cotton cloth, limited transportations costs, etc. [d]		-	67,000
		Sub total II	313,000
		TOTAL TUNISIA	1,250,000

MOROCCO
80,000 refugees

Standard food supplies

Item	Quantity per month and per refugee	Total quantity needed [a]	Cost in US $ [b]
Olive oil	2 kg.	1,600 tons	705,000
Sugar	1,5 "	1,200 "	126,000
Condensed milk	2 "	150 "	49,000
		Sub total I	880,000
Other basic needs			
Soap	0,5 kg.	400 tons	95,000
Blankets		50,000	150,000
"Espadrilles" [c]		80,000	23,000
Reserve for sleeping mats, cotton cloth, limited transportation costs, etc. [d]		-	42,000
		Sub total II	310,000
		TOTAL MOROCCO	1,190,000

a) All figures rounded up to nearest ten.
b) All figures rounded up to nearest thousand.
c) One pair for each refugee at $0,28 per pair.
d) Excluding estimate for purchase of tents which it is based will be provided in part by gifts in kind.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

1959
Jan.

Au cours de sa treizième Session, l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie à New York le mois dernier, a adopté une résolution par laquelle elle "Recommande au Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés de poursuivre, sous une forme substantielle, l'action engagée en Tunisie en faveur des réfugiés algériens et d'entreprendre une action similaire au Maroc".

Conformément à cette résolution, le Haut Commissaire a demandé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge d'étendre son programme de secours en faveur des réfugiés en Tunisie et au Maroc et il a envoyé aux gouvernements l'Appel ci-joint pour leur demander de soutenir l'action de la Ligue.

M. Ray T. Schaeffer, assistant spécial du Secrétaire général de la Ligue, a été chargé de diriger cette opération ; il doit se rendre cette semaine en Tunisie et au Maroc pour mettre au point, avec les Sociétés du Croissant-Rouge de Tunisie et du Maroc, des plans d'action détaillés qui seront mis en oeuvre immédiatement.

Comme ce fut déjà le cas, lors des précédentes opérations menées en faveur des réfugiés de Palestine (1949-50) et de Hongrie (1956-1957), la Ligue doit assumer de lourdes responsabilités. Je vous adresse donc cette lettre pour solliciter le concours de votre Société en vue de réaliser les tâches qui nous incombent.

La situation des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc s'aggrave rapidement.

En 1958, l'assistance de 42 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges a permis à la Ligue de fournir aux 85.000 réfugiés de Tunisie une ration alimentaire correspondant au strict minimum ; aujourd'hui, l'arrivée au Maroc de 80.000 réfugiés nous oblige à doubler les secours fournis jusqu'ici.

Cette constatation est valable tant pour les gouvernements que pour les Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge ou du Lion et Soleil Rouges.

Dans notre circulaire du Bureau des Secours No. 104, du 28 novembre 1958, nous avons énuméré les besoins minima ; cette liste est à nouveau reproduite en annexe à l'Appel du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés joint à cette lettre.

Je vous prie donc instamment :

1. de fournir une contribution en espèces ou en nature pour cette opération ;

2. d'appuyer auprès de votre Gouvernement l'Appel du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ;

de sorte qu'unis sous le drapeau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous puissions satisfaire aux besoins essentiels de près de 165.000 personnes, dont 85 pour cent sont des femmes et des enfants.

Henry W. Dunning
Secrétaire général

Annexe

ANNEXE

APPEL ADRESSE AUX GOUVERNEMENTS PAR LE HAUT COMMISSAIRE
DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES EN FAVEUR DES REFUGIES ALGERIENS
EN TUNISIE ET AU MAROC, LE 1er FEVRIER 1959

Février 1959

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1286 (XIII) adoptée par l'Assemblée générale lors de sa treizième session et relative aux réfugiés d'Algérie en Tunisie et au Maroc. Dans cette résolution, l'Assemblée "Recommande au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de poursuivre, sous une forme substantielle, l'action engagée en Tunisie en faveur de ces réfugiés et d'entreprendre une action similaire au Maroc".

Au cours des années 1957 et 1958 un grave problème de réfugiés s'est posé dans ces deux pays. Les réfugiés arrivant d'Algérie étant en général dépourvus de toutes ressources, les gouvernements tunisien et marocain ont dû assurer entièrement leur subsistance et pourvoir aux soins médicaux indispensables. Bien qu'ils aient fait de leur mieux pour organiser les secours, le problème a pris maintenant une telle ampleur qu'ils ne sont plus en mesure d'y faire face, avec leurs seules ressources.

Ce problème a pour la première fois été porté officiellement a mon attention en juillet 1957, date à laquelle le Gouvernement de la Tunisie a demandé l'aide du Haut Commissariat. En réponse à l'appel que j'ai alors adressé à certains gouvernements j'ai reçu, en espèces ou en nature, des contributions d'un montant de 116.000 dollars. En outre, une contribution d'une valeur de près de un million de dollars a été fournie au gouvernement tunisien dans le cadre de programmes bilatéraux d'assistance. Vers la fin de l'année 1957, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont lancé, à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, du Lion et Soleil Rouges, un appel conjoint auquel quarante-deux Sociétés nationales ont répondu par l'envoi, au Croissant-Rouge tunisien, de dons en espèces et en nature dont la valeur atteignait, fin décembre 1958, plus de un million de dollars.

Le rapport que je viens de recevoir de mon représentant, à la suite de la visite qu'il a faite en Tunisie en décembre 1958, souligne la gravité d'une situation qui, s'il n'y est pas porté remède par une action internationale adéquate, ira sans doute en empirant.

Le nombre de réfugiés se trouvant actuellement en Tunisie est évalué entre 85.000 et 90.000. Cinquante pour cent de ces réfugiés sont des enfants, 35% des femmes et 15% des hommes, la plupart âgés de plus de 40 ans.

Grâce aux approvisionnements fournis à la fois par les gouvernements et par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge internationale et le Croissant Rouge tunisien ont pu distribuer aux réfugiés des denrées correspondant au strict minimum vital. Il apparaît que les approvisionnements en blé dont on dispose pour les réfugiés seront probablement suffisants pour couvrir les besoins jusqu'à la fin d'avril; il y a de fortes chances pour que d'autres livraisons de blé à la Tunisie continuent

d'être effectuées dans le cadre d'un programme d'aide bilatéral. Toutefois d'autres éléments essentiels à l'alimentation, notamment l'huile d'olive, font défaut, et mon représentant signale que les réfugiés souffrent d'une grave sous-alimentation. Le besoin de couvertures et d'étoffes de coton pour faire des vêtements de femmes est également urgent, de même que celui de nattes pour dormir et de quelque abri que ce soit (tentes ou baraquements).

En octobre 1958, le Gouvernement du Maroc m'a demandé à son tour de lui venir en aide. Le rapport de mon représentant, qui a également visité ce pays en décembre dernier, montre que la situation des réfugiés est, dans ce pays, identique, dans l'ensemble, à celle que je viens de décrire pour la Tunisie.

Le nombre des réfugiés se trouvant au Maroc est évalué à 80.000 ou 85.000 dont la moitié sont des enfants, un quart des femmes et un quart des hommes. Avec l'aide des gouvernements et des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge internationale, en coopération avec le Croissant-Rouge marocain, a pu préserver les réfugiés de la famine. Vingt-quatre Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont fourni des vivres, notamment du blé, ainsi que d'autres secours, pour une valeur de plus de 600.000 dollars.

Le Fonds suédois d'aide aux enfants distribue actuellement des produits alimentaires de base, surtout aux enfants de moins de 16 ans réfugiés au Maroc, et l'on prévoit que cette distribution se poursuivra jusqu'à mars. Les approvisonnements actuels en blé seront épuisés fin février et l'on ne sait pas si des livraisons supplémentaires, de quelque source que ce soit, seront effectuées par la suite. Comme en Tunisie, le besoin d'autres produits alimentaires et d'autres fournitures est urgent.

J'ai procédé à d'étroites consultations avec le Comité international et avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au sujet de cette situation et je suis heureux de pouvoir annoncer que la Ligue est disposée à poursuivre ses opérations de secours en Tunisie et au Maroc. A supposer que des livraisons de blé soient faites à ces deux pays, grâce aux programmes d'aide bilatéraux et que les quantités de vêtements mises à la disposition de la Ligue soient suffisantes pour faire face aux besoins d'ensemble, on estime à 2.440.000 dollars le total des sommes qu'il faudra dépenser pour pourvoir aux autres besoins essentiels des réfugiés jusqu'à la fin de l'année ainsi que le montre l'état ci-joint des besoins non couverts.

J'appuie chaleureusement, en conséquence, l'appel qu'ont lancé le 28 novembre 1958 la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et les Sociétés du Croissant-Rouge, et je veux espérer que dans tous les pays on continuera d'y répondre avec le même générosité. Il est clair cependant qu'un programme de secours de cette envergure ne peut être organisé que sur la base de dons en nature, et que beaucoup d'articles essentiels au maintien de la santé des réfugiés devront être achetés, afin de compléter les approvisionnements fournis. Je fais donc appel aux gouvernements pour qu'ils mettent à ma disposition des fonds qui permettront à la Ligue d'acheter sur place, ou sur le marché le plus favorable, les produits alimentaires et les articles d'habillement ou autres qui n'auront pas été fournis.

Je suis certain que vous voudrez bien examiner avec la plus grande attention ce problème urgent et j'ai le ferme espoir que votre Gouvernement aura à coeur de participer par un geste généreux à l'action entreprise pour faire face aux besoins de ces réfugiés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

A.R. LINDT
Haut Commissaire pour les réfugiés

P.8151/glc

Evaluation des secours nécessaires pour les réfugiés algériens de mars à décembre 1959 (10 mois)

TUNISIE
85.000 réfugiés

Vivres

Désignation	Quantité par réfugié et par mois	Quantité totale nécessaire a)	Coût en US$ b)
Huile d'olive	2 kg	1700 tonnes	750.000
Sucre	1,5 kg	1280 tonnes	135.000
Lait condensé	2 kg	160 tonnes	52.000
		Sous-total I	937.000
Autres articles essentiels			
Savon	0,5 kg	430 tonnes	102.000
Couvertures		40.000 "	120.000
Espadrilles c)		85.000 "	24.000
Réserve pour nattes, tissu de coton, frais de transport à faible distance etc. d)		-	67.000
		Sous-total II	313.000
		TOTAL TUNISIE	1.250.000

MAROC
80.000 réfugiés

Vivres

Désignation	Quantité par réfugié et par mois	Quantité totale nécessaire a)	Coût en US$ b)
Huile d'olive	2 kg	1600 tonnes	705.000
Sucre	1,5 kg	1200 tonnes	126.000
Lait condensé	2 kg	150 tonnes	49.000
		Sous-total I	880.000
Autres articles essentiels			
Savon	0,5 kg	400 tonnes	95.000
Couvertures		50.000 "	150.000
Espadrilles c)		80.000 "	23.000
Réserve pour nattes, tissu de coton, frais de transport à faible distance, etc. d)		-	42.000
		Sous-total II	310.000
		TOTAL MAROC	1.190.000

a) Tous les chiffres ont été arrondis à la dizaine la plus proche.
b) Tous les chiffres ont été arrondis au millier le plus proche.
c) Une paire par réfugié à $0,28 la paire.
d) Non compris les prévisions pour achat de tentes, dont il est à présumer qu'elles seront partiellement fournies sous forme de dons en nature.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

RELIEF BUREAU
Circular No. 107

Geneva, 9th January 1959

ASSISTANCE TO ALGERIAN REFUGEES IN TUNISIA AND MOROCCO

1958 / 1959

A. TUNISIA

The League Secretariat published a list in Circular No. 98 of all gifts in cash or in kind which had been sent or announced to the Tunisian Red Crescent as at 30th June 1958 in response to the previous appeals launched in execution of Resolution No. 11 adopted by the XIXth International Conference of the Red Cross at New Delhi.

Gifts sent or announced during the period 1st July 1958 to 31st December 1958 appear below.

Donor Society	Date	Description	Value in Sw. frs.
ALBANIA	15.9.58	4,000 m. cotton material 2 parcels medicines	Value unknown
AUSTRALIA	16.12.58	38 cases clothing (withdrawn from the League warehouse in Istanbul)	9,568.--
CANADA	31.10.58	50 cases new clothing and layettes (withdrawn from the League warehouse in Le Havre)	51,617.--
DENMARK	12.12.58	6 parcels anti-cough medicines	Value unknown
ECUADOR (Juniors)	31.10.58	2 cases school equipment, health articles and toys	1,665.--
FINLAND	22.12.58	150 blankets	1,728.--
GREECE	25.10.58	8 tons raisins	Value unknown
LEBANON	25.11.58	Cash grant	673.--
LIBERIA	17.12.58	Cash grant	430.--
LIECHTENSTEIN	5.12.58	Cash grant	250.--
LUXEMBURG	5.12.58	Cash grant	437.--
NETHERLANDS	10.12.58	510 blankets	11,745.--
NORWAY	11.7.58	Cash grant (used to purchase 10,000 pairs canvas shoes)	18,298.--
(Juniors)	27.11.58	1,050 gift boxes and 15 blankets	4,280.--
	24.12.58	Cash grant	871.--
SOUTH AFRICA	1.12.58	Cash grant	611.--

Donor Society	Date	Description	Value in Sw. frs.
SWEDEN	14.4.58	The cash grant of Sw.frs. 106,850.-- was used to purchase: - 3,300 blankets - 193 bell tents - 20 tons sugar - 20 tons soap - 5 tons condensed milk Sw.frs. 10,000.-- transferred to the Tunisian Red Crescent for the local purchase of olive oil	
	17.12.58	Cash grant used to purchase: - 10 tons sugar - 10 tons soap - 100 tents Sw.frs. 8,421.-- transferred to the Tunisian Red Crescent for the local purchase of olive oil	42,105.--
SWITZERLAND	23.12.58	13,440 tins condensed milk 400 blankets 625 girls' dresses 700 overalls for boys	35,000.--
UNITED KINGDOM	21.10.58	Cash grant	394.--
	23.12.58	30 cases second-hand clothing	Value unknown
UNITED STATES	16.12.58	9 drums vitamin tablets (withdrawn from the League warehouse in Le Havre)	7,918.--
LEAGUE	31.12.58	Utilisation of funds not already indicated in Circular No. 98 of 30.6.58 or above, have served to purchase: - 500 men's woollen capes - 250 duffel-coats	

As at 31st December 1958, 42 national Societies had taken part in this operation in Tunisia and the total value of their gifts in cash and in kind amounts to approximately Sw.frs. 4,604,167.--.

In accordance with Red Cross principles of action in international relief, the gifts listed above were handed over to the Tunisian Red Crescent Society, on which the Tunisian Government has conferred the responsibility of administrating relief supplied by the Red Cross world for Algerian refugees.

B. MOROCCO

Below is shown details of relief despatched for Algerian refugees in Morocco, based on the information received from national Societies and the ICRC. This list also mentions certain gifts sent prior to the recognition of the Moroccan Red Crescent.

Donor Society	Date	Description	Value in Sw. frs.
AFGHANISTAN	1.58	Cash grant (forwarded to the ICRC)	6,120.--
AUSTRALIA	19.12.57	Cash grant (forwarded to the ICRC)	1,460.--
	16.12.58	5 cases clothing 6 cases blankets (withdrawn from the League warehouse in Istanbul)	5,231.--
BELGIUM	9.1.58	10,000 tins condensed milk	5,992.--
CANADA	16.12.58	50 cases clothing and layettes (withdrawn from the League warehouse in Le Havre)	45,692.--
FINLAND	22.1.58	Vitamins	1,800.--
GERMANY (Federal Republic)	18.3.58	Cash grant (forwarded to the ICRC)	463.--
	9.4.58	Cash grant (forwarded to the ICRC)	104,000.--
GREECE	25.10.58	7 tons raisins	Value unknown
HAITI	16.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	214.--
INDIA	8.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	2,281.--
IRAN	31.12.57	Cash grant (forwarded to ICRC)	6,000.--
IRELAND	14.1.58	7,000 tins condensed milk	8,560.--
LEBANON	25.11.58	Cash grant	673.--
LIBERIA	17.12.58	Cash grant	428.--
LIECHTENSTEIN	5.12.58	Cash grant	250.--
LUXEMBURG	19.12.57	Cash grant (forwarded to ICRC)	856.--
	5.12.58	Cash grant	437.--
NETHERLANDS	8.12.58	510 blankets	11,745.--
NORWAY	12.12.57	Cash grant (forwarded to ICRC)	7,640.--
	22.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	4,568.--
	24.12.58	Cash grant	871.--

Donor Society	Date	Description	Value in Sw. frs.
RUMANIA	18.3.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	2,500.--
SOUTH AFRICA	25.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	321.--
	1.12.58	Cash grant	611.--
SUDAN	6.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	612.--
SWITZERLAND	23.12.58	12,480 tins condensed milk 300 blankets	20,000.--
UNITED ARAB REPUBLIC	30.1.58	5,000 food parcels 5,000 blankets 2,000 articles women's clothing	250,000.--
	24.11.58	2,000 tons wheat 250 tons sugar 15,000 articles women's clothing 20,000 blankets	2,000,000.--
UNITED KINGDOM	19.12.57	Cash grant (forwarded to ICRC)	3,057.--
	23.12.58	30 cases second-hand clothing	Value unknown
UNITED STATES	7.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	42,800.--
(Juniors)	9.1.58	Cash grant (forwarded to ICRC)	21,400.--
	16.12.58	10 drums vitamin tablets (withdrawn drom League warehouse in Le Havre)	8,774.--
I.C.R.C.	20.2.58	80 tons wheat 25 tons sugar	60,000.--
LEAGUE	31.12.58	Utilisation of various small cash gifts:- - 250 duffle-coats	

As at 31st December 1958, 24 national Societies have taken part in this operation in Morocco and the total value of their gifts in cash and in kind amounts to approximately Sw.frs. 2,623,556.--.

*

* *

A further appeal on behalf of Algerian refugees in Tunisia and Morocco was sent to national Societies on 28th November 1958 (Circular No. 104).

This appeal requested:-

TUNISIA	:	Foodstuffs (olive oil, sugar and condensed milk) Soap Clothing and shoes Tents Blankets Medicines
MOROCCO	:	Tents Clothing Blankets

The gifts announced in response to this appeal are included in the lists above. While they already represent an appreciable contribution to the respective relief actions which have devolved on the Tunisian and Moroccan Red Crescent Societies, they are nevertheless still inadequate to meet the needs of the refugees. It is therefore desirable that national Societies make an additional effort to enable the situation of these refugees to be alleviated during the present cold weather period.

p.o. A. Robert-Tissot
Edward Winsall
Director, Relief Bureau

Henry W. Dunning
Henry W. Dunning
Secretary General

P.8123/mh.

M. Dydrop

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

Desk Relief Files

RELIEF BUREAU
Circular No. 104

Geneva
28th November 1958

ASSISTANCE TO ALGERIAN REFUGEES IN TUNISIA AND MOROCCO - 1958/1959

An urgent appeal on behalf of women, children and elderly persons who had fled events in Algeria and taken refuge in Tunisia and Morocco, was launched last year by a unanimous resolution of the XIXth International Conference of the Red Cross (New Delhi, October/November 1957). It considered that "only an effort of an international and universal nature would be able to provide the immense resources required to give assistance to these hundreds of thousands of human beings".

This appeal was forwarded to national Societies on 10th December 1957 by the ICRC and the League, together with details as to the situation and particular needs of the Algerian refugees in Morocco and Tunisia.

The League and the ICRC first of all worked jointly in Tunisia, where the latter had been carrying out operations with the Tunisian Red Crescent since June 1957, immediately following the recognition of the national Society in question. Subsequently the ICRC, considering that the distribution of relief could be ensured by the Tunisian Red Crescent with the help of League delegates, decided to withdraw as from 15th March 1958.

The League was not called upon to intervene in Morocco as at that time there was no Moroccan Red Crescent in a position to undertake action. The ICRC therefore took sole charge of operations, in co-operation with the authorities and local organisations responsible for looking after the refugees. This situation has now changed. The Moroccan Red Crescent has been recognised as a national Society and admitted to the League by the Executive Committee at its September 1958 session. In accordance with the rules of application (No. 5) of Resolution 10 adopted by the Board of Governors at Oslo in 1954, assistance to refugees by the Red Cross and Red Crescent world should henceforth normally be channelled from one national Society to another.

* * *

The League Secretariat has the honour to communicate below to national Societies, relevant data in its possession regarding the situation and present needs of the Algerian refugees in Tunisia and Morocco.

A. TUNISIA

Some 40 Societies have responded to the appeal addressed to them last year on behalf of Algerian refugees in Tunisia. Their gifts, representing a value of over Sw.Frs. 4,500,000, have been distributed through the intermediary of the Tunisian Red Crescent, and have furnished invaluable relief to 60,000 persons, who benefited thereby during a severe winter under conditions of extreme distress.

The League felt that it should again investigate the situation on the spot, at the beginning of another winter which these refugees will have to spend in exile, the more so since increased international assistance has been requested for them. The Assistant Director of the Relief Bureau, accompanied by a doctor loaned by the Danish Red Cross, therefore went to Tunisia for this purpose, where he remained from 10th to 22nd November. He had the opportunity of visiting the refugees and of discussing with the Red Crescent and the competent authorities the nature of the assistance required for these persons during the coming months.

NUMBER AND SITUATION OF REFUGEES

The number of refugees has risen from 50,000 at the end of 1957 to approximately 85,000, according to the figures furnished by the Red Crescent and the Tunisian Government. The proportions have remained unchanged, viz:

50% children: 8% between 0 and 3 years of age
42% between 3 and 16 years of age

35% women

15% men (mainly elderly)

Apart from a few small groups of privileged persons, the refugees are neither assembled in camps nor concentrated in communities. They are spread over the whole length of the Algerian-Tunisian frontier, from Tabarka in the north to Tozeur in the south, living among the local population; for most of them their only shelters are caves in the mountains and rudimentary "gourbis", which they construct with mud and branches.

These conditions - and the country offers few other possibilities - make it difficult to organise relief operations. Relief mainly takes the form of monthly distributions (sometimes fortnightly) carried out jointly by the Red Crescent and the Tunisian Government. Thanks to these distributions, it has been possible to prevent the situation from deteriorating; and indeed it would certainly have improved had not new refugees arrived in direst need.

The help which the Red Cross has been able to provide the Algerian refugees since 1957 constitutes a strict minimum. Not only does it seem urgent to continue operations in coming months, but it would be desirable to increase same, at least in proportion to the number of persons involved.

It should be added that the stocks of the Tunisian Red Crescent are practically exhausted at the present time.

NEEDS

The assistance provided by the American Government through the International Cooperation Administration, will enable the Tunisian Government to furnish hard wheat, constituting the basis of the refugees' diet, during the next few months. The Red Cross therefore need not enter this field.

There are other articles, however, which should be considered. The needs are so large that it is difficult to establish an order of priority. The supplies in question are:

(a) foodstuffs : olive oil, sugar and condensed milk
(b) soap
(c) clothing and shoes
(d) medicines

to which should be added:

(e) tents
(f) blankets

(a) Foodstuffs

Olive oil : this is the only oil which the refugees use. The possibility of mixing it with other edible oils has been considered, but on account of the taste of Arab populations and of the technical difficulties in mixing oils, the idea has had to be abandoned.

It would be desirable to supply olive oil on the basis of:

2 kg. per refugee, per month, i.e. 170 tons per month for 85,000 refugees

As Tunisia produces olive oil, it is recommended this be purchased on the spot, through the Tunisian Red Crescent, which can obtain it at Fr.Fr. 185 per kilo.

Sugar : quantities required:

1.5 kg. per refugee per month, i.e. 128 tons per month for 85,000 refugees

Condensed milk and other foodstuffs

Condensed milk (mainly for children and nursing mothers) and also tea would be appreciated.

For the reasons explained last year, it is recommended to refrain from sending powdered milk and tinned foods.

(b) Soap

500 gr. per refugee, per month, i.e. 43 tons a month for 85,000 refugees

Soap can also be purchased on the spot at a cost of Fr.Fr. 100 per kilo.

(c) Clothing and shoes

The indications on this subject in the joint circular published by the ICRC and the League on 20th December 1957 remain valid, except as regards the remark discouraging the shipment of worn clothing.

Subsequent experience has shown that in actual fact worn clothing and shoes would constitute a most valuable contribution, provided that :

- they are in good condition
- they have been previously sorted and matched
- they are packed by category and type

In addition it is indispensable that

- the contents of the parcel be clearly indicated on the package.

Another method which has shown itself to be practical and greatly facilitates distribution, consists of the preparation by the donor of sets of clothing, simply tied together with a string, for women, men or children (each bundle bearing a label indicating the sex or age category of the potential beneficiary).

Although the refugees are accustomed to native dress, in their present distressed circumstances they are glad to receive and make use of clothes such as overcoats, trousers, coats, dresses, shirts and pullovers.

To avoid overburdening the Tunisian Red Crescent, which had limited storage possibilities, it is recommended that national Societies which could forward such consignments ensure that they strictly correspond to the requirements enumerated above, and that they advise the League in advance, so that we may consult the Tunisian Red Crescent.

(d) Medicines

A special circular concerning the refugees' state of health and their possible needs with respect to medicines will be issued later as a supplement to the present appeal.

(e) Tents

As local resources so far as housing accommodation is concerned are almost non-existent, the provision of tents is a necessity. So far it has only been possible to supply 300 to 400 tents (with accommodation for 10 persons on an average) in Tunisia.

(f) Blankets

Since December 1957, the Tunisian Red Crescent has distributed 65,000 blankets, approximately 30,000 of which were supplied by national Red Cross and Red Crescent Societies and 32,000 by UNICEF.

The increased number of refugees and the rapid deterioration of this article calls for the urgent provision of another 30-40,000 blankets.

ADDRESS FOR CONSIGNMENTS AND CUSTOMS EXEMPTION

Consignments in kind should be addressed to the Tunisian Red Crescent, 1 Avenue de Carthage, Tunis.

They are exempt from customs duties so long as the bills of lading and other shipping papers bear the mention that they are gifts for Algerian refugees.

B. MOROCCO

There are approximately 75,000 Algerian refugees in Morocco. The proportion between children, women and men is approximately the same as in Tunisia.

According to recent information from the Moroccan Red Crescent, the food requirements of the refugees are partially covered for the coming months, thanks in particular to a recent gift from the Egyptian Red Crescent consisting of:

2,000 tons wheat
500 tons sugar
15,000 articles of women's clothing
20,000 blankets

On the other hand, large quantities of the following supplies are still required:

(a) tents
(b) clothing (in particular for men and children)
(c) blankets

Relief consignments should be addressed to the Moroccan Red Crescent, 84 Boulevard Joffre, Casablanca.

* * *

To enable the League Secretariat to coordinate operations from the technical angle, it is recommended that national Societies notify Geneva of the nature, quantity and value of the supplies they may be willing to place at the disposal of the Tunisian Red Crescent and the Moroccan Red Crescent in the near future.

Edward Winsall
Director, Relief Bureau

Henry W. Dunning
Secretary General

P.8088/mh.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENÈVE

File Relief

RELIEF BUREAU
Circular No. 104

Geneva
28th November 1958

ASSISTANCE TO ALGERIAN REFUGEES IN TUNISIA AND MOROCCO - 1958/1959

An urgent appeal on behalf of women, children and elderly persons who had fled events in Algeria and taken refuge in Tunisia and Morocco, was launched last year by a unanimous resolution of the XIXth International Conference of the Red Cross (New Delhi, October/November 1957). It considered that "only an effort of an international and universal nature would be able to provide the immense resources required to give assistance to these hundreds of thousands of human beings".

This appeal was forwarded to national Societies on 10th December 1957 by the ICRC and the League, together with details as to the situation and particular needs of the Algerian refugees in Morocco and Tunisia.

The League and the ICRC first of all worked jointly in Tunisia, where the latter had been carrying out operations with the Tunisian Red Crescent since June 1957, immediately following the recognition of the national Society in question. Subsequently the ICRC, considering that the distribution of relief could be ensured by the Tunisian Red Crescent with the help of League delegates, decided to withdraw as from 15th March 1958.

The League was not called upon to intervene in Morocco as at that time there was no Moroccan Red Crescent in a position to undertake action. The ICRC therefore took sole charge of operations, in co-operation with the authorities and local organisations responsible for looking after the refugees. This situation has now changed. The Moroccan Red Crescent has been recognised as a national Society and admitted to the League by the Executive Committee at its September 1958 session. In accordance with the rules of application (No. 5) of Resolution 10 adopted by the Board of Governors at Oslo in 1954, assistance to refugees by the Red Cross and Red Crescent world should henceforth normally be channelled from one national Society to another.

* * *

The League Secretariat has the honour to communicate below to national Societies, relevant data in its possession regarding the situation and present needs of the Algerian refugees in Tunisia and Morocco.

A. TUNISIA

Some 40 Societies have responded to the appeal addressed to them last year on behalf of Algerian refugees in Tunisia. Their gifts, representing a value of over Sw.Frs. 4,500,000, have been distributed through the intermediary of the Tunisian Red Crescent, and have furnished invaluable relief to 60,000 persons, who benefited thereby during a severe winter under conditions of extreme distress.

The League felt that it should again investigate the situation on the spot, at the beginning of another winter which these refugees will have to spend in exile, the more so since increased international assistance has been requested for them. The Assistant Director of the Relief Bureau, accompanied by a doctor loaned by the Danish Red Cross, therefore went to Tunisia for this purpose, where he remained from 10th to 22nd November. He had the opportunity of visiting the refugees and of discussing with the Red Crescent and the competent authorities the nature of the assistance required for these persons during the coming months.

NUMBER AND SITUATION OF REFUGEES

The number of refugees has risen from 50,000 at the end of 1957 to approximately 85,000, according to the figures furnished by the Red Crescent and the Tunisian Government. The proportions have remained unchanged, viz:

50% children: 8% between 0 and 3 years of age
42% between 3 and 16 years of age

35% women

15% men (mainly elderly)

Apart from a few small groups of privileged persons, the refugees are neither assembled in camps nor concentrated in communities. They are spread over the whole length of the Algerian-Tunisian frontier, from Tabarka in the north to Tozeur in the south, living among the local population; for most of them their only shelters are caves in the mountains and rudimentary "gourbis", which they construct with mud and branches.

These conditions - and the country offers few other possibilities - make it difficult to organise relief operations. Relief mainly takes the form of monthly distributions (sometimes fortnightly) carried out jointly by the Red Crescent and the Tunisian Government. Thanks to these distributions, it has been possible to prevent the situation from deteriorating; and indeed it would certainly have improved had not new refugees arrived in direst need.

The help which the Red Cross has been able to provide the Algerian refugees since 1957 constitutes a strict minimum. Not only does it seem urgent to continue operations in coming months, but it would be desirable to increase same, at least in proportion to the number of persons involved.

It should be added that the stocks of the Tunisian Red Crescent are practically exhausted at the present time.

NEEDS

The assistance provided by the American Government through the International Cooperation Administration, will enable the Tunisian Government to furnish hard wheat, constituting the basis of the refugees' diet, during the next few months. The Red Cross therefore need not enter this field.

There are other articles, however, which should be considered. The needs are so large that it is difficult to establish an order of priority. The supplies in question are:

(a) foodstuffs : olive oil, sugar and condensed milk
(b) soap
(c) clothing and shoes
(d) medicines

to which should be added:

(e) tents
(f) blankets

(a) Foodstuffs

Olive oil : this is the only oil which the refugees use. The possibility of mixing it with other edible oils has been considered, but on account of the taste of Arab populations and of the technical difficulties in mixing oils, the idea has had to be abandoned.

It would be desirable to supply olive oil on the basis of:

2 kg. per refugee, per month, i.e. 170 tons per month for 85,000 refugees

As Tunisia produces olive oil, it is recommended this be purchased on the spot, through the Tunisian Red Crescent, which can obtain it at Fr.Fr. 185 per kilo.

Sugar : quantities required:

1.5 kg. per refugee per month, i.e. 128 tons per month for 85,000 refugees

Condensed milk and other foodstuffs

Condensed milk (mainly for children and nursing mothers) and also tea would be appreciated.

For the reasons explained last year, it is recommended to refrain from sending powdered milk and tinned foods.

(b) Soap

500 gr. per refugee, per month, i.e. 43 tons a month for 85,000 refugees

Soap can also be purchased on the spot at a cost of Fr.Fr. 100 per kilo.

(c) Clothing and shoes

The indications on this subject in the joint circular published by the ICRC and the League on 20th December 1957 remain valid, except as regards the remark discouraging the shipment of worn clothing.

Subsequent experience has shown that in actual fact worn clothing and shoes would constitute a most valuable contribution, provided that :

- they are in good condition
- they have been previously sorted and matched
- they are packed by category and type

In addition it is indispensable that

- the contents of the parcel be clearly indicated on the package.

Another method which has shown itself to be practical and greatly facilitates distribution, consists of the preparation by the donor of sets of clothing, simply tied together with a string, for women, men or children (each bundle bearing a label indicating the sex or age category of the potential beneficiary).

Although the refugees are accustomed to native dress, in their present distressed circumstances they are glad to receive and make use of clothes such as overcoats, trousers, coats, dresses, shirts and pullovers.

To avoid overburdening the Tunisian Red Crescent, which had limited storage possibilities, it is recommended that national Societies which could forward such consignments ensure that they strictly correspond to the requirements enumerated above, and that they advise the League in advance, so that we may consult the Tunisian Red Crescent.

(d) Medicines

A special circular concerning the refugees' state of health and their possible needs with respect to medicines will be issued later as a supplement to the present appeal.

(e) Tents

As local resources so far as housing accommodation is concerned are almost non-existent, the provision of tents is a necessity. So far it has only been possible to supply 300 to 400 tents (with accommodation for 10 persons on an average) in Tunisia.

(f) Blankets

Since December 1957, the Tunisian Red Crescent has distributed 65,000 blankets, approximately 30,000 of which were supplied by national Red Cross and Red Crescent Societies and 32,000 by UNICEF.

The increased number of refugees and the rapid deterioration of this article calls for the urgent provision of another 30-40,000 blankets.

ADDRESS FOR CONSIGNMENTS AND CUSTOMS EXEMPTION

Consignments in kind should be addressed to the Tunisian Red Crescent, 1 Avenue de Carthage, Tunis.

They are exempt from customs duties so long as the bills of lading and other shipping papers bear the mention that they are gifts for Algerian refugees.

B. MOROCCO

There are approximately 75,000 Algerian refugees in Morocco. The proportion between children, women and men is approximately the same as in Tunisia.

According to recent information from the Moroccan Red Crescent, the food requirements of the refugees are partially covered for the coming months, thanks in particular to a recent gift from the Egyptian Red Crescent consisting of:

2,000 tons wheat
500 tons sugar
15,000 articles of women's clothing
20,000 blankets

On the other hand, large quantities of the following supplies are still required:

(a) tents
(b) clothing (in particular for men and children)
(c) blankets

Relief consignments should be addressed to the Moroccan Red Crescent, 84 Boulevard Joffre, Casablanca.

* * *

To enable the League Secretariat to coordinate operations from the technical angle, it is recommended that national Societies notify Geneva of the nature, quantity and value of the supplies they may be willing to place at the disposal of the Tunisian Red Crescent and the Moroccan Red Crescent in the near future.

Edward Winsall
Director, Relief Bureau

Henry W. Dunning
Secretary General

P.8088/mh.

NOTE DE DOSSIER
****

Assistance aux réfugiés algériens au Maroc.

M. Gaillard, Chef de Section au C.I.C.R., m'a téléphoné ce matin pour me faire part de renseignements qu'il venait de recevoir de M. Colladon, délégué au Maroc, concernant les réfugiés algériens se trouvant dans ce pays.

Il semblerait que le Croissant-Rouge marocain, de la part de qui nous avions sollicité le 30 octobre dernier des informations et qui jusqu'à ce jour n'a pas répondu à notre demande, a estimé suffisant de nous renseigner par l'intermédiaire de M. Colladon.

Selon les informations que celui-ci a transmises au C.I.C.R. à notre intention, le Croissant-Rouge serait en mesure de faire face aux besoins des réfugiés dans le domaine alimentaire grâce au don important du Croissant-Rouge égyptien et à l'aide que lui apporte "Reda Barnen" qui dispose d'une mission sur place et a ouvert pour 6 mois une délégation à Oujda. En revanche, il souhaiterait recevoir les secours suivants: tentes, vêtements, couvertures.

En ce qui regarde l'effectif des réfugiés algériens au Maroc, le C.I.C.R. l'estimait, en mai 1958, à 60.000, dont 45.000 de réellement nécessiteux. Le Croissant-Rouge marocain indique aujourd'hui 120.000 réfugiés, mais le C.I.C.R. juge ce chiffre nettement exagéré et pense, pour sa part, qu'il doit être ramené à 75.000.

Edward Winsall
Directeur, Bureau des Secours.

Genève, le 26 novembre 1958.

LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES

40, RUE DU 31-DÉCEMBRE — GENEVA

RELIEF BUREAU
Circular No. 98

Geneva
30th June, 1958

ALGERIAN REFUGEE RELIEF OPERATION IN TUNISIA - 1957/1958.

In continuation of Relief Bureau Circular No. 94 dated the 17th March, 1958, we have pleasure in setting out below a consolidated list of gifts in cash and in kind made available to the Tunisian Red Crescent, in response to the resolution hereon adopted at New Delhi and the appeals of the 10th December 1957 and 27th March 1958, as at today's date:-

Donor Society	Advised	From	Particulars	$ Value
Afghanistan	14.1.58	Kabul	Cash grant	1,525
Australia	19.12.57	Melbourne	Cash grant	336
Austria	20.12.57	Vienna	910 kg Pelargon powdered milk 2,013 kg Bebelac baby food 1,969 kg canned milk 330 kg Guigoz dried milk 2,040 kg dried milk	unspecified
"	23.12.57	Vienna	2 four-ton trucks	"
"	23.12.57	Vienna	220 tents (to ICRC)	"
Bulgaria	9.5.58	Sofia	127 cases biscuits 14 sacks sugar 22 sacks rice 32 barrels powdered milk 61 cases washing soap 1 case toilet soap	"
Canada	22.10.57	Montreal	6,700 blankets	22,700
"	4.12.57	Le Havre	8 cases pullovers and socks	3,591
Ceylon	8.5.58	London	4,250 yards cotton cloth	1,400
Chile	11.4.58	Santiago	Cash grant	500
Denmark	4.3.58	Copenhagen	1,500 kg whole milk powder	725
Ecuador	13.2.58	Quito	Cash grant	100
Egypt	10.2.58	Cairo	31,000 cartons flour, rice, sugar, dried vegetables, butter 11,375 woollen blankets 82 bales mens, womens and childrens clothing 5 tons cottonwool 250 kg bandages	349,500
Finland	24.1.58	Le Havre	10 cartons used clothing & shoes	435

Donor Society	Advised	From	Particulars	$ Value
Finland	14.2.58	Helsinki	95,000 Vitol (vitamin) tablets	435
"	28.4.58	Helsinki	900 kg soap	435
German Federal Republic	18.3.58	Hamburg	Cash grant	108
Haiti	16.1.58	Port-au-Prince	Cash grant	50
Hungary	30.5.58	Budapest	3,125 kg rice 4,345 kg flour 940 kg sugar 400 kg soap 300 kg canned meat and vegetables, jam	8,610
India	8.1.58	New Delhi	Cash grant	525
"	12.5.58	New Delhi	Washing soap	525
Iran	31.12.57	Teheran	Cash grant	1,400
"	14.4.58	Teheran	Cash grant	2,800
Ireland	14.1.58	Dublin	4,416 tins (14 oz.) condensed milk 3,888 tins (16 oz.) condensed milk	1,400
Italy	18.2.58 & 21.2.58	Rome	100 mens suits 100 mens pullovers 100 mens shirts 50 mens overcoats 100 womens pullovers 100 womens frocks 100 womens undergarments 100 childrens pullovers 100 childrens suits 100 childrens blouses 100 childrens frocks 300 scarves 200 blankets 500 tins canned meat 500 tins condensed milk	7,200
Japan	19.6.58	Tokyo	4 parcels medicaments	unspecified
Jordan	3.5.58	Amman	Cash grant	560
Lebanon	24.4.58	Beirut	Cash grant	155
Liechtenstein	15.4.58	Vaduz	Cash grant	117
Luxemburg	19.12.57	Luxemburg	Cash grant	200
"	8.4.58	Luxemburg	Cash grant	400
New Zealand	31.1.58	Wellington	Cash grant	604
Norway	28.12.57	Oslo	Cash grant	1,779
"	20.12.57	Oslo	650 blankets	1,400

Donor Society	Advised	From	Particulars	$ Value
Norway	17.1.58	Oslo	900 blankets	2,100
"	22.4.58	Oslo	3,160 kg clothes, shoes, blankets, condensed milk, cod liver oil, soap	unspecified
"	24.4.58	Oslo	33,600 tablets antiseptic soap	825
" JRC	15.3.58	Oslo	1,047 gift boxes	1,405
Poland	14.2.58	Warsaw	500 blankets 300 pullovers	2,336
Rumania	18.3.58	Bucarest	Cash grant	584
South Africa	25.1.58	Johannesburg	" "	210
"	16.4.58	"	" "	280
Sudan	17.1.58	Khartoum	Cash grant	150
Sweden	15.2.58	London London Copenhagen Marseilles	60 tons sugar 30 tons soap 2,234 cases condensed milk (55 tons) 58 bell tents	34,700
"	14.4.58	Stockholm	Cash grant	24,965
Switzerland	16.5.58	Berne	10 tons sugar 2 tons soap 7 tons condensed milk	6,145
Thailand	31.1.58	Bangkok	Cash grant	244
Turkey	2.6.58	Ankara	20 tons sugar	unspecified
United Kingdom	19.12.57	London	Cash grant	700
"	20.3.58	London	Cash grant	459
U.S.S.R. (Exchange rate 4 roubles = $1.)	21.1.58	Moscow	2,500 blankets 26,000 metres cloth 10 tons sugar 5 tons rice 2 tons powdered milk	250,000
"	18.2.58	Moscow	Cash grant remitted direct	5,005
"	26.5.58	Moscow	50 tons sugar 20 tons condensed milk 20 tons soap	250,000
United States	7.1.58	Washington	Cash grant	15,000
"	1.4.58	Washington	Cash grant	1,500
" JRC	8.1.58	Washington	3,000 pairs sandals for children 835 pairs boys undergarments 835 pairs girls undergarments 150 cases containing 7,200 tins condensed milk 5 tons loaf sugar	5,000
" JRC	28.1.58	Le Havre	24 bales containing 5,904 childrens undergarments	4,308

Donor Society	Advised	From	Particulars	$ Value
Yugoslavia	4.1.58	Belgrade	2 three-ton trucks	unspecified
"	7.4.58	Belgrade	9 tons sugar	3,718
I.C.R.C.	Dec. 57	Geneva	2 five-ton trucks	unspecified
"	27.2.58	Geneva	513 childrens woollen jackets 237 lengths of wool, cotton and rayon cloth	4,673
League	7.1.58	Geneva	2 passenger vehicles	1,200
	23.1.58	Marseilles	4,500 used blankets	5,841

N.B. With the cash grants mentioned above the ICRC and the League purchased and shipped to the Tunisian Red Crescent, or purchased locally, the following supplies:-

100 tents with accessories
1,000 mens shirts
720 mens blue jeans
600 woollen pullovers
1,200 skirts
1,200 womens shirts
1,000 yards white cotton cloth
500 yards black cotton cloth
20 tons sugar
4 tons soap
4 three-ton trucks
5,800 kg olive oil

Non-Red Cross Gifts

United Nations High Commissioner for Refugees	10.12.57	Marseilles	90 tons rice	unspecified
Aid to Refugees, Berne	Dec. 57	Berne	70 blankets	unspecified
Norwegian Committee for Algeria	22.1.58	Oslo	Cash grant	1,072
	12.3.58	Oslo	810 blankets	unspecified
Oxford Committee for Famine Relief	Dec.57	London	2,136 parcels worn clothing for women and children	unspecified
"	27.5.58	London	50 bales worn clothing 20 teachests footwear	
			2 bales knitted blankets	unspecified

From the foregoing it will be seen that 37 Societies have contributed to this action gifts in cash and in kind to a known value of $1,031,935.

We understand from the Tunisian Red Crescent that supplies at present on hand and promised are sufficient to enable them to meet expected needs until the autumn and the approach of colder weather when once again it may be necessary to seek assistance in the form of clothing, blankets, tents and foodstuffs. National Societies will be kept advised of developments in this connection.

Edward Winsall
Director, Relief Bureau

Henry W. Dunning
Secretary General

P.7758/mlc/30.6.58.

Centres
de
Regroupement

12 AVR. 1962

Algérie –

La Croix-Rouge Française en Algérie

SUPPLÉMENT AU N° 126, JANVIER-FÉVRIER 1962, DE « VIE ET BONTÉ »
Rédaction-administration : 17, Rue Quentin-Bauchart, PARIS-8e — ÉLY 64-49 et 50-41

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE EN ALGÉRIE

LA Croix-Rouge Française a essaimé en Algérie, depuis surtout la première guerre mondiale. Les trois Sociétés qui la constituaient alors avaient des Comités, des sections ou des groupes dans les villes les plus importantes et, dès 1921, l'U. F. F. (Union des Femmes de France) animait un Centre de rééducation et une Maison de convalescence à Oran, tandis que l'A. D. F. (Association des Dames Françaises), créait, à Alger, une œuvre d'assistance aux mères et quatre consultations de nourrissons.

Lors de la réorganisation de 1945, une Délégation générale de la Croix-Rouge Française fut instituée à Alger, dont dépendaient trois Conseils départementaux à Alger, Oran et Constantine. Ceux-ci, neuf ans après, animaient une quarantaine de Comités, inégalement répartis, avec un maximum de densité autour d'Alger et d'Oran.

Qu'est devenue aujourd'hui la Croix-Rouge Française en Algérie? Quelles sont ses missions? Quelle est, outre-Méditerranée, l'organisation de la Croix-Rouge? Vers quelles activités porte-t-elle son effort? Quelle aide reçoit-elle de la Croix-Rouge de la métropole?

Les missions à remplir

Si, jusqu'à l'automne 1954, l'action de la C. R. F. d'Algérie se présentait sous une forme analogue à celle revêtue en métropole, il n'en a plus été de même durant les sept dernières années, et, plus spécialement, depuis 1958.

Auxiliaire du Service de santé des forces armées, la Croix-Rouge Française se devait, d'après ses statuts, « d'étendre sa protection aux militaires des armées de terre, de mer, de l'air, en activité, blessés, malades ou prisonniers, ainsi qu'aux victimes civiles de la guerre »; ses missions lui demandaient, en outre, de s'employer « à prévenir et apaiser toutes les souffrances humaines » et de participer à tous les efforts de protection sanitaire, notamment en ce qui concerne « la mère et l'enfant ».

En développant son action pour soulager la misère partout où elle existe, la Croix-Rouge Française a voulu être, sur la terre algérienne, un lien humain permanent entre les deux communautés.

L'EFFORT DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE D'ALGÉRIE

L'organisation

Pour faire face aux obligations morales et matérielles que la situation lui créait, la Croix-Rouge Française d'Algérie modifia son organisation en l'harmonisant avec celle que l'Administration mettait sur pied.

En quelques mois, le nombre des Conseils départementaux est passé de 3 à 13; le nombre des Comités de 58 à 84.

Actuellement, toutes les sous-préfectures, sauf une, ont leur Comité C. R. F. et, en outre, dix localités importantes, situées, en majorité, dans le nouveau département d'Alger.

L'organisation actuelle se résume ainsi :

A Alger :

— un délégué général de la C. R. F. en Algérie, assisté d'un secrétaire général, assure notamment la liaison avec le délégué général, le préfet et l'inspecteur général régional d'Alger (Igamie d'Alger);

A Constantine et à Oran :

— un délégué général adjoint, en liaison avec le P. I. G. R. pour l'Igamie correspondante.

A la préfecture de chacun des 13 départements :

— un Conseil départemental.

Dans chaque sous-préfecture et dans dix localités importantes :

— un Conseil de comité.

Si l'on veut pouvoir comparer les conditions matérielles d'action des Comités d'Algérie et des Comités métropolitains, il faut considérer quelques chiffres :

Métropole : 550 000 kilomètres carrés et 45 millions d'habitants (1 067 comités);

Algérie : 210 000 kilomètres carrés et 10 millions d'habitants (84 comités).

Mais la seule zone algérienne comparable à la métropole pour la densité de la population correspond environ au tiers de la superficie totale, soit 70 000 kilomètres carrés. Pour plus de 9 millions d'habitants, elle compte 70 Comités. Les points de comparaison à retenir sont, en réalité, les suivants :

Métropole : 1 comité pour 500 kilomètres carrés et 42 000 habitants.

Algérie :

— zone peuplée : 1 comité pour 1 000 kilomètres carrés et 137 000 habitants;

— zone semi-désertique : 1 comité pour 10 000 kilomètres carrés et 71 500 habitants (pour la plupart nomades).

Il convient, au surplus, de se rappeler que la population d'origine européenne représente, au plus, 1/9 de la population totale de l'Algérie; que les voies de communication sont peu nombreuses et inégalement entretenues; que la nature, accueillante dans les trop rares plaines, est hostile à l'homme sur les hauts plateaux et dans les djebels.

Si, d'autre part, on tient compte du climat psychologique dans lequel œuvrent nos comités d'Algérie, on pourra imaginer les difficultés auxquelles ils se heurtent et les efforts qu'ils doivent fournir dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne, par delà toute question sociale, religieuse ou politique.

Les activités

Nous retrouvons, en Algérie, la gamme des activités de la Croix-Rouge : enseignement, aide à l'armée et à la nation, action médico-sociale.

ENSEIGNEMENT

Il existe :

— à Alger, une école d'infirmières hospitalières et d'assistantes sociales, avec une section formant des infirmières visiteuses d'hygiène sociale et des infirmières de l'assistance publique algérienne;

— à Oran, une école d'infirmières hospitalières, avec une section d'infirmières de l'Assistance publique algérienne et une d'auxiliaires de puériculture.

L'enseignement du secourisme, gêné par les circonstances, se maintient pourtant un peu au-dessus de son niveau antérieur.

En 1960, 1 038 diplômes ont été mérités par des jeunes, dont 439 pour la seule ville d'Alger et plus de 26 000 heures de travail ont été bénévolement fournies par les équipiers actifs et de réserve.

AIDE A L'ARMÉE

En Algérie, 400 000 hommes sont sous les armes. La Croix-Rouge Française intervient en leur faveur dans l'esprit de sa mission.

Ce sont :

— les visites, les distributions, l'organisation de bibliothèques dans les hôpitaux et maisons de convalescence;

— l'installation et la gestion de foyers dans les villes de garnison;

— la confection de colis de Noël pour les militaires qui ne reçoivent rien de leur famille.

EXEMPLE :

Entre le 20 novembre et le 25 décembre 1960, le Service de répartition et d'expédition de notre délégation générale à Alger — du reste baptisé « Intendance » — a confectionné et expédié des colis pour une valeur de 720 252 NF avec des dons provenant des œuvres sociales de l'armée, de nos Comités d'Algérie et de métropole et d'un certain nombre d'œuvres administratives et privées.

Ceci correspond à plus de *50 000 envois*, auxquels s'ajoutent tous ceux faits directement par les Comités des deux côtés de la Méditerranée.

✶

Une mention spéciale doit être réservée au rôle joué par les « infirmières convoyeuses héliportées ».

Elles accompagnaient les troupes aéroportées afin de pouvoir donner les soins aux blessés sur place, puis au cours du transport direct vers l'hôpital.

La première équipe, en deux ans, a accompli 1 628 heures de vol en 548 missions, correspondant à environ 1 300 blessés transportés.

Voici une des huit citations qui sont venues témoigner de la valeur de ces jeunes filles :

« Jeune infirmière parachutiste, en service au G. H. 2. A accompli 74 heures de vol opérationnel et évacué 80 blessés. Montrant un allant et un courage dignes d'exemple, en particulier le 14 juillet 1957, son appareil attendant un blessé grave, s'est portée en avant sur la zone d'accrochage pour lui donner les premiers soins; a, par son mépris du danger, permis de sauver ce blessé.

» Le 15 septembre 1957, a effectué une évacuation de nuit, convoyant pendant deux heures un sous-officier très grièvement atteint. Grâce à sa compétence technique, a conservé la vie de ce gradé. »

AIDE A LA NATION

Intervention du service d'Urgence.

L'exemple le plus marquant, dans ce domaine, concerne le tremblement de terre d'Orléansville en 1954.

Trois caractéristiques dans l'intervention de la Croix-Rouge Française :

— la promptitude dans les secours : le cataclysme avait eu lieu la nuit, dès le matin nos équipes d'Alger étaient là. Le soir, la Délégation générale annonçait l'épuisement de ses stocks et aussitôt Paris envoyait toutes ses réserves par un avion spécial. Dix millions accompagnaient cet envoi;

— le fonctionnement sans heurt de notre service d'Urgence, grâce notamment à l'appui gouvernemental et à la bienveillance d'Air-France;

— l'affluence des dons : la seule Croix-Rouge Française a récolté, en espèces, une quarantaine de millions en Algérie et à Paris; 11 millions provenant de la métropole et des Croix-Rouge étrangères. Avec le matériel, les dons en nature, c'est plus de 240 millions que rapportera la collecte et qui furent utilisés, sans délai, au profit des sinistrés.

✶

Il faudrait parler encore du séïsme de Melouza (1960) — 125 millions recueillis — et aussi des inondations qui, presque chaque année, endeuillent une part de l'Algérie.

Chaque fois, la Croix-Rouge est présente, agissante, efficace.

Et c'est encore un récit concernant une I. P. S. A. (infirmière pilote secouriste de l'air) qui pourra illustrer l'action de la Croix-Rouge dans l'Urgence :

C'est le récit du sauvetage effectué par Ghislaine Garnier, lors des inondations de Philippeville :

« ... Durant les vingt-cinq minutes que dura le sauvetage, le pilote Santa réussit un vol stationnaire impeccable, ce qui dans ces circonstances (d'énormes eucalyptus interdisaient l'emploi d'une échelle et nécessitèrent trente mètres de « fil ») constituait déjà un véritable exploit. « Brélée » au bout du filin, la convoyeuse se fit descendre sur le toit battu par les flots et, par trois fois, fut rehissée à bord, un enfant dans les bras. Puis elle se déharnacha et expédia dans les airs le père et la mère, pas plus rassurés que cela. Enfin un dernier treuillage lui fit regagner le bord.

» Cinq vies humaines venaient d'être sauvées par un équipage bien rodé... » (extrait de la revue de la *Protection Civile* de février 1958).

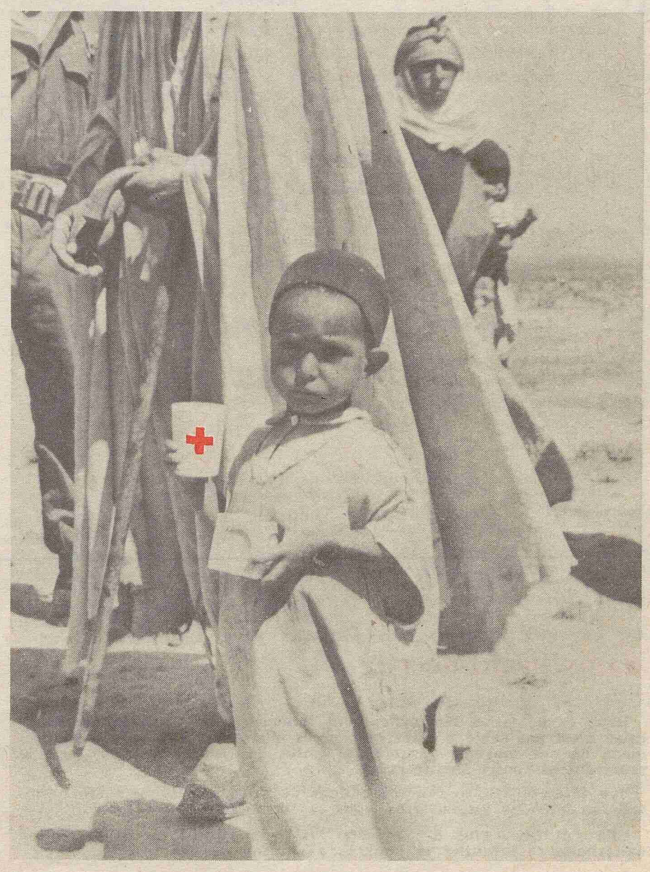

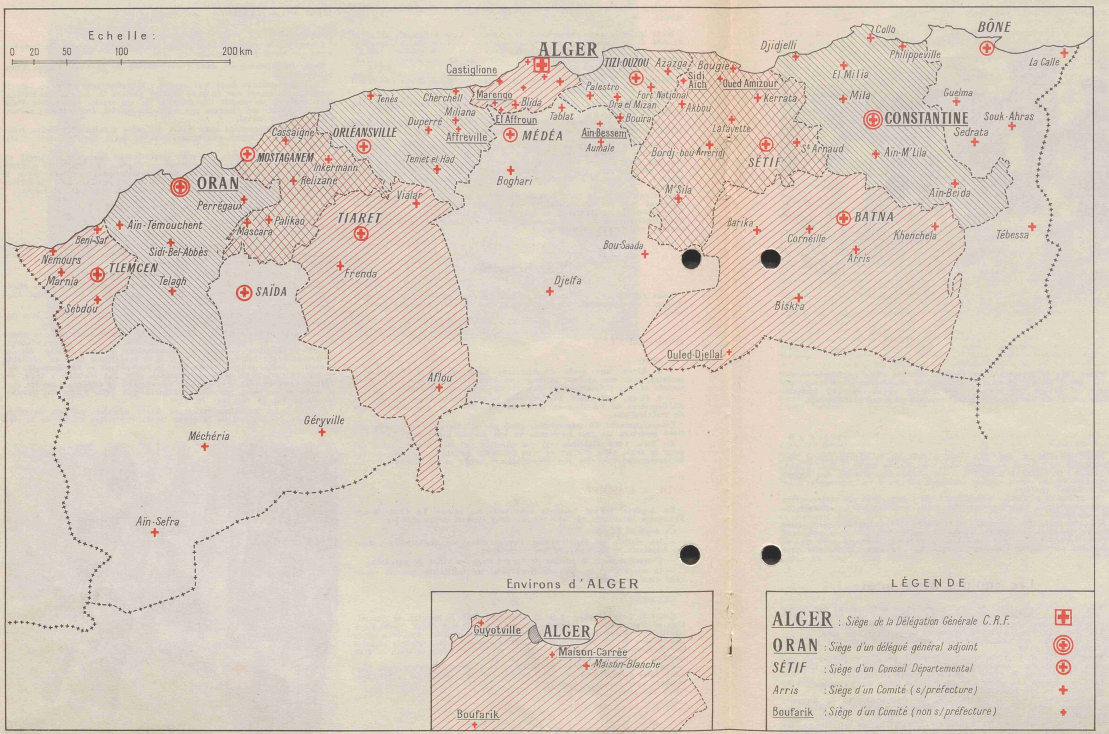

ACTION MÉDICO-SOCIALE

Dans ce domaine, les tâches sont immenses. La Croix-Rouge Française n'est pas seule à intervenir, mais elle intervient jusqu'à épuisement de ses moyens, jusqu'à la limite des forces de ceux qui la représentent outre-Méditerranée.

Son intervention se concrétise dans de grands établissements hospitaliers, dans les dispensaires, sous la forme de Dar el Askri.

Elle s'affirme, sous des aspects variés, au profit de la Protection maternelle et infantile et pour la résolution de cas sociaux.

A Alger, l'hôpital-école double, cette année, le nombre de ses lits et peut accueillir une centaine de malades. L'hôpital neuro-chirurgical Barbier-Hugo a abrité, en 1960, 1 175 malades pour 22 364 journées d'hospitalisation, tandis que, dans le même temps, l'ensemble des dispensaires polyvalents, situés dans des quartiers peu calmes, a pu dispenser 378 677 soins auxquels s'ajoutent les 18 044 du camion-consultation des bidonvilles du Clos-Salambier, qui a reçu la visite de 6 248 femmes et de 5 828 enfants en 289 jours.

Les Dar el Askri, forme d'assistance médico-sociale réservée aux anciens combattants musulmans, ont sans cesse développé leurs activités : 41 495 soins à celui de Constantine, pour qui va être ouvert un deuxième dispensaire.

La population musulmane algérienne s'accroît rapidement. En quittant une maternité, à Constantine, telle femme n'oubliait pas de dire : « Je te remercie! A l'année prochaine! » L'épouse arabe ou kabyle — on peut dire l'épouse, car la polygamie coûte trop cher — mène une existence de labeur ininterrompu, rendue plus pénible encore par les grossesses successives. L'hygiène est pratiquement inconnue hors des villes et même dans certains quartiers urbains.

L'importance de la protection maternelle et infantile est, en conséquence, considérable. Elle atteint son maximum dans les Centres de regroupement, où le dépaysement ajoute la tristesse aux fatigues de la vie quotidienne des « fatmas ».

Tous les Comités d'Algérie se penchent sur ces misères, au moins sur celles qu'ils peuvent atteindre avec les moyens de transport dont ils disposent.

Voici, à titre d'exemple, parmi les dizaines d'autres, un extrait du rapport annuel du Comité de Collo, petite localité située sur la côte, dans une des zones les moins sûres d'Algérie.

Janvier

Centres visités :

OUM-TOUB. — Distribué pour consultation de nourrissons : 20 sacs de lait en poudre, 175 kilogrammes de sucre, 1 ballot layette, 12 boîtes de vitamines.

Distribution aux indigents adultes : 3 ballots vêtements et chaussures, 2 ballots de couvertures.

BIN-EL-OUIDANE. — Distribué aux indigents 200 couvertures, 3 caisses de lait, 1 caisse savon, 3 caisses Nescao.

TAMALOUS. — Distribué pour consultation de nourrissons : 150 kilogrammes de lait en poudre, 7 caisses Nestlé, couvertures et 2 ballots de layettes.

CHERAIA. — Pour consultation de nourrissons : 24 sacs de lait en poudre, 20 caisses Nestlé, 500 kilogrammes de sucre, 2 ballots de layettes, 2 caisses Nescao.

Les indigents adultes ont perçu : 13 ballots de vêtements et 100 couvertures.

Février

BESSOMBOURG. — Remis à ce Centre de regroupement : 2 ballots de vêtements et chaussures.

EL-DOUAR. — Une grande partie des enfants de ce Centre ont été habillés et la population a reçu en plus 2 ballots de vêtements et chaussures, 150 couvertures, 4 sacs de lait et 1 sac de sucre.

EL-OULOUDJ. — Distribué aux enfants et vieillards : 5 sacs de lait en poudre, 10 caisses de lait Nestlé, 3 caisses de chocolat Kholer, 3 boîtes de Vigor, 1 ballot de layettes, 2 ballots de vêtements.

AIN-KECHERA. — Remis à la S. A. S. pour être distribué aux regroupés : 5 sacs de lait en poudre, 5 boîtes de Vigor, 1 ballot layettes, 2 ballots friperie diverse.

Versé au Dar el Askri, don de la Croix-Rouge Française : 50 000 francs.

Mars

KANOUA. — 130 enfants et 120 hommes et femmes de ce Centre de regroupement ont bénéficié d'une distribution de 2 sacs de lait, 2 caisses de Vigor, 1 boîte de fruits secs, 3 ballots de vêtements et 2 ballots de couvertures.

BOU-BELLOUT. — Distribution de 4 sacs de farine, 10 sacs de lait en poudre, 4 sacs de sucre, 5 boîtes de Vigor, 3 ballots de vêtements.

EL-OULDJA. — Expédié à ce Centre de regroupement : 10 sacs de lait, 12 boîtes Vigor, 2 ballots de vêtements et 50 couvertures.

BOU-NOGRA. — Expédié 5 ballots de friperie diverse.

BOUGARONI. — Remis à l'instituteur pour distribution : 1 ballot friperie, 1 caisse Nescao, 12 boîtes Vigor.

Avril

OUM-TOUB. — Fourni à la consultation de nourrissons de ce centre : 15 caisses de lait Nestlé, 1 caisse de sucre, 1 ballot layettes, 5 ballots vêtements enfants, 12 biberons, 1 caisse jouets, 2 caisses Vigor et pour les adultes 15 ballots de vêtements.

BENI-RASDOUN. — 152 familles ont été habillées avec 2 ballots de vêtements hommes, 3 ballots de vêtements femmes, 8 ballots chaussures. Il a été donné 6 sacs de lait en poudre pour les enfants.

Mai

TAMALOUS. — Expédié : 1 ballot layettes, 1 ballot lingerie, 10 couvertures.

Mai, juin, juillet, août passent : les visites et les distributions continuent. Les noms des nouveaux Centres apparaissent : Ali Cherf, El Halla, El Ouldja, Oued el Biar, Aïn Aghbel, Oued-Zour, Bou Nogha...

Septembre

ZIABRA. — A la suite d'un sinistre, distribution de 9 ballots de friperie, 4 ballots de chaussures, 26 caisses de lait et 96 couvertures.

OUED-DJ-DJEBEL. — Distribué au regroupement : 37 kilogrammes lait pour les enfants, 1 caisse Nescao, 6 boîtes vitamines.

HARBI-BITOUTA. — Un grave incendie s'étant déclaré dans le regroupement, plusieurs maisons ont été détruites, 500 enfants ont été habillés avec 15 ballots de friperie, 5 sacs de pull, 5 sacs de vêtements. Don de 96 couvertures, 3 caisses de savon, 14 caisses de lait pour les enfants.

Et voilà l'automne et les pluies qui rendent impraticables les pistes.

Octobre - Novembre

COLLO. — 400 hommes et femmes et 200 enfants scolarisés ont été habillés.

Décembre

COLLO. — A l'antenne chirurgicale, visite du 24 au soir. Les membres du Comité apportent un colis à chacun des 25 alités.

Visite également de l'hôpital civil où les 83 malades, hommes, femmes et enfants, ont reçu un colis de Noël.

Pendant toute l'année, la consultation de nourrissons a fonctionné régulièrement et 276 ont été soignés, suivis et habillés régulièrement.

C'est ainsi que, jour après jour, les bénévoles au grand cœur de nos Comités donnent un exemple permanent de solidarité humaine.

Il faudrait encore citer, parmi les interventions au profit de l'enfance : l'aérium de Chrea (250 lits en été, 150 en hiver, 57 829 journées d'enfants en 1960); le Centre de jeunes Frédéric-Lung avec son « Centre aéré », son jardin d'enfants, ses colonies de vacances, au total 77 992 journées.

Il faudrait parler des maternités et des maisons maternelles.

Il faudrait s'étendre sur l'activité sociale de nos Comités : les vieillards réconfortés, les indigents secourus, les familles reconstituées en aidant la femme musulmane à rejoindre son mari fixé en métropole; l'aide morale et matérielle apportée à ceux qui pleurent une victime du terrorisme; les recherches effectuées pour rassurer les familles sans nouvelles de « leur militaire » du contingent, blessé, disparu — ou négligent.

Il faudrait insister surtout sur les oasis de confiance, de sécurité, de neutralité bienfaisante, que constituent, au milieu des passions et des violences, les demeures marquées du signe de la Croix-Rouge.

L'AIDE DE LA CROIX-ROUGE DE MÉTROPOLE

A cette Croix-Rouge d'Algérie, quelle aide apporte la Croix-Rouge Française?

Les parrainages

Lorsque le Gouvernement songea, en 1958, à faire parrainer chaque arrondissement algérien par un département de la métropole, la Croix-Rouge Française avait déjà, depuis quelques années, jumelé des Comités d'Algérie avec des Comités métropolitains.

A la demande des pouvoirs publics, elle adopta la nouvelle formule et c'est ainsi qu'à l'heure actuelle, 66 des 74 Comités siégeant dans une sous-préfecture ont pour parrain un département métropolitain, ou parfois deux, lorsque ceux-ci ont peu de ressources.

L'appui apporté comporte des envois de fonds et l'expédition de vêtements, de couvertures, de vivres.

Quelques chiffres permettront d'en mesurer l'importance :

De janvier à octobre 1961, ont été acheminés vers l'Algérie :

4 200 kilogrammes de vêtements et couvertures;

18 122 kilogrammes de denrées diverses, dont 10 tonnes de sucre et 6 tonnes de lait.

403 kilogrammes de produits pharmaceutiques.

Entre juin et septembre, l'Algérie a souffert d'une anormale sécheresse. Notre délégué général a demandé au Siège central de lancer un appel en faveur des régions spécialement éprouvées. Les Conseils départementaux ont immédiatement répondu et accru leurs envois.

✶

Mais les colis ne sont pas seuls à franchir la Méditerranée. Des Présidents de Conseil départemental vont rendre visite à leur filleul. D'autres s'ingénient à permettre à des jeunes musulmans, des jeunes musulmanes, de venir passer quelques semaines en métropole dans des familles choisies.

Des relations confiantes s'établissent qui encouragent nos responsables algériens et font mieux comprendre leurs problèmes à nos Présidents de métropole.

D'autre part, des membres du Conseil d'administration sont allés étudier sur place les moyens d'aider davantage l'Algérie et le président François-Poncet, l'an dernier, a tenu à apporter là-bas, à ceux qui se dévouent sous notre emblème, l'expression de notre fraternelle gratitude.

Les équipes itinérantes

Pour grands que soient le dynamisme et le dévouement des Comités, ils se sont trouvés partiellement désarmés face aux besoins énormes qui ont surgi lors de la création des Centres de regroupement.

Les pouvoirs publics étaient inquiets en pensant aux soins qu'auraient nécessité ces rassemblements humains, composés en majorité de femmes et d'enfants.

Pour que le plus grand nombre possible de ces mères et de ces jeunes puissent être visités et soignés, le délégué général du Gouvernement en Algérie fit appel à la Croix-Rouge Française.

La Croix-Rouge Française n'hésita pas. La tâche était exactement de son ressort, le but répondait à sa vocation.

L'accord fut conclu en mars 1959. Au Gouvernement de financer l'opération : achat et entretien des véhicules, traitement du personnel, approvisionnement en médicaments et en vivres. A la Croix-Rouge Française de se procurer et d'envoyer les camions, de sélectionner les équipes, de les entraîner, de les mettre en place. Chaque équipe devait comprendre une infirmière diplômée d'Etat et une conductrice ambulancière.

Le personnel étant métropolitain, la direction des opérations serait confiée par la Croix-Rouge Française à la Direction nationale de l'Urgence.

Moins de trois mois après l'accord, dès juin 1959, la première équipe gravit les pistes rocheuses ou défoncées du djebel. Dès août, trois camions roulent.

Les résultats sont remarquables, ils sont remarqués. Les équipes deviennent 9, puis 15 et, à la fin de 1960, 21 camions circulent.

Partout on les réclame, il faudrait aller partout, il faudrait qu'ils fussent deux cents!

Les P. I. G. R. (préfets inspecteurs généraux régionaux) décident de leur emploi en liaison avec des responsables représentant la direction de l'Urgence.

Au total 23 infirmières et 21 conductrices, plus 2 infirmières-conductrices en réserve pour des remplacements immédiats.

Leur mission? Bien simple : aller de Centre en Centre, visiter, soigner.

Oui mais « aller de Centre en Centre », c'est conduire le camion parmi les rocs ou dans la boue gluante, au bord d'à-pics impressionnants et en zone d'insécurité; « visiter », c'est prendre contact avec la S. A. S. (section administrative spécialisée) la plus proche, aller s'installer dans le Centre; si c'est la première visite, vaincre la méfiance des hommes, apprivoiser les enfants pour que les mères les accompagnent; « soigner », c'est d'abord laver, débarrasser de la vermine. Les distributions amènent les sourires. Les conseils d'hygiène sont écoutés avidement. La confiance naît. Le camion repart... Quand pourra-t-il revenir?

Les résultats? Des chiffres d'abord :

Total des personnes soignées du 1er avril au 31 juillet 1961 :

Constantinois. . .	55 690
Algérois. . .	51 730
Oranie. . .	29 311
Pour l'ensemble des équipes	136 731

Après les chiffres, des documents :

Extraits de lettres d'équipières

. . . . . .

Il y a un travail formidable à faire pour la France et la Croix-Rouge. Il faut surtout avoir la foi et croire que ce travail servira à quelque chose... mais nous ne devons pas penser à l'avenir. Le présent suffit.

H. C.

. . . . . .

Certains voient le problème, certains ne le comprennent pas; on nous dit parfois — rarement — que les Arabes peuvent se déranger pour aller voir le médecin à 4, 5 ou 10 kilomètres, et que c'est une mauvaise habitude à leur donner que d'aller vers eux. Or, ils ne se dérangent pas : tout d'abord par ignorance, ils n'attachent pas d'importance à certains symptômes; par ailleurs, si les hommes se déplacent, les femmes et les enfants, pas. D'autre part, ils ont le fatalisme inné qui leur fait accepter la maladie et la mort comme une chose normale. En fait, quand il y a un infirmier militaire dans, ou près, des regroupements, il ne voit pas plus d'un quart de la population. Il serait d'ailleurs peu convenable qu'un infirmier reçoive la visite d'une jeune femme.

A. C.

. . . . . .

Il y a aussi un problème qui se pose, c'est la régularité de nos visites dans les douars, étant donné l'étendue de ce secteur. Ce n'est pas une seule équipe qui peut faire face. Que je vous rassure! nous ne sommes pas découragés par la tâche qui nous attend, au contraire, mais simplement effrayés par le peu que nous pouvons faire pour cette population.

A. C.

. . . . . .

Les pistes que nous empruntons fréquemment sont praticables pour le moment, mais nous sommes obligés de mettre le « crabot » très souvent, tant elles sont cahoteuses et ravinées; nous aimerions parfois être d'un poids plus élevé, afin de ne pas être aussi souvent éjectées du siège. Ces inconvénients paraissent minimes, et le sont d'ailleurs, à côté de l'accueil chaleureux qui nous est réservé par la population du douar enfin atteint.

A. C.

. . . . . .

Il y a déjà bientôt quatre mois que je suis ici, et sans doute est-il temps que je vous sollicite une prolongation au-delà des premiers six mois mentionnés dans le contrat. Je suis libre et solide à défaut d'autre chose. L'arabe rentre peu à peu, le vocabulaire « maladies » et « parties du corps » est déjà chose acquise. La saison nous amène des maladies intestinales sous toutes les formes. Les enfants sont mal nourris, mangent insuffisamment; les petits avalent de la terre, les plus grands des herbes. Les résultats sont des diarrhées, des parasitoses plus ou moins chroniques et fatales. Nous visitons deux fois par mois un petit regroupement (500 personnes) dans la montagne. Le chef du poste militaire y a vu une visite de médecin en quinze mois.

Y.

. . . . . .

Nous nous sommes embourbées deux fois, la première fois nous avons mis une matinée pour en sortir avec l'aide d'un tracteur et la seconde avec tous les hommes du douar que nous visitions. Maintenant nous préférons marcher que de nous débattre pendant plusieurs heures dans un terrain boueux et glissant et dans lequel nous nous enfonçons jusqu'au dessus de la cheville.

La nature est toujours aussi belle, la pluie en a changé les couleurs, un peu de verdure rend cette nature moins aride et moins sinistre.

A. C.

. . . . . .

Le travail est très intéressant; ce regroupement ou plutôt ces regroupements sont très importants mais nous arrivons à organiser les soins et les visites maintenant régulièrement partout et efficacement, surtout chez les enfants. Nous avons sauvé beaucoup de nourrissons cet été atteints de toxicose ou dysenterie et arrivons à suivre beaucoup de ces enfants et à pouvoir leur donner une nourriture rationnelle grâce aux lait et farines de la Croix-Rouge.

R.

. . . . . .

Le lendemain, nous allions à « El-Faid » et la piste, déjà mauvaise au début, nous réservait des surprises, car le passage d'un premier Oued où le camion était à la verticale fut suivi de deux autres aussi profonds; pourtant j'ai réussi à les passer sans crabot, grâce au terrain très sec.

A. B.

. . . . . .

La plupart des naissances nous sont signalées afin que nous donnions des soins aux nouveau-nés. C'est amusant mais surtout très touchant de retrouver nos nourrissons en couche-culotte à la façon des « Roumis », relativement propres et talqués.

G. A.

. . . . . .

Le travail est passionnant, nous sommes toujours très bien accueillies par tous. Nous venons de faire un séjour extraordinaire dans l'Aurès, si ce n'est l'hiver qui persiste, chute de neige, il y a trois jours, et vent glacial sans arrêt.

T. B.

. . . . . .

Deux extraits encore, venant de plus au sud :

... Leurs beaux troupeaux d'autrefois sont décimés, parce quils ne peuvent plus se déplacer vers les zones vertes (interdites) pour les faire paître; ce qui reste de ces troupeaux se trouve à 60-80 kilomètres des villages et ne rentre que tous les deux ou trois mois pour le contrôle. Résultat : les enfants n'ont pas de lait et je n'ai jamais vu, dans le Nord, autant de bébés rachitiques et en mauvais état!...

... A part ça, nous avons les vastes horizons pour nous! les plaines sans fin de sable et d'alfa, avec de temps à autre, des hauts plateaux nus et pelés... Sur des centaines de kilomètres, on peut facilement compter les arbres isolés... il est plus difficile de compter les bêtes crevées qui sèchent au soleil (chameaux, bourricots, moutons). C'est invraisemblable. Il faut le voir...

M. B.

. . . . . .

Enfin, ce dernier extrait qui pourrait servir de « *label* » au travail de nos équipes :

... Je me permets de vous charger d'un message pour les ambulancières. Que celles qui hésitent laissent là toutes leurs hésitations et viennent vivre pendant quelques mois cette vie merveilleuse, qui vaut, malgré les fatigues, d'être vécue une fois!

T. B.

. . . . . .

Témoignages

AUTORITÉS CIVILES

Lettre d'un sous-préfet

J'ai l'honneur de vous informer que l'équipe itinérante C. R. F. en place dans l'arrondissement de Tablat est actuellement chargée de la vaccination antirabique d'une fraction.

En vous remerciant, au nom des populations de l'arrondissement, pour le bon travail effectué, je vous prie de bien vouloir accepter, Mademoiselle, mes plus respectueux hommages.

Lettre d'un conseiller général musulman

La municipalité de la commune d'El Euch et moi-même, tenons à vous remercier de l'œuvre accomplie par l'équipe itinérante de la Croix-Rouge Française, que M. le sous-préfet de Tablat a bien voulu mettre à notre disposition afin d'enrayer une épidémie de rage qui s'était déclarée sur notre territoire. Nous tenons particulièrement à adresser de vifs et sincères compliments à l'infirmière pour les efforts qu'elle a fournis dans cette lutte, et pour ceux qu'elle déploie dans le domaine social. Se dépensant sans compter pour mener à bien sa mission, elle apporte un réel bienfait à nos populations.

Nous associons également à nos remerciements la conductrice *du*

camion, qui, malgré le mauvais état de nos pistes, paye aussi de sa personne et apporte une aide indispensable, dans tous les domaines, à sa coéquipière pour que les habitants de la commune d'El Euch retrouvent leur quiétude.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

SECTIONS ADMINISTRATIVES SPÉCIALISÉES

Extrait de rapport d'un capitaine S. A. S.

Le 5 avril 1961, une équipe mobile de la Croix-Rouge Française a été mise à la disposition de la S. A. S.

Le travail de cette équipe a été excellent, tant sur un plan professionnel que sur le plan psychologique.

Sur le plan professionnel, travaillant en collaboration avec le médecin aspirant, médecin A. M. G., son action a permis de soigner, de voir et revoir une très importante quantité de malades légers, en particulier femmes et enfants, qui ne seraient venus à l'A. M. G. que si leur mal avait sérieusement empiré.

Sur le plan psychologique, l'action de cette équipe a été excellente. Visitant les mechtas, les gourbis, travaillant avec foi et dévouement, les infirmières ont fait dissiper toute méfiance envers elles. Dépistant, conseillant et soignant, elles ont fait en quelques jours, auprès des femmes, plus qu'en a pu faire l'A. M. G. normale en un an. Et cela s'explique, car une femme se confiera toujours plus facilement à une autre femme, surtout lorsqu'elle se sent en climat de confiance et chez elle, dans son milieu habituel, alors que vis-à-vis d'un homme, qu'il soit médecin ou infirmier, une pudeur l'empêchera de parler librement et surtout de se confier.

Il serait souhaitable que de pareilles équipes mobiles de la Croix-Rouge puissent venir plus souvent dans le bled. Cela serait la meilleure façon de travailler au relèvement du niveau de la femme musulmane.

AUTORITÉS MILITAIRES

Témoignage de satisfaction

Infirmière d'une équipe itinérante de la Croix-Rouge Française, a servi sur le territoire du quartier et donné le meilleur d'elle-même. A fait montre d'une très grande compétence, d'une volonté d'action remarquable, prodiguant soins et conseils à tous, préparant et facilitant l'action ultérieure des infirmiers militaires des postes d'assistance médicale gratuite. Par son courage, tranquille, sa bonne humeur et ses soins éclairés, a apporté aux populations locales un réconfort moral et matériel, contribuant à l'œuvre de pacification entreprise par la France.

Lettre d'un commandant

En réalité, tout est simple. Vos filles sont épatantes : intelligentes, actives, dévouées, s'adaptant avec aisance à toutes les situations et à tous les milieux humains. C'est un plaisir, dans ces conditions, de faire en sorte que leur tâche soit facilitée.

Mais au-delà de ces aspects purement professionnels, il faut souligner aussi leur gentillesse, leur simplicité, leur netteté morale qui montrent, dans nos bleds perdus, ce que sont de vraies jeunes filles de chez nous. Et de cela, je leur suis, plus particulièrement encore, reconnaissant.

Trois croix de la Valeur militaire

Mlle BOULANGER (Michèle).

Infirmière itinérante de la Croix-Rouge Française, venue sur sa demande en Algérie.

D'une conscience professionnelle rare, d'une valeur technique remarquable et d'un excellent dynamisme, sert depuis mars 1960 à l'arrondissement de Saïda.

Toujours sur la brèche, se fait constamment remarquer par son courage et son sang-froid, en prodiguant ses soins dans les douars et les regroupements, malgré l'insécurité des pistes et des conditions d'exercice difficiles.

Contribue ainsi efficacement à l'œuvre de pacification auprès des populations musulmanes qu'elle anime de son rayonnement.

Mlle AOUTIN (Rachel).

Jeune ambulancière appartenant à l'équipe itinérante du service d'Urgence de la Croix-Rouge Française en mission dans le secteur de Ténès depuis un an.

Pleine d'allant et d'enthousiasme, s'est attachée à seconder de toutes ses forces son équipière dans les visites aux populations nécessiteuses des regroupements, malgré les itinéraires traversant des zones d'insécurité et quelquefois minées.

Par son courage, son efficience et ses capacités, a contribué à la pacification d'une partie importante du secteur.

Mlle LABRACHERIE (Jeanine).

Responsable d'une équipe itinérante du service d'Urgence de la Croix-Rouge Française, se dépense sans compter depuis plus d'un an au service de la population du secteur de Ténès.

Faisant montre d'un inlassable dévouement et d'une foi ardente, a prodigué quotidiennement ses soins dans les regroupements et ceci dans des conditions de sécurité souvent précaires.

S'est montrée ainsi une auxiliaire courageuse du commandement dans l'œuvre de pacification menée dans le secteur.

OPINIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Le Comité international de la Croix-Rouge, qui siège à Genève, adresse, depuis cinq ans, à notre Délégation générale en Algérie, d'importants secours en nature, médicaments, lait en poudre, farines pour jeunes enfants, etc..., représentant une valeur annuelle supérieure à 200 000 nouveaux francs.

Ces dons, destinés aux populations regroupées, sont répartis, pour que la distribution en soit judicieuse, entre les différents Comités et les diverses équipes itinérantes.

Un envoyé du Comité international de la Croix-Rouge est venu récemment visiter nos équipes en pleine action. Il a été frappé de leur courage, de leur efficacité, dans des circonstances spécialement difficiles et il a tenu à signaler « le magnifique travail fourni par les équipes itinérantes de la Croix-Rouge Française ».

CONCLUSION

La présence, l'activité, l'efficacité de la Croix-Rouge Française en Algérie se sont accrues considérablement au cours de ces dernières années.

C'est là le résultat des efforts combinés des Croix-Rouge de métropole et d'Algérie.

Mais si l'intervention des I. P. S. A. et des équipes itinérantes, individuelle et hors du commun, a pu attirer l'attention, susciter des éloges et motiver des distinctions, il convient, avant tout, de rendre hommage au dévouement quotidien, persévérant, souvent ignoré, parfois mal compris, des membres presque anonymes de nos Comités et de nos Conseils d'Algérie. Fixés en un point du territoire et, de ce fait, soumis aux antagonismes locaux, désireux de remplir leur mission et promis aux critiques dès qu'ils agissent, ils font preuve d'un courage moral — et quelquefois physique — qui leur vaut l'affectueuse reconnaissance de toute la Croix-Rouge Française.

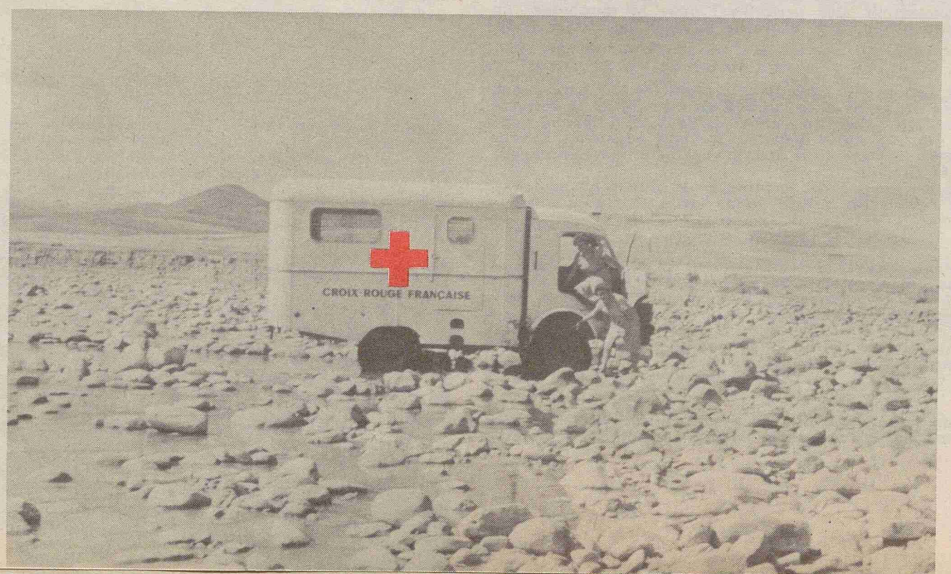

Imp. Lavauzelle & Cie
Paris, Limoges, Nancy
Dépôt légal
4e trimestre 1961.

La Gérante :
A. DE KAINLIS

Clubs regroupement
Algérie

3 mai 1962

Monsieur le Président
de la Croix-Rouge française
17, Rue Quentin-Bauchart
P a r i s VIIIème

Monsieur le Président,

Nous vous remercions très vivement de la lettre que Monsieur Dillange, Secrétaire général de la Croix-Rouge française, nous a adressée en votre absence en date du 25 avril, nous annonçant l'envoi de photographies montrant l'action des Equipes mobiles de la Croix-Rouge française dans les centres de regroupement en Algérie.

Ces photographies nous sont bien parvenues ce qui va nous permettre de les mentionner en même temps qu'un certain nombre d'autres documents illustrant l'action menée par la Croix-Rouge en faveur des réfugiés d'Algérie, qui vont faire l'objet d'une annonce spéciale dans le numéro de Mai de notre publication "Rapport et Nouvelles du Mois". Etant donné l'intérêt que nombre de Sociétés nationales prennent à cette action, nous sommes certains que beaucoup d'entre elles seront heureuses de pouvoir se procurer de semblables photographies au cours des prochaines semaines.

Nous sommes également très reconnaissants à Mademoiselle M. Barry, Directrice du Service d'urgence de votre Société, d'avoir bien voulu nous envoyer, en annexe à sa lettre du 25 avril, certains extraits de rapports envoyés par ces équipes mobiles. Après en avoir pris connaissance avec beaucoup d'intérêt, nous les avons transmis à notre Chef des Publications.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, avec l'expression de notre gratitude, les assurances de notre haute considération.

Marc Gazay
Directeur ad interim
du Bureau de l'Information
et des Publications

copie : Chef des Publications
MG/4961/5067/mjm

Algérie - Centre regroupement

17 avril 1962

Monsieur le Président de la
Croix-Rouge française
17, rue Quentin-Bauchart
Paris VIIIème

à l'attention de Mademoiselle Barry,
Directrice du Service d'urgence

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de nous référer aux récents entretiens que nous avons eu le plaisir d'avoir à Paris avec Mademoiselle Barry, Directrice du Service d'urgence de la Croix-Rouge française.

Grâce à son extrême obligeance, il nous a été possible d'examiner quantité d'excellentes photographies concernant les centres de regroupement en Algérie ainsi que le travail difficile mais passionnant effectué auprès des populations par les équipes itinérantes de la Croix-Rouge française.

Vu l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir répondre rapidement aux diverses demandes de documentation photographique que nous avons reçues, nous souhaiterions pouvoir disposer d'ici la fin du mois du choix des photographies auquel nous avons procédé. Le texte dont Mademoiselle Barry nous a également promis l'envoi nous serait également des plus précieux. Il devrait contenir essentiellement des extraits de journaux de bord reçus récemment de la part du personnel des camions de consultation visitant les centres de regroupement.

En vous assurant à l'avance de notre très vive reconnaissance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

Marc Gazay
Directeur ad interim
du Bureau de l'Information
et des Publications

MG/mh

Photos

Circulars

THE LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES
Petit-Saconnex
GENEVA (Switzerland)

8th January, 1962

DISPATCH OF PUBLICATION

ISSUED BY UNHCR ON

ALGERIAN REFUGEE RELIEF

Enclosed are two information copies of the UNHCR's latest publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia, issued in support of the High Commissioner's most recent appeal to Governments. Additional copies may be obtained in small quantities, on request to the League.

One or two prints (8 x 10 in., or 18 x 24 cm.) of photos appearing in this publication are available, on request, without cost.

Yours sincerely,

Ralph C Dudrow
Director
Information & Publications Bureau

Encls. (2) as noted

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE
Petit-Saconnex
GENÈVE (Suisse)

5 janvier 1962

ENVOI D'UNE BROCHURE EDITEE

PAR L'OFFICE DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES

POUR LES REFUGIES

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, à titre d'information, deux exemplaires de la publication la plus récente sur l'Opération de secours conjointe menée en faveur des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie, qui a été préparée à l'appui du dernier appel adressé par le Haut Commissaire aux Gouvernements :

"L'OPERATION DE SECOURS AUX REFUGIES D'ALGERIE AU MAROC ET EN TUNISIE"

Quelques exemplaires supplémentaires de cette publication peuvent encore être obtenus, sur demande, auprès du Secrétariat de la Ligue.

Avec l'assurance de notre considération distinguée.

Ralph C. Dudrow
Directeur
Bureau de l'Information
et des Publications

21 décembre 1961

L'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés a remis à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à l'intention de chaque Société nationale prenant part à l'Action de Secours en faveur des réfugiés d'Algérie, une série de 5 photographies prises récemment (format 18 x 24 cm.). Nous avons l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli la série qui vous est destinée.

Par la même occasion, nous vous faisons tenir à titre d'information, deux exemplaires de la publication la plus récente sur l'Opération de secours conjointe menée en faveur des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie, qui avait été préparée à l'appui du dernier appel adressé par le Haut Commissaire aux Gouvernements. Quelques exemplaires supplémentaires de cette publication peuvent encore être obtenus auprès du Secrétariat de la Ligue. Une ou deux copies (format 18 x 24 cm.), des photographies figurant dans la publication sont disponibles gratuitement sur demande.

Ralph C. Dudrow
Directeur
du Bureau de l'Information et des Publications

7 annexes

P.655 /mlc/20.12.61.

20 décembre 1961

For each National Society contributing to the Algerian Refugee Relief Operation, the Office of the UN High Commissioner for Refugees has provided the League a set of five recently-taken photos (8 x10in., or 18 x 24 cm.) of the action. Your set is enclosed.

Also enclosed are two information copies of the UNHCR's latest publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia, issued in support of the High Commissioner's most recent appeal to Governments. Additional copies may be obtained in small quantities, on request to the League. One or two prints (8 x 10 in., or 18 x 24 cm.) of photos appearing in this publication are available, on request, without cost.

Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow
Director
Information & Publications Bureau

Encs. (7) as noted

RCD/sjh
P.655

LETTRE CIRCULAIRE

Sujet : [illegible]

Date : 21.12.61 Signée par : W. Durrer

CROIX-ROUGE ALBANAISE
*M. Mane Nishova
Président

CROIX-ROUGE ALLEMANDE (Rép. dém.)
*M. le Dr. Werner Ludwig
Président

CROIX-ROUGE ALLEMANDE (Rép. féd.)
*M. Willy Heudtlass
Directeur du Service de
Presse et radio

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE
* M. Daniel Godfrind
Directeur général

CROIX-ROUGE BRESILIENNE
*Dr. Benjamin Gonsalves
Secrétaire général

CROIX-ROUGE BRESILIENNE
*M. T.W. Sloper
Délégué général de la
Croix-Rouge brésilienne

CROIX-ROUGE BULGARE
*M. Georges Gospodinov
Vice-Président

CROIX-ROUGE CAMBODGIENNE
*S.A.R. Norodom Rasmi Sabhana
Présidente (Madame la Présidente)

CROIX-ROUGE FRANCAISE
*S.E. l'Ambassadeur André
François-Poncet
Président

*Président, attention
de Monsieur Rouard Watine
Chef du Service Information
Propagande (selon les lettres)

CROIX-ROUGE HAITIENNE
*M. le Dr. Fourcand
Président

CROIX-ROUGE HELLENIQUE
*M. Stathis Spiliotopoulos
Secrétaire général

CROIX-ROUGE HONGROISE
*M. M.J. Karpati
Secrétaire général

SOCIETE DU LION ET SOLEIL
ROUGES DE L'IRAN
*S.E. le Dr. Abbas Naficy
Secrétaire général

CROIX-ROUGE ITALIENNE
*M. le Prof. Edoardo Roccetti
Directeur général

CROIX-ROUGE LAO
*S.E. le Dr. Oudom Souvannavong
Président

CROIX-ROUGE LIBANAISE
*Mme Najla Saab
Secrétaire (Madame)

*Mme Issa-el-Khoury
Section Information et copie lettre
Propagande (Madame)

CROIX-ROUGE DU LIECHTENSTEIN
*(Messieurs)

CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
*(Messieurs)

CROISSANT-ROUGE MAROCAIN
*M. Abdelkader Laraqui
Secrétaire général

CROIX-ROUGE MONEGASQUE
*M. le Dr Etienne Boeri
Secrétaire général

CROIX-ROUGE POLONAISE
*Mme le Dr Irena Domanska
Présidente (2 exemplaires)
1 brochure + 1 jeu photos

CROIX-ROUGE PORTUGAISE
*Colonel José Victor Mateus Cabral
Secrétaire général

CROIX-ROUGE ROUMAINE
*M. Anton Moisescu
Président

CROIX-ROUGE DE SAINT-MARIN
*(Messieurs)

CROIX-ROUGE DE SAINT-MARIN
*S.E. M. le Baron M. Armando Lanni della Quara
Ministre plénipotentiaire
Gouverneur de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

CROIX-ROUGE SUISSE
*(Messieurs)
~~attention de M. Pascalis~~ (selon les lettres)

CROIX-ROUGE TCHECOSLOVAQUE
*M. le Dr ~~Karel Pfaha~~ Jerouch
Chef de la Section étrangère
(Cher Monsieur)

CROIX-ROUGE TOGOLAISE
Mme Savi de Tové ou M. B.T. Dovi

CROISSANT-ROUGE TUNISIEN
*M. M. Aziz Djellouli
Président

CROISSANT-ROUGE TURC
*M. Nedim Abut
Directeur général adjoint

CROISSANT-ROUGE DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE
*M. Ussein Asfahany copie française
Secrétaire général de la Société nationale du Croissant-Rouge de la République Arabe Unie + anglais

CROIX-ROUGE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU VIETNAM
*M. le Dr Vu dinh Tung
Président

CROIX-ROUGE DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM
*M. le Dr Pham-van-Hat
Président

CROIX-ROUGE YOUGOSLAVE
*Mme le Dr Olga Milosevic
Secrétaire générale + anglais

31.10.61
P. 445

L'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés a remis à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à l'intention de chaque Société nationale prenant part à l'Action de Secours en faveur des réfugiés d'Algérie, une série de 5 photographies prises récemment (format 18 x 24 cm.). Nous avons l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli la série qui vous est destinée.

Par la même occasion, nous vous faisons tenir à titre d'information, deux exemplaires de la publication la plus récente sur l'Opération de secours conjointe menée en faveur des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie, qui avait été préparée à l'appui du dernier appel adressé par le Haut Commissaire aux Gouvernements. Quelques exemplaires supplémentaires de cette publication peuvent encore être obtenus auprès du Secrétariat de la Ligue. Une ou deux copies (format 18 x 24 cm.), des photographies figurant dans la publication sont disponibles gratuitement sur demande.

Ralph C. Dudrow
Directeur
du Bureau de l'Information et des Publications

7 annexes

P.655 /mlc/20.12.61.

8 de enero de 1961

ENVIO DE UN FOLLETO EDITADO POR LA OFICINA DEL ALTO COMISIONADO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LOS REFUGIADOS

Tenemos el honor de remitir a usted adjunto, a título de información, dos ejemplares de la publicación más reciente sobre la operación de socorros conjunta llevada a cabo en favor de los refugiados argelinos en Marruecos y en Túnez, preparada para apoyar el último llamamiento dirigido por el Alto Comisionado a los Gobiernos:

"L'OPERATION DE SECOURS AUX REFUGIES D'ALGERIE AU MAROC ET EN TUNISIE"

"THE RELIEF OPERATION FOR REFUGEES FROM ALGERIA IN MOROCCO AND TUNISIA"

Se pueden obtener todavía algunos ejemplares suplementarios de esta publicación, solicitándolos a la Secretaría de la Liga.

Saludamos a usted con nuestra consideración más distinguida.

Ralph C. Dudrow
Director
Oficina de Información y Publicaciones

P.675/at/8.1.62.

Mémo avec annexes envoyé aux Sociétés nationales des pays suivants:

Bolivie, Costa Rica, Cuba, Rép. Dominicaine, El Salvador, Espagne, Guatémala, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla.

Réponses
de Sociétés
Nationales
à lettre circulaire concernant envoi photos et brochures

Réponses négatives

Italian floods

C.R Américaine

Ceylon
Floods
Dec. 57

White

Subject File No .....
Refugees
Africa, Territ'l Asylum

7th February, 1962.

General Alfred M. Gruenther,
President,
American National Red Cross,
National Headquarters,
Washington 6, D.C.

Attn: Mr. Samuel Markow, Director, International Relations

Dear General Gruenther,

Further to our letter of 26th January, we have now received the additional 20 copies requested by you of the UNHCR's Publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia. These have been forwarded to you today by surface.

Yours sincerely,

Marc Gazay
Information & Publications
Bureau.

ACS/jh

Subject File No. 12
Ref. Alg. Nor. Tun.
TO FOLLOW UP

26th January 1962

General Alfred M. Gruenther,
President,
American National Red Cross,
National Headquarters,
Washington 6, D.C.

Attn: Mr. Samuel Krakow,
Director, International Relations

Dear General Gruenther,

We were glad to learn in your letter of 5th January that you had found the UNHCR's publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia a very interesting document. We have obtained a further 30 copies for you, which have been dispatched by surface today and we hope to be able to send you an additional 20 shortly.

Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow,
Director
Information & Publications Bureau

ACS/jig/303

00303

THE AMERICAN NATIONAL RED CROSS
NATIONAL HEADQUARTERS
WASHINGTON 6, D. C.

January 5, 1962

VIA AIRMAIL

LORCS 7706

Attn: Ralph C. Dudrow, Jr.

Dear Mr. Beer:

Thank you for your letter of December 20, 1961 in which you enclosed a set of five photographs and also two copies of the UNHCR's latest publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia.

We find the publication very interesting and would be most appreciative for a supply of them. We can make good use of as many as fifty copies if you can make them available to us.

Sincerely,

Samuel Krakow
Director
International Relations

Mr. Henrik Beer
Secretary General
League of Red Cross Societies
Geneva, Switzerland

2 R de Belgique

Subject File No. N
Refugees

29 janvier 1962

Monsieur Daniel Godfrind
Directeur général de la
Croix-Rouge de Belgique
98 Chaussée de Vleurgat
B r u x e l l e s

Monsieur le Directeur général,

Conformément au désir exprimé dans votre lettre du 11 janvier, nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce jour, sous pli séparé, quatre exemplaires supplémentaires de la brochure intitulée "L'Opération de secours aux réfugiés d'Algérie au Maroc et en Tunisie".

En vous remerciant de votre bienveillant intérêt, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Ralph C. Dudrow
Directeur
Bureau de l'Information
et des Publications

MG/MLA/mh 444

00444

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE 11 janvier 62

Monsieur Ralph C. DUDROW
Directeur du Bureau de l'Information
et des Publications de la
LIGUE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE
Chemin des Crêts, 17
Petit Saconnex - GENEVE

SI/SV/MH.

Monsieur le Directeur,

Publication relative à l'Opération de secours aux réfugiés d'Algérie.

Conformément à l'offre contenue dans votre dernière lettre circulaire, nous vous serions très reconnaissants de vouloir bien nous faire parvenir 3 ou 4 exemplaires supplémentaires de cette brochure.

Nous vous en remercions très vivement d'avance et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pr. le DIRECTEUR GENERAL,

S. Vercamer,
Directrice du Service International.

C.R. Britannique

5

...CIRCULATION

BRITISH RED CROSS SOCIETY

14 & 15 GROSVENOR CRESCENT
LONDON, S.W.1.

1906

Cables :
BRITREDCROSS LONDON

Telephone :
BELgravia 5454

Telegrams :
REDCROS, KNIGHTS, LONDON

Patron and President : HER MAJESTY THE QUEEN
Vice-President : HER MAJESTY QUEEN ELIZABETH THE QUEEN MOTHER
Executive Committee :
Chairman : THE RIGHT HON. THE EARL OF WOOLTON, P.C., C.H., D.L.
Vice-Chairman : THE COUNTESS OF LIMERICK, G.B.E.
Deputy Chairman : DAME ANNE BRYANS, D.B.E.
Secretary General : F. H. D. PRITCHARD, ESQ.

EB/JEB

14th February 1962.

Mr. Ralph C. Dudrow,
Director, Information & Publications Bureau,
League of Red Cross Societies,
17 Chemin des Crêts,
Petit-Saconnex,
Geneva

Thank you for your letter of 31st January concerning the "Agreement on the Importation of Educational, Scientific and Cultural Materials", sponsored by UNESCO.

We are glad to say we do benefit from duty free entry of the kind of material you mention coming from the League, National Societies and U.N. agencies.

Evelyn Bark
...Relations and Relief Adviser

Subject File No
Photo
Refugee
TO FOLLOW

7th February, 1962.

Miss Evelyn Bark, O.B.E.,
International Relations and Relief Adviser,
British Red Cross Society,
14 & 15 Grosvenor Crescent,
London, S.W.1.

Dear Miss Bark,

We have now received from the UNHCR the additional photographs requested by you, which appeared in their publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia. These have been forwarded to you today, under separate cover. There is no charge.

Yours sincerely,

Marc Cazay
Information & Publications
Bureau

ACS/jh

Subject File No .....

Algeria Refugees

TO FOLLOW

18th January, 1962.

Miss Evelyn Bark, O.B.E.,
International Relations and Relief Adviser,
British Red Cross Society,
14 & 15 Grosvenor Crescent,
London S.W.1.

Dear Evelyn,

This is with reference to your letter of 12th January concerning the photographic material included in the UNHCR's latest publication on the Joint Relief Action for Algerian Refugees in Morocco and Tunisia, which was sent to you on 20th December, together with five separate photographs relating to the action.

The UNHCR has offered to provide one or two copies of photographs appearing in its publication, on a complimentary basis, to National Societies, as noted in the 20th December letter. We have therefore asked the UNHCR to provide for the British Red Cross Society prints of the photograph in its publication, which are of a Moroccan dispensary consultation and of a refugee leaving with his monthly rations, distributed from a relief truck. The Red Cross emblem is shown plainly in both of these; the UNHCR pictures will be forwarded on to you within a few days.

We have sent to you, under separate cover, in this same mail, two photographs received recently from the League's Delegation in Tunisia -- one of a distribution and the other of a milk station -- in which one or both emblems are shown. We would appreciate your returning these photographs after your use of them.

We appreciate the intention of the British Red Cross to make further known the relief operation for Algerian refugees through publication of visual material.

Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow
Director
Information & Publications Bureau

RCD/jig/584

c.c. Director, Relief Bureau
Photo Librarian

00584

THE BRITISH RED CROSS SOCIETY

14 & 15 GROSVENOR CRESCENT
LONDON, S.W.1.

Telephone:
BELgravia 5454

Cables:
BRITREDCROSS, LONDON

Telegrams:
REDCROS, KNIGHTS, LONDON

Patron and President: HER MAJESTY THE QUEEN
Vice-President: HER MAJESTY QUEEN ELIZABETH THE QUEEN MOTHER
Executive Committee:
Chairman: THE RIGHT HON. THE EARL OF WOOLTON, P.C., C.H., D.L.
Vice-Chairman: THE COUNTESS OF LIMERICK, G.B.E.
Deputy Chairman: DAME ANNE BRYANS, D.B.E.
Secretary General: F. H. O. PRITCHARD, ESQ.

12th January 1962

ME/

Dear Ralph,

Thank you for your letter of the 20th December enclosing two copies of the UNHCR's latest publication on the joint relief action for Algerian refugees in Morocco and Tunisia, together with five photographs.

We have read the High Commissioner's Report with great interest and it is now being circulated to our Headquarters staff.

It is a pity that there is no reference to the Red Cross or Red Crescent in any of the photographs and we are therefore unable to make use of them for publicity purposes. Perhaps this could be rectified if any further photographs are made available by the High Commissioner's Office.

Yours sincerely,
Evelyn

Evelyn Bark
International Relations and Relief Adviser

Mr. Ralph C. Dudrow,
League of Red Cross Societies,
Geneva Switzerland.

CR de l'Indonésie

CABLES

Subject File No .....
Photo Refugees
.....
.....

7th February, 1962.

Miss Paramita Rahaju Abdoerachman,
Secretary General,
Indonesian Red Cross,
Tanah Abang Barat 66,
Djakarta.

Dear Miss Abdoerachman,

We have now received the three photographs from the UNHCR, requested by you, which appeared in their publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia. These complimentary prints have been forwarded to you by airmail today.

Yours sincerely,

Marc Cazey
Information & Publications
Bureau.

ACS/jh

MARKAS BESAR PALANG MERAH INDONESIA

Telegraph : Indoncross.
Djakarta.
Telephone : Gambir 3510

Tanah Abang Barat 66
Djakarta - Indonesia
P.O. Box. No. 2009

File No :

Your letter :

Djakarta, January 5, 1962.-

Mr. Ralph C. Dudrow, Jr.
Director
Information & Publication Bureau
League of Red Cross Societies
GENEVA (Switzerland).-

Dear Mr. Dudrow,

We acknowlegde with thanks the receipt of your letter of December 20, 1961, with enclosure a set of 5 photos and two information copies of the UNHCR's publication on the joint Relief Operation in Morocco and Tunisia.

We would like to have some additional copies from the publication, viz.

1. picture on the inside cover.
2. picture with the caption: "In most centres the distribution of the basic supplies takes place every month on the same day and at the same time".
3. from page "Clothing a Child", we would like to get the centre picture in the bottom (the boy looking at his trousers).

We intend to put some of these pictures in our publication for World Red Cross Day.

Thanking you in advance.-

Yours sincerely
Executive Committee of the
PERHIMPUNAN PALANG MERAH INDONESIA
Secretary General,

(Mrs) Partini R. Soerachman

Encl :

C.C. :

CR de l'track

00221

Iraqi Red Crescent Society
GENERAL HEADQUARTERS
BAGHDAD
Tel. 53847

جمعية الهلال الأحمر العراقية
المركز العام
بغداد
تلفون ٥٣٨٤٧

Ref. العدد

Date 2nd Jan. 1962 التاريخ

Mr. Ralph C. Dudrow
Director,
Information and Publications Bureau,
League of Red Cross Societies,
Petit-Saconnex,
GENEVA.

Dear Sir,

We beg to acknowledge with grateful thanks the receipt of your letter of 20th December 1961 enclosing a set of five photos and two copies of UNHCRS latest publication on the joint relief operation for refugees from Algeria in Morocco and Tunis.

We have read this publication with great interest. It is our belief that such reports will make an important contribution to the work of the League and stimulate interest in its worldwide activities.

Yours sincerely,

Dr. Sabih Al Wahbi
Secretary General

C.R de l'Irlande

00204

Telephone :
35 (3 lines)

Telegraphic Address :
"CROSDEARG, DUBLIN."

Cumann Cloiche Deirge na hÉireann

THE IRISH RED CROSS SOCIETY

Uachtarán an Cumainn
President of the Society
THE PRESIDENT OF IRELAND

25 WESTLAND ROW,
DUBLIN. 2

Mr. R. C. Dudrow,
Director,
Information & Publications Bureau,
League of Red Cross Societies,
17 Chemin des Crêts,
Petit-Saconnex,
GENEVA ,
Switzerland.

Dear Mr. Dudrow,

To acknowledge with thanks receipt of photographs and information copies of the, UNHCR's latest publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria.

Yours sincerely,

J. A. Sweeney (Major-General)
General Secretary

1/TD.

C.R du Pakistan

0116

Pakistan Red Cross Society

[Constituted under Pakistan Red Cross Society Act (Act XV of 1920)]

President
THE PRESIDENT OF PAKISTAN
Chairman, Managing Body
SYED WAJID ALI SHAH, HQA
Secretary-General
MR. SAFDAR ALI KHAN, SK.

Tele. Address:
"PAKCROSS"
Telephone: 53041

NATIONAL HEADQUARTERS,
RED CROSS BUILDING, FREERE STREET,

No. 5-1/B Karachi 4, the 1st January, 1962.

The Director,
Information & Publication Bureau,
League of Red Cross Societies,
Petit-Saconnex,
Geneva. (SWITZERLAND)

Dear Sir,

I acknowledge with thanks your letter dated the 20th December, 1961, together with a set of 6 photographs depicting League's relief operation and 2 copies of the latest publication of the UNHCR on the Joint Relief Operation for Algerian refugees in Morocco and Tunisia.

Yours faithfully,

Secretary-General.

CR Donaise

00845

POLSKI CZERWONY KRZYŻ
ZARZĄD GŁÓWNY
Nr ZagrA. 59/61/62
Konto w N. B. P. IV Oddział Miejski
Nr [illegible]

Warszawa, dnia 16 janvier 196 2
Mokotowska 14, tel. 63-61
Adres pocztowy: Warszawa 10, skrytka pocz. Nr 47
Adres telegraficzny: PECEKA Varsovie

Monsieur Ralph G. Dudrow
Directeur du Bureau de l'information
et des Publications
Ligue des Sociétés de la Croix - Rouge
G e n è v e

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre lettre du 21 décembre 1961 et nous vous remercions de nous avoir fait parvenir une série de photographies ainsi que deux exemplaires de la dernière publi - cation sur l'action de secours en faveur des ré - fugiés d'Algérie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Direc- teur, l'expression de notre plus haute estime et considération.

Chef du Département
des Relations Internationales

CR Tunisien

1151

الجمعية القومية للهلال الأحمر التونسي

١، شارع قرطاج - تونس -

N° _____

TUNIS, le 6 Janvier 1962.

Le Président du Croissant-Rouge Tunisien

à

Monsieur Ralph C. Dudrow,
Directeur de l'Information et des Publications

GENEVE.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 Janvier courant à laquelle étaient jointes une série de 5 photos reproduisant des scènes de secours en faveur des réfugiés algériens, ainsi que deux exemplaires de la publication la plus récente sur l'Opération Secours mondé en faveur de ces derniers.

Il m'est très agréable de vous remercier bien vivement de votre envoi et de vous prier d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Pr. le Président,

Hon
Red
CROSS

4533

UNITED NATIONS

OFFICE OF THE HIGH
COMMISSIONER FOR REFUGEES

NATIONS UNIES

OFFICE DU HAUT
COMMISSAIRE POUR LES REFUGIES

Telegrammes : HICOMREF
Telephone : [illegible]

Palais des Nations
Geneva

18/2/37

5 February 1962

Dear Ralph,

Thank you for your note of 29 January.

A further fifty copies, in English, of our brochure on the refugees from Algeria in Morocco and Tunisia are being sent to you as requested. Glad to know that you are finding much good use for them.

With best regards,

Yours sincerely,

V. Tedesco
Information Officer.

Mr. Ralph C. Dudrow,
Director,
Information & Publications Bureau,
League of Red Cross Societies,
Petit-Saconnex,
GENEVA.

Subject File No .....

Ref. Algeria Refugees Tunisia

29th January, 1962

V. Tedesco, Esq.,
Information Officer,
United Nations,
Office of the High Commissioner
for Refugees,
Palais des Nations,
Geneva.

Dear Teddy,

At the beginning of January we forwarded two information copies of the UNHCR's latest publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia, to our National Societies. We have now received a request from the American National Red Cross for a number of copies to send to its Chapters. As our stock is nearly depleted, we would appreciate your forwarding a further 50 copies, English language to the League as soon as possible.

Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow,
Director
Information & Publications Bureau

ACS/mkr

Subject File No.
Photos Ref.
Algerie, Tunisie, Maroc
FOLLOW UP

17th January, 1962

Stanley J.C. Wright, Esq.,
Special Assistant to the High Commissioner,
Office of the United Nations
High Commissioner for Refugees,
Palais des Nations,
Geneva.

Dear Stanley,

We would very much appreciate receiving one or two complimentary copies of the dispensary photo and the back cover distribution photo, appearing in the UNHCR's latest publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia. These are desired by the British Red Cross Society for publicity purposes

Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow
Director
Information & Publications Bureau

RCD/mkr
/584

Copy to: Photo Librarian.

Subject File No .....
.....
Photos
TO FOLLOW

16th January 1962.

Stanley J.C. Wright, Esq.,
Special Assistant to the High Commissioner,
Office of the United Nations
High Commissioner for Refugees,
Palais des Nations,
Geneva.

Dear Stanley,

With reference to our previous correspondence, you very kindly offered to make available to National Societies, so requesting, one or two 18 x 24 cms. prints of photos appearing in your new publication on the Joint Relief Operation for Refugees from Algeria in Morocco and Tunisia".

The Indonesian Red Cross has asked for prints of the following three photos:

1. picture on the inside cover.
2. picture with the caption: "In most centres the distribution of the basic supplies takes place every month on the same day and at the same time".
3. from page "Clothing a Child", we would like to get the centre picture in the bottom (the boy looking at his trousers)

We would appreciate it if you could provide us with two complimentary prints each of these three photos for our Indonesian Society.

With kind regards,
Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow
Director
Information & Publications Bureau

RCD/jig

c.c. Director, Relief Bureau
Photo Librarian

13461

UNITED NATIONS

OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES

NATIONS UNIES

OFFICE DU HAUT-COMMISSAIRE POUR LES RÉFUGIÉS

C

Télégrammes : HICOMREF
Téléphone : 32 19 00 32 20 00 32 60 00

Palais des Nations
GENÈVE

26 October 1961

Dear Dudrow,

Stanley Wright is away, and has asked me to acknowledge your letter of 23 October about the publication on the joint relief operation for refugees from Algeria in Morocco and Tunisia.

The 150 copies of the English edition will be sent to you straight-away. We hope the French edition may be ready soon, and will then let you have the 125 copies you need. It will take a little longer for the German edition - probably a month or so - but as soon as it is available we will send you twenty-five as requested.

It should be possible for us to make available to your National Societies more copies in any of the three languages on a free basis, unless big quantities are involved. Then we would charge cost price, particularly as this would mean re-printing.

As for the photographs, these could be obtained at our laboratory price of fr.1.50 for an 18'x 24 print, unless only one or two are needed, when we shall gladly supply them free of charge.

Yours sincerely,

R. Chaput de Saintonge

Mr. Ralph C. Dudrow,
Director,
Information and Publications Bureau,
League of Red Cross Societies,
Petit-Saconnex,
Genève.

Subject File No.....

Réfugiés Maroc
Algérie Tunisie

TO FOLLOW UP

23rd October, 1961

Mr. Stanley J.C. Wright,
Special Assistant to the High Commissioner,
Office of the UN High Commissioner for Refugees,
Palais des Nations,
Geneva.

Dear Stanley,

This is to acknowledge and thank you for your letter of 11th October offering copies, for distribution to National Societies, of your recent publication on the joint relief operation for refugees from Algeria in Morocco and Tunisia.

We would appreciate receiving 150 copies of the English edition, 125 copies of the French edition and 25 copies of the German edition, when these are off the press, to permit our sending two copies to each Society, and for a small stock. If additional copies can be made available, on request, to National Societies, please let us know the conditions for provision of varying quantities.

Also, should any National Society wish prints of any of the photos in your publication, can these be provided on a free, or cost, basis?

Would you please advise us when you expect to be able to forward the various language editions.

Yours sincerely,

Ralph C. Dudrow,
Director
Information & Publications Bureau

RCD/jig12920

c.c. Special Assistant to the Secretary General (Mr. Schaeffer)
Director, Relief Bureau
Bibliothèque

Refugees North Africa - Algerian Refugees
in Tunisia and Morocco 1959-1960 Relief Action
(Part 1 of 3)

1959-1960

RS10483300 - Box 1

Refugees: Northern Africa - Algerian Refugees in Tunisia and Morocco 1959-1960 Relief Action (Part 1 of 3) ["Réfugiés : Afrique du Nord - Réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc - 1959-1960 Action de secours (Part 1 of 3)"]. 1958-1960. MS Non-Registry Archives: Thematic Operational Files, 1902-1994.